



La promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école

La promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école

**Rapport final du Groupe de spécialistes
de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école**

Division Egalité
Direction Générale des Droits de l'Homme
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

© Conseil de l'Europe, 2004

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

LE CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe est une organisation politique qui a été créée le 5 mai 1949 par dix États européens dans le but de réaliser une union plus étroite entre ses membres. Il compte aujourd'hui quarante-cinq États membres¹.

Les principaux objectifs de l'organisation sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit, ainsi que de rechercher des solutions communes aux problèmes politiques, sociaux, culturels et juridiques de ses États membres. Depuis 1989, il a intégré la plupart des pays d'Europe centrale et orientale et les soutient dans leur effort pour mettre en œuvre et consolider leurs réformes politiques législatives et administratives.

Le siège permanent du Conseil de l'Europe est à Strasbourg (France). Le statut de l'organisation prévoit deux organes constitutifs le Comité des Ministres des Affaires étrangères des quarante-six États membres et l'Assemblée parlementaire, formé des délégations des quarante-six parlements nationaux. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe représente les collectivités territoriales dans les États membres.

La Cour européenne des Droits de l'Homme est l'instance judiciaire compétente pour statuer sur les requêtes introduites contre un État par des particuliers, des associations ou d'autres États contractants pour violation de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les questions concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, celles-ci étant considérées comme un droit fondamental de la personne humaine, sont de la responsabilité de Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG). Les expert(e)s qui le composent (un(e) représentant(e) de chaque pays membre) ont pour tâche de stimuler les actions à mener, tant au niveau national qu'à celui du Conseil de l'Europe, en vue de la réalisation de l'égalité ente les femmes et les hommes. A cette fin, le CDEG procède à des analyses, études et évaluations, définit les stratégies et les mesures de politique concertée visant l'égalité et si, nécessaire, élabore des instruments juridiques appropriés.

Pour plus d'informations concernant les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, consultez notre site web :

<http://www.coe.int/equality/fr>

ou contactez-nous :

Division Egalité
Direction générale des Droits de l'Homme – DG II
Conseil de l'Europe
67075 STRASBOURG cedex
France

E-mail: dg2.equality@coe.int

Tél. : +33 3 88 41 20 00

Fax : +33 3 88 41 27 05

¹ Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Saint-Marin, Serbie-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, « L'ex-République yougoslave de Macédoine », Turquie, Ukraine, Royaume-Uni.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	7
I. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation – le travail accompli par les organisations internationales	11
Introduction	11
A. Conseil de l'Europe.....	11
B. Union européenne	14
C. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	18
D. Nations Unies.....	19
II. Les récentes évolutions de la société et leur impact éventuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes – contributions des Etats membres et d'enseignant(e)s d'écoles primaires et secondaires des Etats membres.....	20
Introduction	20
A. Analyse des contributions écrites des Etats membres du Conseil de l'Europe.....	21
B. Analyse des réponses au questionnaire sur l'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes	28
1. Profil des personnes ayant répondu au questionnaire sur l'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes	29
2. Analyse des réponses au questionnaire sur l'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes.....	31
2.1 Nouvelles technologies de l'information et de la communication	31
2.2. La vie économique et le marché du travail.....	35
2.3 Influences et structures familiales.....	39
2.4 Cultures jeunes.....	43
2.5 Stratégies d'égalité entre les femmes et les hommes.....	48
Conclusions	52
III. Vers une stratégie d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école.....	54
Introduction	54
A. Cadre pour une stratégie d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école	55
1. Cadre juridique.....	58
2. Politique	58
3. Mise en œuvre par les ministères et/ou les autorités responsables de la politique de l'éducation	58
4. Ecoles	59
i. Education préscolaire et primaire	62
ii. Enseignement secondaire	64
iii. Enseignement supérieur.....	66
iv. Personnel non enseignant	68
5. Parents	69
6. Recherche.....	70
B. Exemples de pratiques promouvant l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les Etats membres.....	71
Conclusions et recommandations.....	94

Annexes	99
Annexe I : Membres du groupe de spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS).....	101
Annexe II : Mandat du Groupe de spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS).....	103
Annexe III : Questionnaire sur «L'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes»	105
Annexe IV : Propositions du groupe de spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS) pour le programme du Conseil de l'Europe de formation continue du personnel éducatif	109

INTRODUCTION

Dans la perspective générale de protection et de promotion des droits de la personne humaine, le Conseil de l'Europe cherche à lutter contre les ingérences dans la liberté et la dignité des femmes, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à éliminer les discriminations fondée sur le sexe, à favoriser une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans la vie politique et publique et à encourager l'intégration des perspectives de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les programmes et toutes les politiques.

La création de l'actuel Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG) en 1992 a marqué une étape décisive dans le renforcement de la protection et de la promotion de la politique européenne d'égalité entre les femmes et les hommes. Au cours des dernières années, le CDEG s'est attaché à inventorier et à analyser les outils disponibles pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est cet objectif qui a incité le Comité, en 1996, à démarrer ses travaux sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Après l'intégration de la stratégie de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le Programme d'Action de la 4^e Conférence des Nations Unies sur les femmes (Pékin, 1995), cette stratégie a connu un développement considérable. L'attention portée à la nécessité de prendre en compte les intérêts et les préoccupations des femmes et des hommes dans l'élaboration des politiques demandait une nouvelle approche de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation de toutes les politiques et de tous les programmes.

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes apparaît aujourd'hui comme l'une des stratégies les plus importantes pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle reste encore une stratégie en pleine évolution. Cependant, la compréhension de ce que recouvre ce concept n'est pas toujours claire. Par exemple, il a été souvent confondu avec des politiques de l'égalité spécifiques et des plans d'action pour corriger les inégalités.

Conscient de cela, le Comité Directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG) a installé, en 1996, un Groupe de Spécialistes sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, afin d'explorer ce concept et ses conséquences et élaborer des méthodologies et outils pour sa mise en pratique. En 1998, ce Groupe a produit un rapport sur *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : cadre conceptuel, méthodologie et présentation des bonnes pratiques* (EG-S-MS (98) 2) qui a été largement diffusé. Ce rapport définit le cadre conceptuel de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, une méthodologie pour sa mise en œuvre ainsi que des exemples de bonnes pratiques. Il donne la définition suivante de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes :

« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques. »

Afin de mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation, le rapport suggère des techniques d'éducation et des outils comme, par exemple, la sensibilisation et les cours de formation, les actions de suivi, les expertises itinérantes ou ponctuelles, des manuels et des guides, des brochures et des dépliants et enfin l'utilisation de matériels pédagogiques dans les écoles.

Ce rapport a été suivi de la *Recommandation N° R (98) 14 relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes*, adoptée par le Comité des Ministres le 7 avril 1998, qui encourageait les décideurs/euses « à créer un environnement propice à cette approche et de faciliter les conditions pour sa mise en œuvre dans le secteur public ». Le Comité des Ministres a également adopté, en avril 1998², un *Message aux Comités Directeurs du Conseil de l'Europe sur l'approche intégrée de l'égalité* demandant à tous les comités directeurs du Conseil de l'Europe de bien vouloir étudier attentivement le rapport sur l'approche intégrée de l'égalité, afin de s'en inspirer et de mettre en œuvre cette stratégie dans leur programme d'activités.

² Adopté à la 628^e réunion du Comité des Ministres, 15-16 avril 1998

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes demeure une priorité pour le CDEG et dans les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'égalité, notamment en s'efforçant, à divers niveaux, de trouver de nouvelles façons d'intégrer cette dimension dans les programmes d'autres comités directeurs et d'encourager son application au plan national.

Durant la 4^e conférence ministérielle sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Istanbul, 13-14 novembre 1997), les ministres européens responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes ont recommandé³ que le CDEG et le Comité de l'Education (CC-ED) travaillent sur un projet commun afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et une éducation non stéréotypée à tous les niveaux du système éducatif.

Un séminaire sur l'égalité et l'éducation a été organisé en 2000 sur « *Un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes : le rôle de l'éducation* ». Des représentant(e)s du CDEG et du CC-ED ont participé à cette manifestation. Ce séminaire a donné une occasion très utile aux spécialistes de l'égalité et/ou de l'éducation de se rencontrer et d'échanger informations et expériences. Il a permis, entre autres, de mettre en lumière la nécessité d'intégrer une perspective de genre dans la formation des enseignant(e)s. Il a également largement contribué à la définition du mandat du Groupe de spécialistes sur l'égalité et l'éducation devant être mis en place en 2001.

Le Comité de l'Education (CC-ED) a salué l'organisation de ce séminaire et a organisé, à son tour, un séminaire de formation des enseignant(e)s, à Donaueschingen, en mai 2001, sur le thème de l'égalité dans et par l'école.

Un Groupe de Spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS) a ensuite été mis en place par le CDEG en 2001, avec pour tâche d'étudier les politiques et les pratiques existantes dans ce domaine, afin de trouver de nouvelles manières et moyens de promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le système scolaire, par la formation des enseignant(e)s, les programmes et les matériels, ainsi que dans les méthodes pédagogiques et les contextes d'apprentissage.

L'intérêt pour cette recherche résultait des inégalités qui subsistent entre filles et garçons ainsi qu'entre femmes et hommes dans les offres d'éducation et d'emploi et de la discrimination et des inégalités qui sous-tendent ces offres ainsi que les ressources et les choix qui leur sont offerts.

Ce rapport est le fruit de quatre réunions du *Groupe de spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS)*. Le groupe était composé de huit expert(e)s : un membre du CDEG, un membre du Comité de l'éducation (CC-ED) et six expert(e)s dans le domaine de l'éducation, dont des enseignant(e)s, des chercheurs/euses, des spécialistes en pédagogie et des concepteurs/trices de matériel pédagogique (voir la liste des membres en Annexe I).

L'objectif de ce groupe était d'étudier la pertinence des politiques et des pratiques dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et comment ces dernières pourraient être adaptées aux situations nouvelles et aux nouveaux défis qui en découlent. La tâche du groupe a consisté à étudier les manières de promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école, notamment, *inter alia*, dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignant(e)s, de l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux contextes d'apprentissage, de la révision des programmes scolaires et du matériel éducatif. Sur la base de cette étude, il a été demandé au groupe de préparer un rapport et un projet de recommandation (voir mandat en annexe II).

Les membres du Groupe ont estimé qu'à ce stade il serait plus approprié d'explorer et d'analyser la situation actuelle avant d'entamer l'élaboration d'une recommandation. Ils ont décidé qu'il serait nécessaire tout d'abord d'analyser les changements culturels intervenus dans la société en se concentrant sur quatre points clés : les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la vie économique et le marché du travail, les influences et structures familiales et les cultures jeunes et comment ils influent sur les relations entre femmes et hommes à l'école. Le groupe a donc préparé ce rapport qui analyse les changements culturels intervenus dans la société et leur

³Quatrième conférence ministérielle sur l'égalité entre les femmes et les hommes (Istanbul, 13-14 novembre 1997)

influence sur le système éducatif et à la lumière de cette analyse a élaboré des conclusions et des lignes directrices sur la meilleure façon de promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école. L'évaluation de la mise en œuvre de ces lignes directrices pourrait servir de point de départ à l'élaboration d'une recommandation sur ce sujet dans un avenir proche.

L'analyse de ces changements de société a été réalisée sur la base d'informations provenant de contributions écrites des Etats membres et de réponses à un questionnaire sur *l'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes* fournies par des enseignant(e)s d'établissements primaires et secondaires des Etats membres du Conseil de l'Europe. Les réponses au questionnaire ont été analysées par une consultante externe.

Se fondant sur ces réponses, le Groupe a décidé d'élaborer des lignes directrices sur le développement d'une stratégie d'approche par le haut pour promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école, dans l'administration des écoles, dans la formation des enseignant(e)s, dans les programmes scolaires et dans l'environnement scolaire.

Le rapport sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école est composé des trois parties suivantes :

- La partie I donne un aperçu des travaux menés par le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), les Nations Unies et d'autres organisations compétentes dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'éducation.
- La partie II est axée sur des perceptions d'Etats membres et d'enseignant(e)s d'établissements primaires et secondaires de certains Etats membres sur l'incidence des aspects positifs et négatifs des changements dans la société sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et sur l'éducation en général.
- La partie III définit une stratégie de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école.

Et des conclusions et recommandations du Groupe de Spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS).

I. LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS L'EDUCATION – LE TRAVAIL ACCOMPLI PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

INTRODUCTION

L'égalité entre les femmes et les hommes

On entend par égalité entre les femmes et les hommes une visibilité, une autonomie, une responsabilité et une participation égales des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Elle s'oppose à l'inégalité - et non à la différence - entre les sexes. Elle commande d'accepter et de valoriser d'une manière égale la complémentarité des femmes et des hommes et les divers rôles que celles-ci et ceux-ci jouent dans la société.

Même si les femmes ont, *de jure*, obtenu l'égalité de droits et de statut avec les hommes dans la plupart des pays européens, elles souffrent encore de discriminations dans de nombreux domaines. Des législations ont été adoptées pour combattre la discrimination et promouvoir l'égalité de traitement et des mécanismes de politique d'égalité ont été créés pour suivre la situation. Mais les déséquilibres entre les femmes et les hommes continuent cependant de marquer tous les domaines de la vie et il devient de plus en plus clair qu'il faut de nouvelles approches, de nouvelles stratégies et de nouvelles méthodes pour arriver à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une de ces stratégies.

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le concept d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est entré dans la sphère de la politique publique internationale en 1995, en figurant dans la Déclaration et le Programme d'action de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes de Pékin. Ces documents ont défini les grandes lignes du concept et ont engagé les institutions des Nations Unies à l'intégration systématique d'une perspective de genre dans toutes les politiques publiques. A compter de cette date, ce concept est devenu un centre d'intérêt pour les chercheurs/euses, des organisations travaillant dans le domaine des droits de l'homme, et des institutions impliquées dans la vie politique.

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes implique ne pas restreindre les efforts de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes pour la mise en œuvre de mesures spécifiques pouvant aider les femmes, mais intégrer les effets possibles sur la situation des femmes et des hommes à toutes les politiques et mesures spécifiques ayant pour but d'atteindre l'égalité en les prenant en compte activement et ouvertement au moment de la planification (perspective de genre). En d'autres termes, examiner systématiquement toutes les politiques et mesures et prendre en compte leurs effets possibles lorsque l'on définit ses mesures et politiques et que l'on met en œuvre.

Les travaux réalisés par le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les Nations unies et d'autres institutions dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'éducation sont présentés ci-après.

A. CONSEIL DE L'EUROPE

Egalité entre les femmes et les hommes

La promotion de l'égalité de la femme et de l'homme, est l'objectif principal du Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG). Les membres qui le composent ont pour tâche de favoriser la coopération entre les Etats membres et de stimuler les actions à mener, tant au niveau national qu'à celui du Conseil de l'Europe, en vue de la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. A cet effet, le CDEG mène des analyses, des études et des évaluations, propose des instruments pratiques, organise des projets, définit les stratégies et les mesures de politique et, si nécessaire, élabore des instruments juridiques appropriés.

Depuis quelques années, le CDEG se préoccupe de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'éducation. L'analyse des politiques gouvernementales a permis de constater que dans le contexte des politiques éducatives, ces dernières ont souvent été mises en place au cours des années soixante-dix et ne répondent plus aux réalités d'aujourd'hui.

En 1995, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation sur *l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation*⁴ qui recommandait « au Comité des Ministres d'inciter les autorités compétentes des Etats membres à promouvoir une éducation aux droits de la personne tenant compte de l'approche différenciée par sexe et à prendre des mesures propres à accélérer de jure et de facto l'égalité dans l'éducation en défendant activement l'égalité en droits et l'égalité des chances pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes, ainsi que l'égalité de traitement dans le respect de leurs différences, qu'ils soient élèves, étudiant(e)s ou enseignant(e)s ». L'Assemblée recommandait également au Comité des Ministres de « reconstituer l'ancien groupe de travail mixte du Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes et du Conseil de la coopération culturelle en le chargeant d'étudier les effets de l'éducation mixte et d'organiser par la suite une conférence internationale chargée de déterminer la politique à suivre ».

Le Comité des Ministres a répondu favorablement à cette recommandation en adoptant une réponse⁵ réaffirmant l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans l'éducation.

Les ministres européens responsables de l'égalité entre les femmes et les hommes ont recommandé⁶ en 1997 que le CDEG et le CC-ED travaillent sur un projet commun de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et d'une éducation sans stéréotype à tous les niveaux du système éducatif. En 1998, des techniques et des instruments pédagogiques ont été suggérés dans le rapport sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes⁷, par exemple des cours de sensibilisation et de formation, des actions de suivi, une expertise itinérante ou ponctuelle, des guides et des manuels, des brochures et des imprimés et pour finir du matériel scolaire.

Par la suite, un *Groupe de spécialistes sur les priorités futures, les stratégies et les méthodes de travail dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes* (EG-S-FP)⁸ a été créé pour examiner divers domaines sélectionnés et livrer des exemples de réalisations, d'obstacles et de stratégies innovantes. L'un des domaines retenus a été l'éducation et le groupe a souligné la nécessité d'entreprendre des actions sur l'éducation et l'égalité entre les femmes et les hommes. Les médias et les technologies de l'information étaient un autre de ces domaines. L'image et la représentation des femmes dans les médias ont été étudiées et de nouvelles approches développées, notamment le contrôle démocratique des stéréotypes négatifs. Le groupe a également examiné les changements intervenus dans la vie familiale et la réconciliation entre les vies professionnelle, familiale et privée et a proposé des approches telles que le respect de la vie familiale dans l'organisation du travail, la flexibilité et la diversité.

En 2000, un séminaire a été organisé conjointement par le CDEG et le CC-ED sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'éducation. Ce séminaire avait pour objectif de débattre d'un « *nouveau contrat social entre les femmes et les hommes : le rôle de l'éducation* »⁹, il a abordé trois sous-thèmes :

- le point de vue des enseignant(e)s sur la question et le rôle qu'ils sont susceptibles de jouer ;
- le point de vue des jeunes dans les écoles ;
- une perspective générale sous l'angle des contributions à la citoyenneté démocratique, de l'avenir et de la culture de l'école.

⁴ Recommandation 1281 (1995) sur *l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation* de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

⁵ Réponse du Comité des Ministres à la Recommandation 1281 de l'Assemblée parlementaire, 578^e réunion des Délégués des Ministres, 18-20 novembre 1996.

⁶ 4^e Conférence Ministérielle sur l'Égalité entre les femmes et les hommes (Istanbul, 13-14 novembre 1997).

⁷ L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : cadre conceptuel, méthodologie et présentation des bonnes pratiques (1998). EG-S-MS (98) 2, 1998.

⁸ Vous trouverez dans le rapport sur les futures priorités (EG-S-FP (99) 1) un chapitre consacré à l'éducation ainsi que des recommandations.

⁹ Le document EG/ED (2000) 13 vous livrera de plus amples informations sur ce séminaire.

Plusieurs idées ont émergé au cours de ce séminaire. Voici quelques unes des étapes proposées favorisant une meilleure égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation:

- établir un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes ;
- promouvoir une véritable co-éducation tout au long du processus éducatif ;
- développer une nouvelle approche de l'enseignement prenant en compte la perspective de genre ;
- valoriser l'égalité et la diversité dans les méthodes d'enseignement, le matériel pédagogique, les programmes scolaires, l'organisation de l'école ;
- développer la recherche sur la question de la problématique du genre et de l'éducation ;
- coordonner les travaux des chercheurs/euses, enseignant(e)s et décideurs politiques pour amener les politiques éducatives à refléter les réalisations et les besoins en matière d'égalité et partager les informations et les expériences ;
- promouvoir des projets permettant aux jeunes de prendre conscience des différentes dimensions de la vie ;
- informer les enseignant(e)s des tendances et consensus internationaux ;
- promouvoir les partenariats entre les écoles et les parents ;
- promouvoir la citoyenneté démocratique ;
- impliquer les médias et aider les enfants à prendre du recul et à engager une réflexion à l'égard de ces médias.

Le présent rapport vise à poursuivre et approfondir l'examen de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation.

Education

Le Comité de l'Education (CC-ED) a également abordé la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'éducation dans le passé. Certains de ses projets ont intégré cette dimension, notamment le projet « *Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du 20^{ème} siècle*¹⁰ ».

En 2001, le Conseil de la Coopération Culturelle, responsable des travaux sur l'éducation et la culture, a organisé un séminaire sur « *L'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et par l'école* »¹¹. L'objectif de ce séminaire était d'évaluer une gamme de perspectives sur les manières dont l'école aborde et pourrait aborder les questions relatives à l'égalité entre les jeunes filles et les jeunes hommes à des niveaux formels et moins formels. Il a permis aux participant(e)s de débattre et d'axer leurs travaux sur des problèmes qu'ils estimaient contribuer à l'inégalité entre les femmes et les hommes dans et par l'éducation, d'approfondir ces questions et d'émettre des propositions pour des politiques et pratiques futures dans le domaine de l'éducation. Le séminaire a livré un aperçu très riche des différents défis et des stratégies susceptibles de les surmonter.

De plus, d'autres secteurs du Conseil de l'Europe étudient la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de leur propre domaine d'activité. La Division Média a organisé des forums, des séminaires sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et la responsabilité ou le rôle des médias¹², ainsi que sur l'éducation aux technologies de l'information¹³. La Direction de la Jeunesse a également étudié les modèles et la répartition des rôles par genre dans la société des jeunes¹⁴, en liaison avec l'éducation, l'emploi et les loisirs en Europe¹⁵.

¹⁰ TUDOR Ruth, *Enseigner l'histoire des femmes au 20e siècle : la pratique en salle de classe*. Conseil de l'Europe, 2000.

¹¹ « L'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et par l'école », rapport du Conseil de la Coopération Culturelle pour le 91^{ème} séminaire européen à l'intention du personnel enseignant(e) qui s'est tenu à Donaueschingen, Allemagne, 14-18 mai 2001.

¹² Conseil de l'Europe, « Droits de l'Homme et Sexe: La responsabilité des Médias », Séminaire, Strasbourg, 29 juin-1^{er} juillet; Conseil de l'Europe.

¹³ Ces séminaires portaient sur « l'éducation et la sensibilisation en vue d'une meilleure maîtrise d'Internet » et « apprendre et enseigner dans une société de la communication ».

¹⁴ Pour des informations complémentaires, voir : *Transitions of youth citizenship in Europe, culture, sub-culture and identity*. Editions du Conseil de l'Europe, 2001.

¹⁵ AZZOPARDI A., FURLONG A., STALDER B. *Les jeunes vulnérables : Perspectives sur la vulnérabilité en matière d'éducation, d'emploi et de loisirs en Europe (Tendances européennes jeunesse)*, 2000, Editions du Conseil de l'Europe.

D'autres études ont été menées dans le domaine du marché de l'emploi et du travail des femmes ; elles ont étudié les inégalités entre les jeunes des deux sexes sur le marché de l'emploi, le chômage plus élevé des femmes et la conciliation entre les vies familiale et professionnelle¹⁶.

L'Assemblée parlementaire s'est elle aussi attachée à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment au travers de sa *Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes* et en traitant de sujets spécifiques, par exemple au travers de sa Commission sur la science et la technologie, qui a étudié le rôle des femmes dans la science¹⁷.

B. UNION EUROPEENNE

Egalité entre les femmes et les hommes

L'Union européenne travaille depuis longtemps en faveur de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans toutes ses politiques et activités.

En modifiant l'Article 2 du Traité instituant la Communauté européenne, le Traité d'Amsterdam définit clairement le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes : « *La Communauté a pour mission ... de promouvoir dans l'ensemble de la Communauté ... l'égalité entre les hommes et les femmes* ». L'Article 3.2 stipule que « *la Communauté cherche à éliminer les inégalités, et à promouvoir l'égalité, entre les hommes et les femmes* ».

Les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes étaient fondées à l'origine sur la section 119 du Traité de la Communauté économique européenne, et plus récemment sur les articles 2 et 3 du Traité de la Communauté européenne, l'article 23(1) de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ainsi que sur la jurisprudence de la Cour européenne de justice et une série de directives et d'autres documents traitant de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'Union européenne a pour objectif de promouvoir les évolutions durables des rôles parentaux, des structures familiales, des pratiques institutionnelles, des formes d'organisation du temps et du travail, du développement et de l'indépendance personnels, mais elle s'intéresse également à l'homme et à la société dans son ensemble pour laquelle elle peut être un moteur de progrès et un gage de démocratie et de pluralisme¹⁸.

La caractéristique de base de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes a été définie par l'Union européenne de la manière suivante « Prendre en compte systématiquement les différences entre les conditions, situations et besoins des femmes et des hommes dans l'ensemble des politiques et actions communautaires : telle est l'orientation du principe de « *mainstreaming* » que la Commission a adopté. Il ne s'agit donc pas ici seulement d'ouvrir davantage aux femmes le bénéfice des programmes ou des fonds communautaires, mais bien de mobiliser à la fois les instruments juridiques, les moyens financiers et les capacités d'analyse et d'animation de la Communauté pour introduire dans tous les domaines le souci de la construction de relations équilibrées entre les femmes et les hommes. A ce titre, il est nécessaire et important d'ancrer les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes sur une étude se basant sur des données solides de la situation des femmes et des hommes dans les divers domaines ».

Trois groupes veillent également à garantir la prise en considération de la dimension de genre : le Groupe de Commissaires sur l'égalité des chances, le groupe inter-service sur l'égalité hommes-femmes et le Comité consultatif sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

¹⁶ Une série de documents peut être consultée, par exemple « *Girls power* » (Le pouvoir des filles), une compilation de la Conférence sur l'égalité des sexes, décembre 2000, Conseil national suédois pour les affaires de jeunesse ; les actes du forum de 1997 qui s'est tenu à Tallin sur « Garantir le libre choix en matière de procréation, de sexualité et de modes de vie en Europe : tendances et évolutions » ; les actes du forum organisé à Varsovie en 1996 sur « L'égalité sur le marché du travail et la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle : tendances et perspectives » EG/POL (99) 1.

¹⁷ Un exposé des motifs a été rédigé sur ce sujet, analysant le rôle des femmes dans la science et la technologie et l'amélioration de leur situation dans ces domaines, 19/11/98 AS/Science (1998) 11 révision 3.

¹⁸ Commission européenne, http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/gms_fr.html.

Pour ancrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques et les actions, l'Union européenne utilise une approche double associant l'approche intégrée et des actions spécifiques. Elle procède également à des évaluations des effets selon le genre, vérifie la prise en compte du genre et axe ses activités sur la formation et la sensibilisation des personnes clés ainsi que sur le contrôle, l'étalonnage et la ventilation des données et statistiques par sexe¹⁹.

En 1996, la Commission européenne a rédigé un projet de Communication²⁰ sur l'incorporation de l'égalité des chances dans toutes les politiques et activités communautaires. Elle avait pour objectif de mobiliser toutes les activités et politiques générales par l'introduction du souci actif et explicite de leurs effets possibles sur les situations respectives des femmes et des hommes. La Communication proposait des lignes directrices dans les domaines de l'emploi et du marché du travail, des politiques de coopération pour le développement des pays en voie de développement, des petites et moyennes entreprises, de l'éducation et de la formation, des droits des personnes, de la science et de la recherche et de la politique du personnel.

En 1998, la Commission européenne a présenté un rapport²¹ sur le suivi apporté à la Communication. Ce rapport examine en détail certains domaines politiques tels que l'éducation, la formation, la jeunesse, l'emploi et la politique sociale. Il étudie les imperfections, les obstacles et les initiatives dans le domaine de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 1999, la Commission a présenté un rapport annuel²² sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'Union européenne. Le rapport note dans le secteur de l'emploi et de la vie familiale que « ce qui est nouveau, ce n'est pas la reconnaissance de l'égalité, mais le statut renforcé qu'elle a acquis à l'occasion de la révision du cadre juridique des Fonds structurels ». Les nouvelles dispositions relatives au suivi et à l'évaluation devraient produire un effet important en faveur de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Le volet NOW (*New Opportunities for Women*, Nouvelles chances pour les femmes) de l'initiative emploi a constitué une source importante de bonnes pratiques en matière d'égalité au cours des dix dernières années et l'expérience acquise doit être intégrée de façon horizontale. Une dimension d'égalité entre les femmes et les hommes a été intégrée dans toutes les propositions d'initiatives communautaires présentées par la Commission à la fin de 1999 pour la période 2000-2006.

Les politiques examinent également les progrès réalisés dans l'éducation, la formation et la jeunesse et affirment que « la deuxième phase du programme Leonardo da Vinci (2000-2006) relatif à la formation professionnelle prévoit que, dans la mise en oeuvre de ses objectifs généraux, une attention particulière sera accordée aux propositions visant à favoriser l'accès à la formation des personnes les plus défavorisées sur le marché du travail, y compris les personnes handicapées, ainsi qu'à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, en vue de lutter contre la discrimination dans la formation. Le deuxième programme d'action communautaire Socrates en matière d'éducation (2000-2006) intègre la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et entre les filles et les garçons dans son objectif de renforcement de la formation tout au long de la vie en Europe. La dimension d'égalité entre les femmes et les hommes constitue l'un des critères de sélection des activités du programme et doit être intégrée dans les rapports sur les résultats et l'évaluation. La proposition de la Commission relative au nouveau programme JEUNESSE, qui comporte des échanges de jeunes, des initiatives en faveur des jeunes et un service volontaire européen, intègre également la promotion de l'égalité des chances dans ses objectifs. Une résolution adressée aux gouvernements des États membres les invite à promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'utilisation des outils de la société de l'information dans les établissements scolaires et à tous les niveaux de formation et d'éducation ».

Education, formation et jeunesse

L'éducation est tout d'abord de compétence nationale. Dans l'Union européenne, chaque État membre assume la pleine responsabilité de l'organisation de ses systèmes éducatifs comme du contenu des programmes, en vertu du « principe de subsidiarité ». L'Union européenne se veut un forum d'échange d'idées et de bonnes pratiques, mais n'est pas dotée d'une politique d'éducation.

¹⁹ L'Annexe III énumère une liste d'instruments et de documents.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

Son rôle est de créer un système de coopération véritable entre les Etats membres en préservant les droits de chaque Etat membre en termes de contenu et d'organisation de ses systèmes d'éducation et de formation²³. L'Union européenne apporte :

- des partenariats plurinationaux en matière d'éducation, de formation et de jeunesse ;
- des programmes d'échanges et des possibilités d'étudier à l'étranger ;
- des projets d'enseignement et d'éducation innovants ;
- des réseaux d'experts universitaires et professionnels ;
- un cadre dans lequel traiter les questions générales telles que les nouvelles technologies dans l'éducation et la reconnaissance internationale des qualifications ;
- une plate-forme pour rechercher le consensus, effectuer des comparaisons, réaliser un étalonnage et élaborer des politiques²⁴.

L'Union européenne assure également la promotion de la coopération au travers :

- des programmes d'action communautaires tels que SOCRATES (pour l'éducation) ou LEONARDO DA VINCI (pour la formation professionnelle) ;
- des actes juridiques communautaires favorisant la coopération politique entre les Etats membres, tels que des recommandations, des communications et des documents de travail²⁵.

En 1985, le Conseil et les ministres de l'éducation, réunis au sein du Conseil, ont adopté une Résolution comportant un programme d'action pour l'égalité des chances des filles et des garçons dans l'éducation ²⁶ .

La Résolution prévoit un accord entre le Conseil Européen et les Ministres de l'Education pour mettre à disposition, dans leurs systèmes d'éducation respectifs, les fonds nécessaires en vue :

- d'assurer une égalité de chances pour les filles et les garçons d'accéder à toutes les formes d'enseignement et à tous les types de formation ;
- de permettre aux filles et aux garçons de choisir l'éducation et la carrière qui leur offriront des possibilités égales dans le domaine de l'emploi et de l'indépendance économique ;
- de motiver les filles et les garçons à choisir des emplois non traditionnels afin qu'ils/elles aient accès à des emplois davantage diversifiés, et
- d'encourager les filles ainsi que les garçons à participer à de nouveaux marchés, en particulier aux technologies d'information et aux biotechnologies.

Les dix objectifs du programme d'action contenu dans la Résolution de 1985 sont les suivants :

1. Sensibilisation de l'ensemble des acteurs du processus éducatif à la nécessité de réaliser l'égalité des chances entre les filles et les garçons ;
2. Orientation scolaire et professionnelle comme service à l'usage de tous les élèves en vue d'encourager la diversification des choix professionnels des garçons et des filles ;
3. Ouverture de l'école sur le monde du travail et le monde extérieur, notamment par l'organisation, à tous les niveaux, de contacts des élèves avec le monde du travail, en particulier lorsque le travail féminin non traditionnel est valorisé, et avec l'environnement extrascolaire en général ;
4. Élargissement des possibilités d'accès réel des filles et des garçons à toutes les filières de la formation professionnelle et soutien, par des mesures adéquates, des filles et des garçons ayant choisi des filières professionnelles non traditionnelles ;
5. Insertion de la problématique et de la pédagogie de l'égalité des chances dans la formation initiale et continue des enseignants ;
6. Dans les établissements éducatifs mixtes, renforcement des pratiques de la coéducation ;

²³ Commission européenne, http://europa.eu.int/comm/education/doc/official/index_en.html .

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Résolution du Conseil et des ministres de l'éducation, réunis au sein du Conseil, du 3 juin 1985, comportant un programme d'action sur l'égalité des chances des jeunes filles et des garçons en matière d'éducation

7. Évolution vers une répartition équilibrée des postes occupés entre les responsables féminins et masculins du processus éducatif ;
8. Élimination des stéréotypes persistants dans les manuels scolaires, dans l'ensemble du matériel pédagogique, dans les instruments d'évaluation et dans le matériel d'orientation ;
9. Actions spécifiques en faveur des catégories les plus défavorisées, notamment en faveur des jeunes filles particulièrement peu encouragées par leur famille à poursuivre des activités scolaires et en faveur des enfants de travailleurs migrants (prévention de l'analphabétisme, formation linguistique) ;
10. Mesures spécifiques visant à encourager la promotion de programmes pour l'égalité des chances entre filles et garçons.

En 2003, le projet Jean Monnet de la Commission européenne, qui fait partie du programme et de l'action pour l'éducation et la formation, a organisé une conférence sur « L'égalité entre les femmes et les hommes et l'avenir de l'Europe » pour réfléchir sur la place de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'avenir de l'Union européenne. Le but était de formuler des propositions spécifiques aux membres de la Convention qui devraient aider à faire de l'objectif « Egalité entre femmes et hommes » une réalité²⁷. Certaines conclusions concernant des préoccupations et des propositions ont été formulées, en liaison avec les domaines clés abordés ici. Il est à noter que les recommandations portaient sur des dispositions plus spécifiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de la maternité et de la paternité et la réconciliation des vies familiale et professionnelle, la classification des genres dans tous les domaines, y compris l'emploi.

En 1998, la Commission européenne a publié un manuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Union européenne²⁸. Vous trouverez des informations sur des projets tels que la formation des enseignant(e)s, l'orientation de carrière et l'élimination des stéréotypes. dans des manuels. En outre, d'autres documents et projets de l'Union européenne peuvent être trouvés sur son site Internet : <http://europa.eu.int>²⁹

²⁷ Pour une vue d'ensemble de cette conférence, voir :

http://europa.eu.int/comm/education/programmes/ajm/equality/index_en.html .

²⁸ Le titre de cet ouvrage est « Manuel de référence sur l'égalité des chances et dimension de genre dans l'enseignement primaire et secondaire de l'union européenne » de la DG XXII, 1998.

²⁹ Community framework strategy on gender equality (2001-2005) (COM(2000)335final)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/strategy_en.html

Incorporation of equal opportunities into Community policies

<http://europa.eu.int/scadplus/leg/en/cha/c10921.htm>

Gender equality

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/gms_en.html

Education, Training and Youth

<http://europa.eu.int/scadplus/leg/en/cha/c00003.htm>

Annual work programs of the framework strategy (guide to gender impact assessment)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/gender/gender_en.pdf

Practical guide on gender mainstreaming for future member states

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/gmprac_guide_en.pdf

Mechanism and indicators for implementation of gender mainstreaming actions (only in French)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/documents/sensi3_00_fr.pdf

Guide to gender assessment impact

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/news/mainstreaming_en.htm

Conference of Ministers in charge of gender equality (2000)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/news/conference_en.htm

Ministerial conference on gender equality and employment policy (1999)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/news/eqministers_en.htm

European Parliament hearing on gender mainstreaming (1999)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/news/mainstreaming_en.htm

Report from the Commission to the Council, the European Parliament, the Economic and Social Committee and the Committee of the Regions - Equal opportunities for women and men in the European Union (1999)

http://europa.eu.int/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=en&type_doc=COMfinal&an_doc=2000&nu_doc=123

Report from the Commission on the follow-up of the communication "incorporating equal opportunities for women and men into all Community policies and activities" (COM(98)122final) (1998)

http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/com98122/com98122_en.pdf

Communication "incorporating equal opportunities for women and men into all Community policies and activities" (COM(96)67final) (1996) (only in French) http://europa.eu.int/comm/employment_social/equ_opp/com9667.htm

C. ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)³⁰ a oeuvré dans le domaine de l'éducation et dans celui de l'égalité homme-femme sur le plan social.

Egalité entre les femmes et les hommes

« L'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des pays en développement est intimement liée aux progrès réalisés en matière de l'égalité homme-femme et d'autonomisation des femmes. Faire appel aux connaissances et à l'expérience des hommes et des femmes est indispensable au développement durable centré sur la personne. L'égalité homme-femme nécessite des mesures incitatives afin d'intégrer la perspective genre dans les actions de développement à tous les niveaux. »³¹.

Les travaux de l'OCDE en matière d'égalité homme-femme sont menés principalement par le Réseau sur l'égalité homme-femme (GENDERNET). Le Comité d'Aide au Développement joue également un rôle important en dressant des inventaires sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans certains domaines clés tels que la pauvreté, la santé, l'éducation et le développement environnemental durable.

Une étude³² a été commandée sur les stratégies de promotion de la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'éducation. Des bonnes pratiques ont été identifiées et illustrées, notamment en liaison avec des instruments et des méthodologies pratiques. Bien que les résultats proviennent d'agences bilatérales et multilatérales qui se consacrent à la coopération pour le développement, ils ont trait au cadre global des engagements pour l'éducation et traitent des capacités institutionnelles à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Les principes essentiels de bonne pratique identifiés dans cette étude sont :

- l'adoption d'une approche holistique de l'éducation au niveau programme- secteur ;
- le traitement simultané de la qualité de l'éducation et de son accès universel.

Le site Internet de l'OCDE propose également des liens utiles vers d'autres pages web consacrées à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'adresse <http://www.oecd.org/dataoecd/47/35/1896261.htm> .

Education

« Les personnes aussi bien que les pays tirent avantage de l'instruction. Pour les personnes, les avantages potentiels résident dans la qualité de vie en général et dans la rentabilité économique d'un emploi durable et satisfaisant. Pour les pays, l'avantage potentiel est lié à la croissance économique et à l'instauration de valeurs communes qui cimentent la cohésion sociale»³³.

L'OCDE axe son action sur sept aspects liés au secteur de l'éducation :

- développement des capacités, éducation et formation ;
- économie et gestion des connaissances ;
- éducation et compétences ;
- emploi et compétences ;
- politiques favorables à la famille ;
- objectifs du millénaire en matière de développement ;
- capital humain et social.

³⁰ Pour de plus amples informations sur les travaux de l'OCDE dans les domaines de l'éducation et de l'égalité des sexes, voir le site web www.oecd.org ;

Pour l'éducation, rendez-vous sur http://www.oecd.org/topic/0,2686,en_2649_37455_1_1_1_1_37455,00.html et pour l'égalité des sexes voir http://www.oecd.org/topic/0,2686,en_2649_34541_1_1_1_1_37419,00.html .

³¹ OCDE, http://www.oecd.org/about/0,2337,en_2649_34541_1_1_1_1_37419,00.html .

³² OCDE, http://www.oecd.org/findDocument/0,2350,en_2649_34541_1_119666_1_1_37419,00.html .

³³ OECD, http://www.oecd.org/topic/0,2686,en_2649_37455_1_1_1_1_37455,00.html .

Les études menées par l'OCDE dans le domaine de l'éducation ne visent pas l'égalité entre les femmes et les hommes au plan général. A titre d'exemple, l'OCDE examine les relations entre la population active et la vie familiale. Elle travaille sur des politiques et des évaluations des systèmes éducatifs et de formation, des indicateurs sur des sujets tels que l'équité³⁴ et l'intégration sociale, les technologies de l'information et de la communication et l'apprentissage, l'innovation, la recherche et la documentation. Elle examine les mesures qui influent sur les incitations à investir en capital humain et sur l'efficacité des services d'éducation, étudie les incitations financières poussant les individus à investir en capital humain au-delà de la scolarité obligatoire, et l'impact des arrangements financiers des gouvernements sur l'équité. Elle réalise ses études sur les concepts et les fondements théoriques d'une économie pilotée par le savoir, au travers d'analyses d'études de cas des secteurs privé et public, des enquêtes sur la gestion des connaissances, l'analyse des systèmes éducatifs de recherche-développement et les capacités des universités à gérer la recherche. D'autres études portent sur les arrangements et les pratiques institutionnels qui sous-tendent la mise à disposition des possibilités d'apprentissage pour divers groupes.

D. NATIONS UNIES

Principe d'égalité et de non-discrimination

La Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies, ratifiée par la plupart des Etats membres du Conseil de l'Europe, fournit un cadre à l'introduction de la dimension de genre dans les écoles.

En ratifiant cette Convention, les Etats membres s'engagent, *inter alia* :

- à inscrire le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs constitutions nationales et à assurer par voie de législation ou par d'autres moyens appropriés l'application effective dudit principe (Article 2) ;
- à adopter des mesures temporaires spéciales visant à accélérer de facto l'instauration d'une égalité de fait entre les hommes et les femmes (Article 4) ;
- assurer aux femmes des droits égaux à ceux des hommes en ce qui concerne l'éducation (Article 10).

Lors de la 23^{ème} session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies « *Femmes 2000, Egalité entre les femmes et les hommes, Développement et Paix pour le 21ème siècle* », au cours de laquelle une résolution a été adoptée sur des actions et des initiatives complémentaires pour mettre en œuvre la déclaration et la Plate-forme de Pékin, les Etats membres se sont engagés à :

- « a) Assurer l'élaboration de politiques qui garantissent aux femmes un accès égal à l'éducation, l'élimination des discriminations fondées sur des critères de genre dans l'éducation, y compris la formation professionnelle, la science et la technologie, une éducation de base pour les filles, notamment celles qui vivent dans des zones rurales et défavorisées, ainsi que la possibilité pour toutes les femmes et les filles de poursuivre leur éducation à tous les niveaux;
- b) Appuyer la mise en œuvre de plans et programmes d'action qui garantissent la qualité de l'éducation, de meilleurs taux de poursuite des études pour les garçons et les filles, l'élimination de discriminations fondées sur des critères de genre et des stéréotypes dans les programmes, le matériel et les processus éducatifs;
- c) Accélérer, tout en faisant preuve d'un engagement politique accru, l'application des mesures visant à porter le taux de scolarisation des filles dans les cycles primaire et secondaire au niveau de celui des garçons d'ici à 2005 et à garantir l'accès universel des garçons et des filles à l'enseignement primaire d'ici à 2015, comme préconisé lors de plusieurs conférences mondiales, et mettre fin aux politiques qui, manifestement, aggravent et perpétuent les disparités;

³⁴Vous trouverez un exemple des travaux réalisés sur les marchés du travail et l'égalité des sexes sur : <http://www1.oecd.org/publications/observer/215/e-smith.htm> .

- d) Élaborer des programmes d'enseignement soucieux d'équité entre les femmes et les hommes depuis l'école maternelle jusqu'à l'université, en passant par l'école élémentaire et les établissements de formation professionnelle, afin de lutter contre les stéréotypes fondés sur le sexe qui sont l'une des principales causes de ségrégation dans la vie active. »

D'autres agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales ont travaillé sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes liées à l'éducation et les aspects clés abordés dans ces rapports, par exemple les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la vie économique et le marché du travail, les influences et structures familiales et les cultures jeunes.

Voici quelques liens vers des sites Internet traitant de ces questions :

- **Nations Unies :** <http://www.un.org/womenwatch/confer/index.html>:
<http://www.un.org/womenwatch/daw/public/>
- **FAO :** <http://www.fao.org/gender/GENRE.htm>
- **BIT :** http://www.ilo.org/dyn/gender/gender.home?p_lang=fr
- **UNICEF :** <http://www.unicef.org/girlsed/gelef.htm>:
- **PNUD :** <http://www.undp.org/toppages/gender/genframe.htm>:<http://www.undp.org/gender/>
- **UNESCO :** <http://www.unesco.org/women>
- **UNIFEM :** <http://www.unifem.org/>
- **OXFAM :** <http://www.oxfam.org.uk/>
- **Banque mondiale :** <http://www.worldbank.org/gender>

II. LES RECENTES EVOLUTIONS DE LA SOCIETE ET LEUR IMPACT EVENTUEL SUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES – CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES ET D'ENSEIGNANT(E)S D'ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DES ETATS MEMBRES

INTRODUCTION

Cette partie est consacrée aux aspects positifs et négatifs de l'évolution sociale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et dans le système scolaire en général. Pour analyser ces changements, les États membres du Conseil de l'Europe ont été invités à livrer des contributions écrites sur la base de huit questions posées par le Groupe EG-S-GS. Des contributions ont été faites par des États membres du Conseil de l'Europe sur les questions-clés sur lesquelles portait le rapport :

- les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la vie économique et le marché du travail ;
- les influences et structures familiales ;
- les cultures jeunes.

Ces contributions proviennent de membres du Groupe EG-S-GS et de différents intervenants du monde éducatif – enseignant(e)s, professeur(e)s d'université et fonctionnaires gouvernementaux³⁵.

Afin de recueillir des informations sur l'expérience pratique journalière des enseignant(e)s sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les États membres du Conseil de l'Europe, le groupe a décidé d'élaborer un questionnaire plus détaillé sur les quatre domaines clés de sa recherche. Le but de ce questionnaire était de rassembler des informations sur les aspects positifs

³⁵ pour plus d'informations sur les membres du Groupe voir la liste des membres du Groupe de Spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS).

et négatifs de l'impact des récentes évolutions sociales sur les relations entre les femmes et les hommes à l'école.

Un questionnaire sur *l'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes* a été élaboré et adressé à des enseignant(e)s des écoles primaires et secondaires sensibles aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes et disposé(e)s à livrer des informations sur leur expérience personnelle, par le truchement des membres du *Groupe de spécialistes sur la promotion de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS)* et le *Comité Directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG)*. Quelques difficultés ont surgi quant à la mobilisation des enseignant(e)s, quelque peu freinée par la longueur du questionnaire et les questions soulevées. Il a été plus facile d'obtenir des réponses de la part des enseignant(e)s, généralement plus sensibilisées aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Il a semblé important de recueillir des informations des enseignant(e)s aussi bien en milieu rural qu'urbain et dans un environnement multiculturel.

L'objectif n'était pas la recherche de preuves irréfutables sur la situation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe (une étude de cette taille étant au-delà des moyens que possédait le groupe), mais plutôt d'une meilleure connaissance des expériences pratiques des enseignant(e)s. Il visait également à recueillir des informations sur les effets de l'évolution sociale récente sur les relations entre les filles et les garçons à l'école, sous un angle positif et négatif. Bien que l'étude ne peut pas être interprétée comme représentant la situation actuelle et réelle vu le manque de données, la sincérité de la majorité des réponses reçues est satisfaisante et une foule d'informations précieuses a été recueillie au travers de cette enquête, notamment la nécessité d'accentuer la sensibilisation et la formation du personnel éducatif en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, de développer des instruments et des compétences pour reconnaître les inégalités et les traiter, et de mettre au point des stratégies de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école à tous les niveaux d'intervention.

Une consultante externe, Mme Maureen Bohan du Ministère de l'Education et des Sciences d'Irlande, a été recrutée pour analyser et mettre en lumière les idées clés et les messages livrés par les questionnaires et pouvant aider à l'élaboration de lignes directrices.

A. ANALYSE DES CONTRIBUTIONS ECRITES DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les huit questions suivantes ont été adressées aux Etats membres afin de structurer leurs contributions écrites sur l'évolution sociale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et dans le système scolaire en général. Elles concernaient les questions clés au centre de ce rapport : nouvelles technologies de l'information et de la communication, vie économique et marché du travail, influences et structures familiales et cultures jeunes.

1. Quelle est l'incidence des changements liés au genre/à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école?
2. Les rôles assignés aux femmes et aux hommes dans le contexte scolaire changent-ils et dans l'affirmative pourquoi et de quelle manière ?
3. L'origine sociale a-t-elle une influence sur l'égalité et les rôles des femmes et des hommes à l'école et si oui, de quelle manière ?
4. Les cultures jeunes influent-t-elles sur l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau scolaire ?
5. L'égalité entre les femmes et les hommes est-elle prise en compte dans la formation des enseignant(e)s et les pratiques pédagogiques ?
6. Images, représentation et visibilité des femmes et des hommes : comment les femmes et les hommes sont-ils dépeints dans les manuels et dans les programmes scolaires ? Comment les femmes sont-elles représentées dans l'histoire ? Qu'est-ce qu'une « femme qui réussit » ? Pourquoi le succès/pouvoir est considéré comme une attribution masculine ?
7. Dans quelle mesure l'allocation des ressources, l'espace et les aménagements structurels sont ils sexués ?
8. L'accès aux nouvelles technologies et leur emploi à l'école présentent-ils des différences pour les filles et les garçons ?

Les contributions écrites des Etats membres fournies en réponse à ces questions sont analysées ci-dessous.

1. Quelle est l'incidence des changements liés au genre/à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école?

Les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes, ainsi que les chances et les obstacles rencontrés évoluent dans le temps en raison des influences sociales, religieuses et culturelles et peuvent éventuellement mener à l'émergence d'une nouvelle mentalité à l'égard de l'égalité des femmes et des hommes et à l'abandon des stéréotypes. Cette nouvelle mentalité mène à l'égalité entre les femmes et les hommes en tant qu'individus dotés des mêmes droits sociaux dans la vie privée et publique.

L'éducation reçue par les garçons et les filles occupe une place déterminante dans ce domaine. Ce secteur public offre de grandes possibilités pour instaurer la responsabilité sociale et des relations de haute qualité entre les femmes et les hommes. Les rôles, le comportement et les attitudes liées au genre sont appris et modifiés à l'école, ils sont déterminants pour la prévention de certains phénomènes psychosociaux négatifs tels que la violence (sexuelle ou domestique), la discrimination fondée sur le sexe, l'asymétrie des genres, les complexes d'infériorité, le harcèlement, etc. L'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école transmet aux enfants un modèle comportemental de développement, d'identification, d'orientation et d'appartenance psychosociale.

Les principaux effets de cette éducation en matière de genre ont été identifiés. Les écoles et les systèmes d'éducation ont permis une progression en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et ce de plusieurs façons : l'introduction de modules d'éducation à l'égalité des femmes et des hommes pour sensibiliser aux aspects sociaux des genres (incluant une nouvelle conception des rôles que les filles et les garçons, les femmes et les hommes peuvent jouer dans la vie privée et publique), et dépasser les concepts stéréotypés des rôles des genres ; l'inclusion de programme d'éducation en matière de relations sociales réciproques dépassant les concepts traditionnels simplistes de différence entre les genres, et en les analysant sous l'angle du développement entre individus complexes sans tenir compte de leur genre ; en développant des programmes scolaires qui prennent en compte l'égalité entre les femmes et les hommes; en modernisant l'éducation des jeunes générations (actuelles et futures) de femmes et d'hommes en matière de relations sociales réciproques fondées sur le partenariat et le respect mutuel.

Il reste toutefois certains obstacles à surmonter. Il y a toujours un maintien nettement marqué du système patriarcal dans la société qui continue à marginaliser les femmes. La plupart du temps, les individus de sexe masculin font figure de norme et de référence en termes de performances. Les effets des sociétés régies par les hommes mènent à un manque d'engagement politique à l'égalité entre les femmes et les hommes et à un manque de sensibilisation aux problèmes d'égalité.

Le traitement stéréotypé réservé aux individus en fonction de leur sexe, exagère les différences et ne s'attarde pas sur l'aspect unique de chaque être humain. L'exploitation de l'image des femmes dans les médias continue à persister, comme la participation des jeunes filles et des femmes à leur propre marginalisation.

Le rôle des hommes et leurs responsabilités, comme les opportunités, sont aussi restreints par la perpétuation de la patriarchie. Des facteurs comme l'origine sociale, la religion, l'éducation, l'âge, l'appartenance ethnique et l'environnement géographique, économique et politique continuent de réduire la volonté de changement de certains hommes et continuent d'être des obstacles à la réalisation d'une égalité entre les femmes et les hommes.

2. Les rôles assignés aux femmes et aux hommes dans le contexte scolaire changent-ils et dans l'affirmative pourquoi et de quelle manière ?

Pour certains Etats, on note une transformation lente mais certaine des valeurs patriarcales qui engendrent la discrimination à l'égard des femmes (et des hommes) en des valeurs démocratiques qui traitent les êtres humains comme des personnes, quels que soient leur sexe, race, âge, etc. Ces transformations dans la société influent fortement sur le comportement et les relations entre les individus, notamment les relations entre personnes de sexe opposé. Les rôles assignés aux femmes

et aux hommes sont en constante mutation. La transition des rôles traditionnels aux nouvelles relations est un processus complexe aboutissant au développement de certains traits de caractère que l'éducation avait traditionnellement négligés. Pour les filles cela les a conduit à apprendre à faire preuve de courage et à prendre en main sa propre destinée, à être plus indépendante et à s'ouvrir à la sphère publique. L'éducation des filles est maintenant considérée comme incomplète si elle ne comprend pas le droit à la liberté de choisir et de s'affirmer. Beaucoup de filles sont conscientes de gagner leur liberté et leur dignité grâce à l'école.

Pour les garçons cela se traduit en une capacité à apprendre et à se préoccuper du processus, à ne pas redouter l'échec, à se montrer moins durs et moins agressifs, à devenir plus sociables et responsables, à s'ouvrir à la sphère publique, etc.)

A ce stade de la transformation, il est utile pour les jeunes d'étudier soigneusement la perception qu'ont les deux sexes de leurs rôles respectifs et de réfléchir à la façon dont elle influe sur leur vie. Dans ce contexte, les jeunes ont besoin de se familiariser avec les concepts et les constructions de genre.

Les matériels et illustrations qui engendrent le sexisme doivent être contrôlés et modifiés : livres et jeux pour enfants, bandes dessinées, jeux vidéo et films qui conditionnent les mentalités des jeunes et construisent leurs comportements et rôles.

Dans certains Etats, on considère que les rôles des filles et des garçons dans les écoles n'ont guère évolué au cours des dernières années car la notion d'égalité entre les femmes et les hommes figurait déjà dans leur stratégie d'enseignement, de planification et de formation. Certains exemples d'égalité de traitement ont montré que les filles et les garçons suivent les mêmes cours et sont soumis à un même traitement. Toutefois, il y a lieu de garder à l'esprit qu'un même traitement appliqué aux deux sexes n'aboutit pas forcément à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les méthodes d'enseignement neutres ou aveugles à l'égard des genres ne prennent pas en compte la diversité des genres et peuvent ne pas mener à un résultat équitable.

D'autres informations livrées par les contributions d'états ont mentionné que les jeunes filles obtenaient de meilleurs résultats à l'école que les garçons à tous les niveaux ; elles redoublent moins souvent et ont un taux de réussite plus élevé au baccalauréat. Certains se sont inquiétés de cette « sur-performance » des filles à l'école, comparativement aux garçons, notamment la presse. Toutefois, les études révèlent que cette préoccupation n'est qu'un leurre : en fait les disparités sont beaucoup plus importantes entre les garçons eux-mêmes qu'entre filles et garçons. En réalité, les garçons issus des groupes sociaux les plus défavorisés sont dans une inquiétante situation de rejet de l'école alors que les filles appartenant aux mêmes groupes adoptent des stratégies différentes en matière d'éducation, qu'elles considèrent comme un moyen d'intégration et de développement social. La tendance des filles à se conformer au système éducatif pourrait expliquer leurs meilleures performances à l'école.

En France, à partir des années 80, les effectifs des filles et des garçons ont atteint un point d'équilibre. Dans l'ensemble toutefois, le système scolaire est très souvent le théâtre de ségrégation. Du point de vue des disciplines, la situation n'a que peu évolué ces dernières années, hormis la féminisation des écoles d'ingénieur (statistiques : 9,2 % des élèves-ingénieur(e)s étaient des femmes en 1975 contre 23,1 % en 2001, selon la Direction française de la programmation et du développement). Une augmentation du pourcentage de filles dans la filière des études commerciales est également notée (37,5 % en 1979 contre 50,3 % en 2000). Parmi les exemples les plus marquants : en 2000, le pourcentage de filles dans ces filières (au départ et en fin de scolarité) était de 71,8 % alors que le pourcentage des garçons dans la filière des études industrielles (au départ et en fin de scolarité) était de 93 %.

Toujours en France, au sein du corps enseignant, quelques changements dans la répartition des effectifs par sexe ont également été relevés. Pour ce qui est du personnel administratif des établissements scolaires, on relève une féminisation certaine, mais avec des disparités liées à la géographie du pays. Si cette tendance est très marquée dans la capitale, elle l'est beaucoup moins dans d'autres académies. A l'instar des autres ministères, l'éducation nationale française a entrepris d'accroître le nombre de femmes aux échelons supérieurs de la hiérarchie. Un plan à long terme a été

adopté à cet effet par les autorités. Concernant les cadres administratifs, les changements sont plus manifestes mais il faut reconnaître que la situation de départ laissait fortement à désirer. Néanmoins, au 15 décembre 2000, les statistiques de répartition des effectifs femmes-hommes dans les postes et les emplois de cadres de supervision montraient néanmoins un déséquilibre frappant en faveur des hommes, ces derniers occupant 65 % des postes contre 35 % seulement pour les femmes. A l'heure actuelle par exemple, la France ne compte que 7 rectrices sur les 30 académies. Au niveau des directeurs/trices des services d'information et d'orientation de ces autorités, le nombre de titulaires féminines est également en voie d'augmentation (ces personnes sont directement impliquées dans l'introduction de politiques d'égalité des chances).

3. L'origine sociale a-t-elle une influence sur l'égalité et les rôles des femmes et des hommes à l'école et si oui, de quelle manière ?

Des études françaises montrent que les différences (concernant les stéréotypes de genre) entre les filles et les garçons des groupes sociaux les plus favorisés sont moins importantes qu'entre les filles et les garçons des groupes dits défavorisés. C'est dans ces groupes que les stéréotypes de genre sont plus importants et plus visibles.

Concernant les sous-performances des garçons à l'école, les garçons issus des groupes défavorisés sont tout particulièrement montrés du doigt. Cette situation a trait à leur besoin de faire preuve de virilité, ce qui les amène à rejeter systématiquement toute attitude positive à l'égard de la réussite scolaire et à se tourner vers une affirmation de soi en dehors de l'école, dans le cadre de groupes de pairs.

Dans ces groupes, les filles attachent plus d'importance à la réussite scolaire, qu'elles considèrent comme un moyen pouvant les aider à changer de condition sociale et souvent à lutter contre la soumission qui leur est imposée au sein de leur famille. D'autres résultats de recherches effectuées par d'autres Etats sur la performance académique des filles et des garçons sont similaires aux résultats obtenus par les études françaises en ce qui concerne les garçons provenant de milieux défavorisés, mais pas en ce qui concerne les filles provenant des mêmes milieux.

Certains Etats ont noté que l'origine sociale n'était pas le seul facteur ayant un impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes : l'origine ethnique peut également encourager les inégalités. Les écoles allemandes regroupent beaucoup de nationalités différentes, notamment turque, italienne, espagnole, mais aussi polonaise et russe ainsi que des migrants d'origine allemande et venant des pays d'Europe de l'est. Ces derniers en particulier accordent une grande importance aux rôles traditionnels dévolus aux femmes et aux hommes, rôles souvent contraires à notre société moderne « ouverte ». Dans ces communautés, l'égalité entre les femmes et les hommes est souvent un vain mot, les filles sont considérées comme inférieures aux garçons, elles naissent et sont éduquées selon le modèle de rôle standard qui prévaut dans ces familles : fille-femme-épouse-mère. Hormis dans le cadre des salles de classe, les parents ne veulent pas qu'elles se mêlent aux autres enfants, elles ne sont par exemple pas autorisées à participer aux activités extrascolaires, voyages d'étude ou soirées dansantes, même organisées par l'école.

Il a également été noté que dans d'autres Etats, tels que la Norvège, il n'existait pas de différence significative fondée sur l'origine sociale. Il s'agit d'une société où la structure économique des familles ne diffère pas grandement. Il semble néanmoins que les disparités économiques aient tendance à s'accroître et la situation risque de changer dans le futur.

4. Les cultures jeunes influent-elles sur l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau scolaire ?

Pour la plupart des Etats membres, les cultures jeunes ont une incidence sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école. Certains aspects négatifs ont été soulignés, tels que le sport, les jeux vidéo et la musique, qui sont souvent vecteurs de violence et de misogynie. A l'instar de la télévision, les magazines et les productions cinématographiques pour adolescents exercent une influence sur les filles et les jeunes femmes, mais peu d'études ont été effectuées dans ce domaine.

Les gens peuvent également créer des stéréotypes culturels sous l'influence de leurs traditions et de leur culture. Ils reposent sur les clichés forgés par l'école, l'église, les arts, les médias et la publicité. Les recherches menées montrent les asymétries suivantes dans la représentation des deux sexes :

- Bien que formant plus de la moitié de la population mondiale, les femmes sont sous-représentées dans les images publiques ;
- Les hommes sont dépeints comme actifs, assurés et influents, alors que les femmes sont représentées comme des êtres passifs et n'ayant virtuellement aucune influence ;
- Les hommes y sont des experts et des meneurs, les femmes des subalternes ;
- Les rôles masculins sont très diversifiés tandis que les femmes sont cantonnées dans des rôles liés à la famille, avec l'image de concubine, de servante ou de prostituée.

Cette asymétrie est dangereuse car elle influe sur le comportement des deux sexes au travers de l'imitation des modèles diffusés par les médias. On doit se préoccuper de cette dangereuse tendance pour pouvoir combattre ses modèles stéréotypés.

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont avant tout d'ordre culturel. De par leur rôle, les institutions éducatives peuvent aider au choix de la destinée des garçons et des filles. Si, officiellement, le système scolaire est neutre, il est en fait extrêmement sexué : les filles sont majoritaires dans les formations professionnelles aux spécialisations artistiques et au secteur des services. Historiquement, la différenciation sexuelle des rôles sociaux a engendrée la différenciation sexuelle de l'apprentissage : les sciences et l'industrie pour les garçons, les arts et les services pour les filles. Lorsqu'elles quittent l'école, les filles sont plus nombreuses que les garçons à se lancer dans l'enseignement supérieur après avoir obtenu un diplôme scolaire général. Bien qu'étant plus qualifiées, il leur est difficile de faire reconnaître leur bagage universitaire sur le marché du travail et elles sont confrontées en permanence à la concurrence et à la ségrégation

Dans le domaine de la connaissance et de l'expérience, l'intuition, l'émotion et la compassion font l'objet d'une discrimination constante, tout comme l'éducation éthique et morale (facteurs considérés comme typiquement féminins), alors que les aspects rationnels et informatifs sont portés aux nues. Les sciences humaines sont jugées secondaires et traitent de problèmes non directement liés à la vie dans la société. La situation est toutefois en train d'évoluer. L'accès des femmes à l'enseignement supérieur a permis à un grand nombre d'entre elles d'embrasser des carrières prisées : l'enseignement, la médecine, le droit, le commerce. Par ailleurs, d'autres questions ont été soulevées concernant les garçons, si on les forme à leur rôle de parent, de conjoint et à la vie privée.

5. L'égalité entre les femmes et les hommes est-elle prise en compte dans la formation des enseignant(e)s et les pratiques pédagogiques ?

Dans certains Etats membres, elle est effectivement prise en compte et trouve sa place dans les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes du système éducatif. En France, de nombreuses actions ont été évoquées, que ce soit dans le domaine de l'orientation, de la citoyenneté ou de la violence sexiste. Ces politiques peuvent porter sur l'introduction d'un module obligatoire d'égalité des chances dans les instituts de formation des enseignant(e)s, dans la formation des enseignant(e)s et des administrateurs du système éducatif, au travers de l'organisation de colloques, de cours et de journées de formation à l'éducation. Ces actions font appel à des outils tels que des statistiques, des services Internet, des vidéos, des CD-Rom, des expositions, etc.

Dans la pratique, il a toutefois été noté que l'efficacité de ces politiques d'égalité entre les femmes et les hommes restait plus ou moins aléatoire.

Au cours de leur formation, les futurs enseignant(e)s doivent être sensibilisé(e)s au poids des idées préconçues : les disciplines artistiques pour les filles, les mathématiques pour les garçons. L'enseignement est présentement basé sur les différences entre les femmes et les hommes et les professeurs devraient être sensibilisés au fait que ces différences ne devraient pas être considérées comme une déficience. Les différences entre les femmes et les hommes sont interprétées comme des faiblesses typiquement féminines. C'est le cas par exemple de la grande mobilité professionnelle des hommes comparée au stéréotype des rôles limités conférés aux femmes. Les similitudes devraient elles aussi être soulignées et l'enseignement axé sur l'idée de complémentarité des sexes et d'harmonie entre eux.

Les hommes devraient être encouragés à embrasser la carrière d'enseignant(e), notamment dans les écoles primaires et secondaires. Pour cela, les salaires et l'image publique de la profession doivent

être modifiés. Les hommes devraient être systématiquement invités à collaborer avec les femmes sur les questions de genre.

Dans les pays d'Europe du sud-est, des obstacles sérieux sont néanmoins à noter. Les enseignant(e)s n'y ont que peu de possibilités d'améliorer leur niveau professionnel (ils ne disposent ni d'informations, ni de littérature scientifique, n'ont pas les moyens de lire les journaux, et les coupures de courant limitent fortement l'accès à la télévision et à la radio).

C'est pourquoi il est impératif de prévoir la formation de spécialistes des questions et des études de genre, au sein des instituts de formation des enseignant(e)s ou dans des centres spécialisés. Cette démarche a été entreprise dans la plupart des pays d'Europe du sud-est, mais sans qu'elle ait un caractère systématique. Les cours spécialisés aident les jeunes enseignant(e)s à découvrir les spécificités des genres humains et à développer des habitudes sociales élémentaires concernant les rôles des femmes et des hommes, ainsi qu'à façonner des relations entre les deux sexes dans la société.

6. Images, représentation et visibilité des femmes et des hommes : comment les femmes et les hommes sont-ils dépeints dans les manuels et dans les programmes scolaires ? Comment les femmes sont-elles représentées dans l'histoire ? Qu'est-ce qu'une « femme qui réussit » ? Pourquoi le succès/pouvoir est considéré comme une attribution masculine ?

De nombreux stéréotypes persistent encore de nos jours, malgré les efforts entrepris. Dans certains pays, ils sont beaucoup plus « subtils » et il reste encore beaucoup à faire pour les effacer. En dépit de l'évolution de la société, il est encore peu fréquent de représenter les femmes dans des situations de la vie professionnelle ou dans des postes socialement valorisés. La norme de référence reste toujours masculine, même si des avancées sont relevées occasionnellement dans certains domaines.

En France, une étude menée sur les manuels scolaires d'histoire pour les enfants du primaire a révélé que ces ouvrages contenaient trois types de représentation des femmes : les reines, les jeunes filles emblématiques et les figures allégoriques. L'image des reines est toujours très négative. La présence relative des femmes dans les manuels ne dépasse jamais 10 %, quelle que soit la période concernée. Et il en va ainsi dans bon nombre de pays.

En Moldova, le principal « personnage » des manuels d'économie, de psychologie, de philosophie et de sociologie est un « être humain » impersonnel (n'appartenant pas à une race, une ethnie ou un genre particulier). Sous cette neutralité apparente, on retrouve le modèle de l'homme au masculin. Tous les manuels scolaires ignorent expressément les expériences féminines : grossesse, naissance, viol, pornographie, prostitution, violence domestique, inégalité des chances, marginalisation, anonymat, double journée de travail, etc. Comme ces expériences sont passées sous silence, les élèves ne sont pas préparés à les affronter et à les éviter, à s'en protéger eux-mêmes et à s'en abstenir. Et si ces thèmes sont effectivement traités dans les médias, c'est toujours d'une manière sexiste et aux seules fins de leur exploitation commerciale. Les femmes ne sont considérées comme un sujet intéressant que si elles sont battues, prostituées, criminelles, mannequins ou vivant dans l'ombre d'hommes importants. Personne n'apprend aux récepteurs de ces représentations, notamment aux mineurs, à produire des représentations inverses : bien au contraire, l'omniprésence de ces clichés dans les médias en fait des modèles propres à être imités.

Au cours des dernières années, beaucoup de pays d'Europe de l'est ont commencé à publier des manuels scolaires différents (parfois même en trop grand nombre, au point que tout le monde s'y perd), qui ont rectifié le rôle et la représentation des femmes. Une expertise de ces manuels par des spécialistes des relations de genre serait la bienvenue. Des exemples de discrimination positive à l'origine de la création du prototype de la femme conducteur de tracteur ou chef de chantier, par exemple, devraient être identifiés. Il est recommandé :

- que l'expérience et la contribution des femmes (à la culture, à l'art, aux sciences et à l'histoire) soient incluses dans les programmes de toutes les disciplines ;
- qu'un langage non-sexiste soit employé dans les manuels scolaires (cette exigence concerne également la méthodologie propre aux différentes disciplines et aux manuels) ;
- que les anachronismes soient identifiés et que leurs auteurs et éditeurs soient invités à corriger les ouvrages en conséquence ;

- que l'image d'homme comme parent, comme acteur social soit incluse aux manuels scolaires et programmes d'éducation.

Au cours des deux dernières années, d'autres Etats, tels l'Allemagne ou la Norvège, ont intégré le débat sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs manuels scolaires. Désormais, les femmes et les hommes sont représentés dotés des mêmes droits et pleinement égaux, conformément à la loi. Certains exemples peuvent être relevés dans les manuels scolaires allemands, en histoire par exemple, puisqu'ils contiennent des chapitres spécialement consacrés à la place et au rôle des femmes dans l'Égypte ancienne, l'histoire de Rome, la Grèce antique, dans l'histoire médiévale, dans l'histoire de France, à l'ère de l'industrialisation, au cours de la révolution russe et dans l'histoire de l'Allemagne. Ces ouvrages étudient le rôle des femmes dans la société, leur participation au marché du travail, leur rôle au cours des guerres et dans la construction de la paix. Même le langage employé a changé pour tenir compte de la dimension de genre.

7. Dans quelle mesure l'allocation des ressources, l'espace et les aménagements structurels sont ils sexués ?

Les chercheurs ont souvent relevé des inégalités entre les femmes et les hommes dans les pratiques courantes des écoles. Beaucoup d'études, de projets de recherche, d'enquêtes et d'enregistrements vidéo montrent que les classes mixtes ne sont pas neutres : elles ont une incidence sur les résultats des élèves et, qui plus est, sur leurs attitudes. Nous savons par exemple que les élèves des classes mixtes adhèrent plus aux stéréotypes de genre que ceux des classes séparées. Soixante-cinq pourcent des échanges enseignant(e)s/élèves concernent des garçons, contre trente cinq pourcent seulement pour les filles. Les enseignant(e)s en science accordent vingt pourcent de temps supplémentaire aux garçons qu'aux filles. Ces dernières sont plus rarement interrogées et lorsqu'elles le sont, elles sont souvent interrompues. Les enseignant(e)s font généralement l'éloge des filles pour leur bonne conduite ou le soin qu'elles apportent à leur travail, alors qu'ils félicitent les garçons pour la justesse de leur raisonnement. Ce phénomène est connu sous le nom de « curriculum caché ». Les filles participent en général moins aux discussions et se résignent assez facilement à l'effacement. L'autocensure appliquée par les filles reproduit le modèle social ou familial existant. Les vidéos tournées lors d'un cours de mathématiques ont trahi chez les enseignant(e)s des différences de comportement à l'égard des filles et des garçons, et leur propension à interroger les garçons et à les pousser à trouver la solution lorsqu'ils sont en difficulté. La pratique montre que si l'agressivité des filles est fortement inhibée, celle des garçons est tout à fait tolérée.

Les intervenants dans l'éducation (enseignant(e)s, conseillers/ères d'orientation, famille) ont plus tendance à soutenir les efforts des garçons, pour lesquels ils nourrissent des ambitions plus élevées que pour les filles, même si ces dernières ont des talents certains en mathématiques.

La responsabilité de l'école peut être plus ou moins directe et s'avère toujours passablement diffuse. Elle est directe lorsque les enseignant(e)s interagissent différemment selon qu'ils sont face à une fille ou un garçon car ils partagent les clichés stéréotypés de l'homme et de la femme qui prévalent dans la société. Elle est plus diffuse par omission, pour ainsi dire, par accumulation de petites différences : lorsqu'un(e) enseignant(e) hésite à encourager une élève douée en mathématiques et ne l'incite pas à opter pour une spécialisation scientifique ; lorsque l'enseignant(e) ne réagit pas aux insultes à connotations sexuelles lancées en classe ou à un manuel exprimant un stéréotype des plus flagrants.

Le défaut d'éducation à la vie privée se traduit par une limitation de l'autonomie des garçons dans ce domaine et un renforcement de l'idée que les filles sont prédestinées à tenir le rôle de « servante » non rémunérée.

Dans un espace défini, le sentiment d'un esprit de communauté (dans ce cas le genre) est plus développé. L'espace est parfois scindé pour permettre d'un côté les activités purement féminines et de l'autre purement masculines, à l'école ou durant les loisirs. L'âge des enfants et leurs centres d'intérêt sont également des facteurs influant sur la vie de groupe.

Les statistiques montrent que les deux tiers des services sont désormais assurés par des femmes, mais elles ne possèdent qu'un dixième des ressources globales.

Dans le contexte des pays d'Europe du sud-est (très différent de celui des pays d'Europe centrale et de l'est), les femmes sont principalement pénalisées par trois carences : le manque de ressources, d'éducation à la sensibilisation aux genres et de pouvoir politique. Ces trois lacunes sont intimement liées. Mettre des ressources à la disposition des femmes revient à investir en elles. Le manque de ressources devient un problème sérieux qui porte entrave à l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le domaine de l'éducation, cette carence a eu des effets négatifs très graves, dont le plus important est la fuite des cerveaux, et avec elle le départ des enfants qui représentent pourtant l'avenir du pays. Le second effet est l'exploitation des filles et des femmes, souvent très instruites et parfois même diplômées de l'université.

8. L'accès aux nouvelles technologies et leur emploi à l'école présentent-ils des différences pour les filles et les garçons ?

L'accès aux nouvelles technologies ne fait généralement pas l'objet d'une différenciation par genre, la plupart des étudiant(e)s dispose d'un accès égal aux ordinateurs. Certains pays ont introduit des cours d'informatique réservés aux filles de manière à les motiver. D'autres ont mentionné des problèmes divers, dont le manque de ressources pour acheter et entretenir les équipements.

B. ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'EVOLUTION SOCIALE ET LES NOUVEAUX DEFIS POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Un questionnaire sur *l'évolution sociale et les nouveaux défis pour l'égalité entre les femmes et les hommes* (voir Annexe III) a été élaboré par les membres du groupe EG-S-GS et distribué à des enseignant(e)s de quinze États membres du Conseil de l'Europe. Les questions concernent les quatre domaines de recherche définis par le Groupe EG-S-GS, à savoir : les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la vie économique et le marché du travail, les influences et structures familiales et enfin les cultures jeunes et leurs approches de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une consultante externe, Mme Maureen Bohan, a été choisie par le groupe pour analyser les réponses à ce questionnaire. Elle ne fut pas impliquée dans l'élaboration du questionnaire ou dans les décisions concernant la distribution des questionnaires. Cinquante questionnaires au total ont été retournés pour analyse. Une vingtaine d'autres ont été adressés au Conseil national de l'éducation, Finlande, où ils ont été analysés et ont fait l'objet d'un rapport soumis au Conseil de l'Europe. Les données quantitatives livrées dans le rapport finlandais ne sont pas incluses dans les tableaux de ce rapport, car leur exactitude n'a pu être validée par l'auteur. Trois réponses de la Finlande ont été incluses dans les 50 réponses prises en compte dans ce rapport. Les informations qualitatives contenues dans ce rapport ont été utilisées à des fins comparatives. Il paraît important de spécifier que ce sondage n'a pas été effectué en utilisant une procédure d'échantillon statistique, les chiffres utilisés dans le sondage étant trop petits. Toutefois, l'information obtenue donne un aperçu des perceptions, attitudes, observations et pratiques d'un petit nombre d'enseignant(e)s dans chacun des pays inclus dans le sondage. Par ailleurs, cela a permis d'obtenir des informations utiles lors des comparaisons effectuées entre les réponses des quinze pays. De plus grands écarts entre les différents pays étant prévus. La similitude des réponses au questionnaire dans les différents pays a été surprenante vu la disparité des pays en matière de législations sur l'égalité entre les femmes et les hommes et quant aux stratégies et mise en œuvre des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

1. PROFIL DES PERSONNES AYANT REPONDU AU QUESTIONNAIRE SUR L'EVOLUTION SOCIALE ET LES NOUVEAUX DEFIS POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

TABLEAU 1: NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REÇUS DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Pays ayant répondu	Nombre de réponses
Autriche	4
Belgique	2
Bulgarie	5
Chypre	3
Estonie	2
Finlande	3
Allemagne	1
Grèce	2
Irlande	5
Luxembourg	3
Moldova	6
Norvège	3
Russie	1
Slovaquie	7
«ex-République yougoslave de Macédoine»	3
Total	50

TABLEAU 2: AGE ET SEXE DES PERSONNES AYANT REPONDU

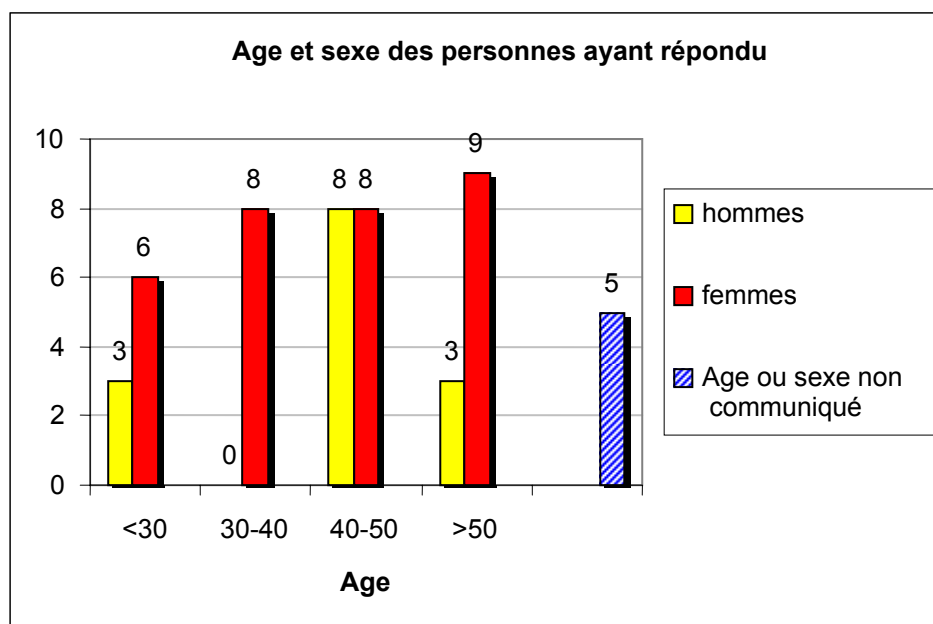
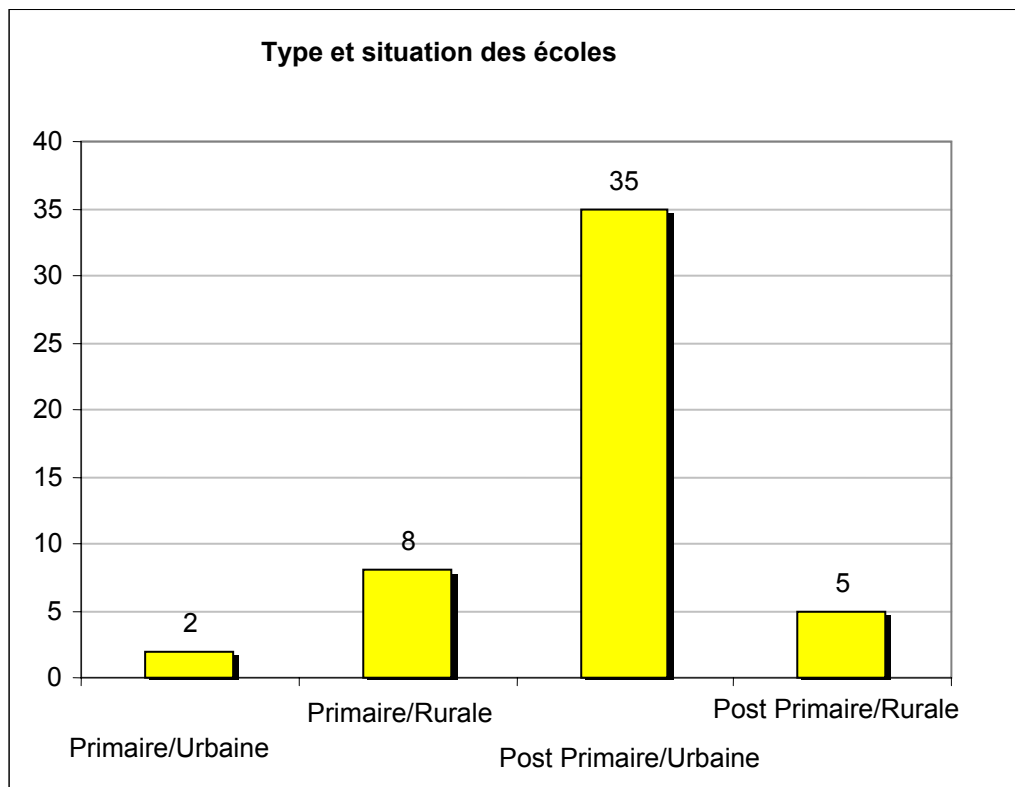


TABLEAU 3: TYPE ET SITUATION DES ECOLES

Certaines des personnes ayant répondu et enseignant(e) dans des collèges ou des lycées ont indiqué que leur école était de type urbain mais ont spécifié également qu'elle était située « en ville ». En l'absence d'information complémentaire sur les zones desservies, ville et périphérie ou exclusivement ville, les réponses ont toutes été enregistrées sous la catégorie « urbaine ». Quatre établissements étaient des écoles à classe séparées, trois étaient réservés aux filles et un aux garçons.

TABLEAU 4 : DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ENVISAGEZ-VOUS DE TRAITER/TRAITEZ-VOUS DES QUESTIONS RELATIVES A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS VOTRE ETABLISSEMENT ?

Depuis que j'ai commencé à enseigner	9
Depuis que j'étais étudiant(e)	1
Depuis le lycée	1
Depuis plusieurs années (de « quelques années » à 28)	16
Depuis 1998 dans l'exercice de mon activité	2
Depuis les années 70	1
L'école a soutenu l'égalité des sexes depuis sa création	1
Je n'y ai pas pensé	4
Ecole de filles, pas d'inégalité, l'inégalité est dans la société	1
Je fais attention aux relations entre filles et garçons dans le cadre de mon travail	1
Nous n'avons pas traité des questions relatives à l'égalité entre les sexes	1
Depuis la lecture de ce questionnaire	1
Les deux sexes ont les mêmes chances, pas de besoin/pas de différence, l'école traite garçons et fille sur un pied d'égalité	5
Sans réponse	6
Total	50

2. ANALYSE DES REPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR L'EVOLUTION SOCIALE ET LES NOUVEAUX DEFIS POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les questions ont été réparties entre les quatre domaines clés qui sont au centre de ce rapport : nouvelles technologies de l'information et de la communication, vie économique et marché du travail, influences et structures familiales et cultures jeunes.

2.1 Nouvelles technologies de l'information et de la communication

2.1.1 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont-elles eu d'une manière générale un effet positif sur les filles et les garçons dans votre établissement ?

Dans la majorité des réponses, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont généralement perçues comme ayant un impact positif aussi bien sur les filles que les garçons. Dix personnes interrogées estiment que les effets positifs sont les mêmes sur les garçons et les filles, en l'occurrence l'accès à l'information et au savoir et l'emploi de la technologie pour la communication. Cinq autres personnes ont mentionné pour les filles la possibilité d'accéder à des informations et des connaissances plus larges au travers de ces technologies, alors que deux réponses seulement ont avancé ce même argument pour les garçons. Neuf réponses ont fait état de l'incidence positive sur les filles de l'utilisation d'Internet en matière de communication, argument évoqué seulement deux fois pour les garçons. L'une des personnes interrogée a affirmé que les filles s'intéressent moins aux ordinateurs que les garçons. Une autre a indiqué que les garçons utilisaient plus les TIC que les filles dans leurs travaux sur projet - *ils comprennent mieux les méandres de la technologie, ce qui explique que dans un groupe travaillant sur un projet, ce sont généralement les garçons qui utilisent l'ordinateur, ils font plus longuement appel à l'ordinateur que les filles, mais s'en servent moins que les filles pour la communication. Les garçons sont plus intéressés par la technologie.* Quatre réponses indiquent que l'emploi des TIC a apporté aux filles une plus grande confiance en elles, argument avancé seulement une fois pour les garçons.

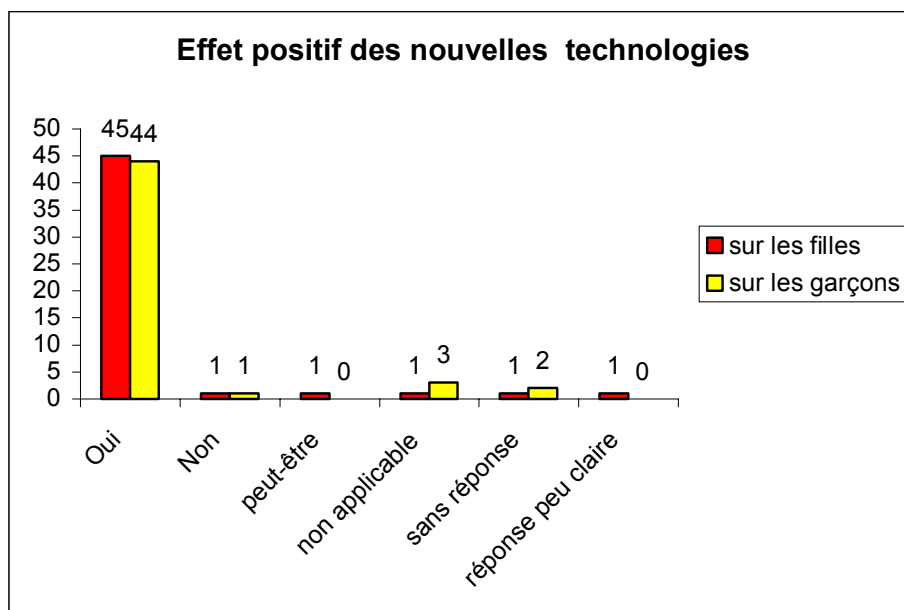
Les autres effets positifs identifiés pour les filles sont :

- l'élargissement de leurs compétences et leur aptitude à travailler dans un environnement technique (3 réponses) ;
- le développement de leur créativité ;
- la facilitation de l'apprentissage coopératif ;
- l'aide au développement de nouveaux centres d'intérêts ;
- l'apprentissage de l'utilisation de l'ordinateur à un âge très jeune ;
- la motivation et l'aide aux recherches sur Internet dans le cadre de leurs projets ;
- une sécurité accrue grâce aux téléphones portables ;
- de nouvelles opportunités offertes;
- la sensibilisation accrue des filles aux questions de genre ;
- la motivation accrue pour l'apprentissage ;
- l'utilisation de l'ordinateur pour améliorer le travail scolaire.

Les autres effets positifs identifiés pour les garçons sont :

- une sensibilisation accrue aux problèmes économiques, politiques et culturels ;
- une grande diversité des centres d'intérêt : jeux, Internet, communication ;
- les problèmes réglés plus rapidement grâce au téléphone portable ;
- plus d'aptitudes à la collecte d'information et à l'équipement technique ;
- l'accroissement du niveau de connaissance et développement de l'intérêt pour certaines disciplines ;
- la découverte par eux-mêmes de nouvelles capacités ancrées en eux ;
- les garçons aiment utiliser l'ordinateur pour des matières telles que l'anglais ou les mathématiques, etc.

Les réponses tirées du rapport finlandais sont identiques pour les garçons, soulignant que ces derniers sont plus intéressés par la technologie que les filles.

TABLEAU 5: EFFET POSITIF DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

2.1.2 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont-elles eu d'une manière générale un effet négatif sur les filles et les garçons dans votre établissement ?

Un nombre significatif de réponses montre que les TIC ont des effets négatifs sur les élèves. Seize réponses (32 %) font mention des effets négatifs sur les filles, contre 22 réponses (44 %) évoquant des effets négatifs sur les garçons. L'élément négatif le plus fréquemment cité pour les garçons a été le temps excessif consacré à des jeux vidéo (9 réponses) alors que pour les filles, c'est la sur-utilisation du téléphone portable qui a été citée le plus souvent (6 réponses). Trois autres réponses font état de l'agressivité croissante des garçons, liée aux jeux vidéo violents, et de l'accès à des contenus inappropriés sur Internet.

Pour les filles, les autres effets négatifs cités ont été :

- une pratique moindre de l'exercice physique (3 réponses) ;
- une absence de communication directe (2 réponses) ;
- des programmes TV pas toujours adaptés à leur âge ;
- un manque de lecture ;
- une surabondance d'informations ;
- une perte de temps ;
- uniquement du fait de l'accès limité qu'elles en ont à l'école ;
- une sur-utilisation d'Internet, de jeux vidéo et de téléphones portables ;
- un manque d'approche sélective dans l'accès à l'information ;
- les filles ne sont pas passionnées par la technologie ;
- une méconnaissance des effets négatifs sur leur santé ;
- un temps excessif consacré aux jeux vidéo au détriment des études, le problème est le même pour les filles et les garçons.

Pour les garçons, les autres effets négatifs cités ont été :

- une pratique moindre de l'exercice physique (2 réponses) ;
- un manque de conscience des effets négatifs sur la santé ;
- un manque de sélectivité dans les contenus auxquels ils accèdent.

Il est intéressant de noter qu'aucune mention n'a été faite de l'insuffisance de lecture des garçons, sachant que ces derniers sont plus nombreux que les filles à éprouver des difficultés de lecture.

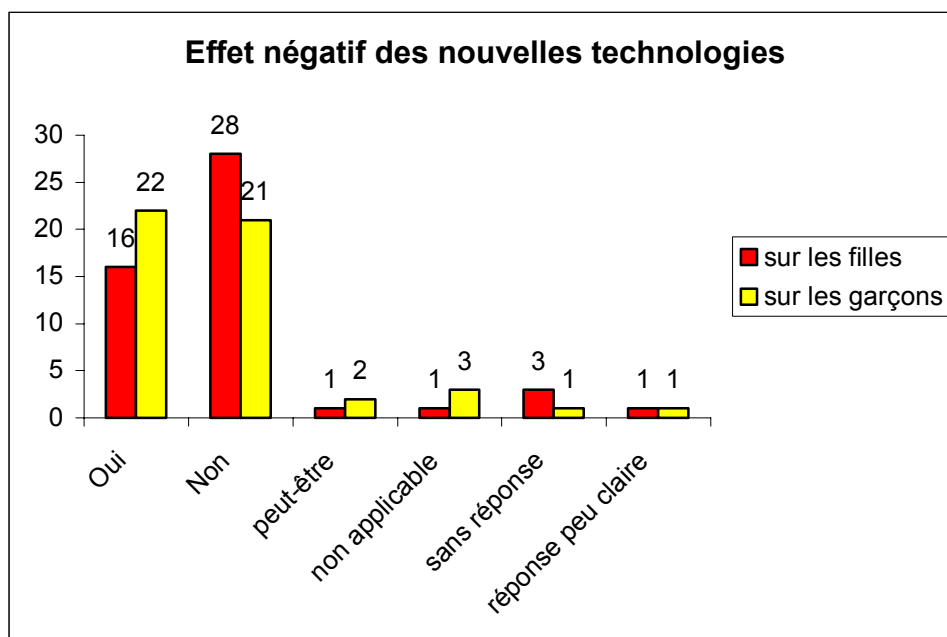
Vingt deux des personnes ayant répondu (44 %) ont estimé qu'il y avait des gagnants et des perdants au développement des TIC. Les gagnants et les perdants étaient :

- les étudiant(e)s issus de familles aisées et ceux qui ont accès à la technologie sont les gagnants (8 réponses) ;
- les gagnants sont les garçons (3 réponses) ;
- sont gagnants également les élèves que les familles encouragent à utiliser les TIC ;
- Ceux dont le développement est affecté par les effets négatifs de la technologie et dont la famille ne surveille pas l'exposition à ces aspects négatifs sont les perdants (3 réponses);
- les jeunes dont les valeurs matérielles dépassent les valeurs spirituelles seront les perdants.

Les exemples cités par le rapport finlandais étaient similaires à ceux des autres questionnaires. Sont considérés gagnants ceux qui ont accès à la technologie, les perdants étant les garçons dont les jeux et l'emploi d'Internet ne sont pas surveillés.

Seules trois réponses considèrent que les garçons ont plus de chances d'être les gagnants des développements de la technologie. L'une d'entre elles évoque l'éventuelle nécessité de mettre au point des méthodes d'enseignement nouvelles pour garantir que les filles ne soient pas les victimes de cette évolution. Une autre réponse estime que le genre n'est pas un problème dans ce domaine. Sachant que les filles sont moins nombreuses à opter pour la poursuite d'études supérieures dans les domaines technologiques et à choisir une carrière dans ce secteur, la conclusion est surprenante. Les recherches montrent que les attitudes à l'égard des disciplines, et notamment des disciplines scientifiques et mathématiques, se forment dès la prime jeunesse et qu'elles ont des implications à long terme (*Who Chooses Science?*-Smyth et Hannan -2002).

TABLEAU 6 : EFFET NEGATIF DES NOUVELLES TECHNOLOGIES



2.1.3 Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience ?

L'exemple d'effet positif de la technologie dans la majorité des réponses (19 réponses) a été l'opportunité d'étendre les connaissances, d'être mieux informé et de pouvoir communiquer davantage. D'autres exemples d'effets positifs liés à l'emploi des TIC dans les recherches, les présentations et le travail à la maison ont été cités.

Les voici :

- l'aide au développement de la confiance en soi ;
- le développement de la créativité ;
- un regain d'intérêt pour les disciplines étudiées ;
- une motivation accrue des élèves ;

Seules trois réponses ont fait référence aux garçons et aux filles. La première affirme que les garçons sont susceptibles de répondre plus positivement à la technologie et à son emploi dans le cadre du travail scolaire, alors qu'une autre indique que les garçons apportaient à l'école leur expertise informatique acquise à la maison. Dans une référence aux filles, l'une des réponses cite comme exemple d'effet positif de l'emploi de la technologie le fait qu'elles prennent plus d'assurance et acceptent moins les inégalités dans leur propre vie.

Les exemples négatifs cités dans la majorité des réponses (13) sont liés à un mauvais usage de la technologie, notamment par les garçons. Des inquiétudes ont été exprimées dans ces réponses quant à l'accès par les garçons à des sites web pornographiques, à des films pour adultes et aux jeux informatiques violents.

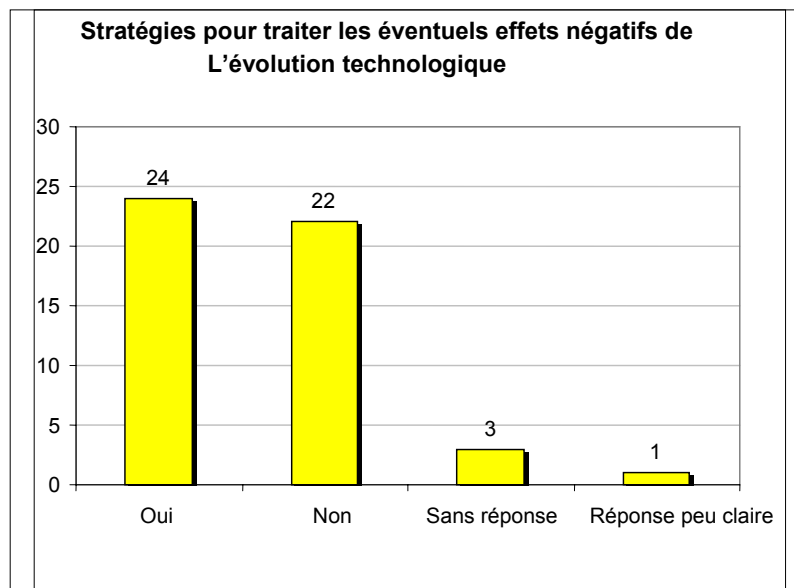
L'utilisation d'Internet de manière stéréotypée a été mentionnée par une des personnes ayant répondu, les filles s'en servant par exemple pour obtenir des informations sur des vedettes et les garçons sur les matchs de football.

Parmi les autres exemples négatifs :

- l'isolement par rapport à la famille et aux amis (6 réponses) ;
- la lecture insuffisante de livres (3 réponses) ;
- la sur-utilisation et perte de temps ;
- l'utilisation du téléphone portable dans les salles de classe ;
- la diminution du temps consacré aux activités d'extérieur ;

2.1.4 Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution technologique?

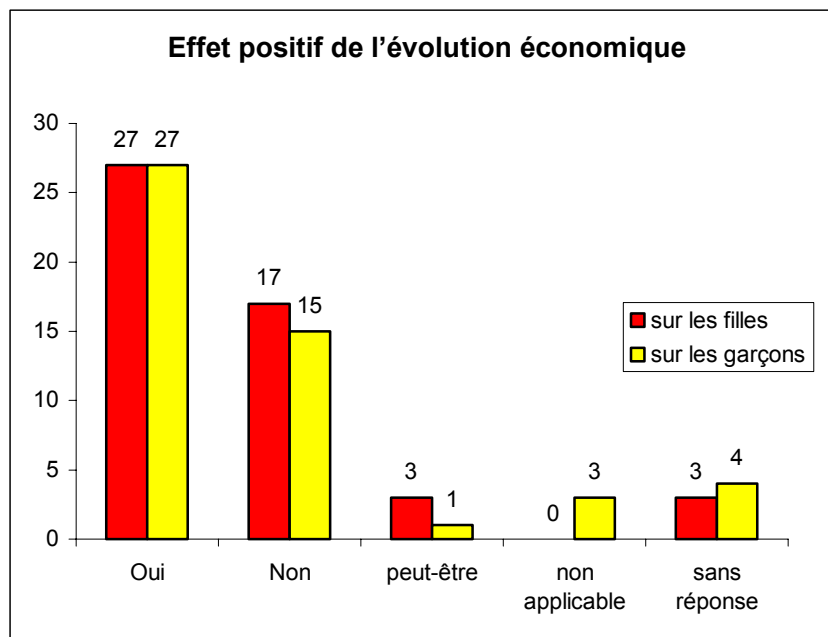
Les stratégies élaborées l'ont été principalement dans le domaine du contrôle et de la supervision de l'accès aux ordinateurs, notamment à Internet. Dans certaines écoles, des règles ont été mises au point en coopération avec les parents sur l'emploi des ordinateurs et des téléphones portables. La sensibilisation des enseignant(e)s à la nécessité de veiller à ce que les filles disposent d'un accès égal aux ordinateurs a été démontrée pour la première fois en réponse à cette question. Une réponse a fait état d'une stratégie insistant auprès de tous les élèves pour qu'ils partagent à tour de rôle l'accès aux ordinateurs, alors qu'une autre mentionnait la mise en place de groupes séparés, filles ou garçons, pour les travaux sur ordinateur. Une autre encore a accordé aux filles un accès plus large aux ordinateurs.

TABLEAU 7: STRATEGIES POUR TRAITER DES EVENTUELS EFFETS NEGATIFS DE L'EVOLUTION TECHNOLOGIQUE

2.2. La vie économique et le marché du travail

2.2.1 S'agissant de l'avenir de vos étudiant(e)s, l'évolution économique récente a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet positif sur les filles/garçons dans votre établissement ?

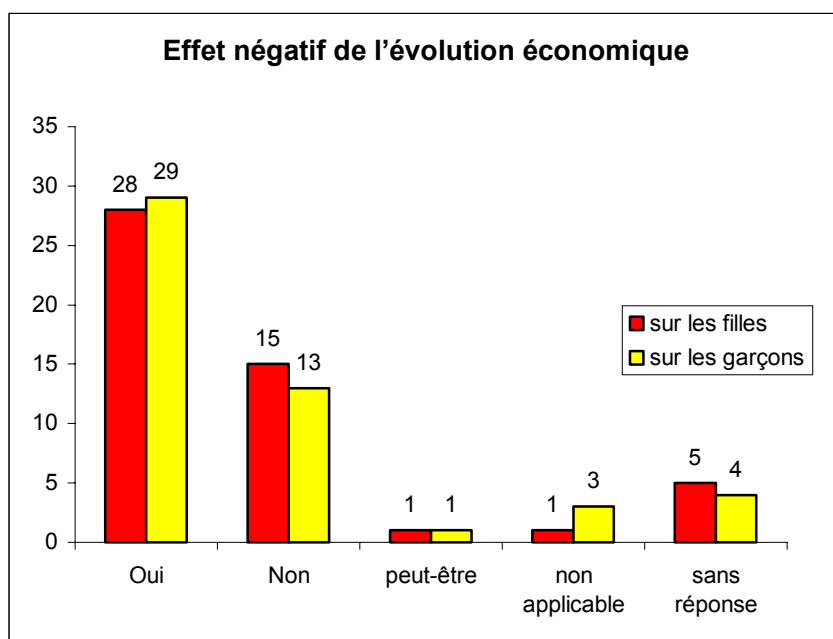
Plus de 50 % des personnes ayant répondu considèrent que les récents changements économiques ont eu un effet positif sur les garçons et les filles dans leurs écoles. Des opportunités plus nombreuses et de meilleure qualité, avec une plus grande mobilité sont considérés par la majorité comme ayant un impact positif aussi bien pour les filles que les garçons. La liberté de choix, la diversité des parcours professionnels, le niveau plus élevé des attentes sont également considérés comme des effets positifs de l'évolution économique. Il semble que les filles aient bien compris la nécessité d'étudier pour obtenir de bons postes et elles sont de plus en plus nombreuses à poursuivre leurs études. L'égalité entre les femmes et les hommes en matière de chances d'emploi a également été citée.

TABLEAU 8: EFFET POSITIF DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

2.2.2. S'agissant de l'avenir de vos étudiant(e)s, l'évolution économique récente a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les filles/garçons dans votre établissement ?

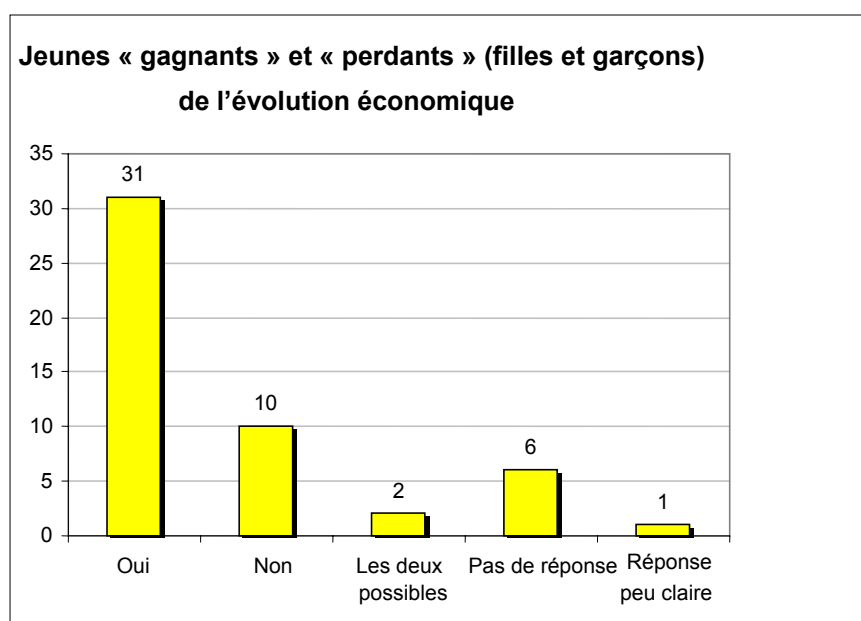
Plus de 55 % des personnes ayant répondu considèrent que les récents changements économiques ont eu un effet négatif sur les garçons et les filles. Chômage, manque d'opportunités, notamment pour les étudiant(e)s qui quittent l'école précocement ou sans qualification, sont les effets le plus souvent cités. L'élargissement du fossé entre les riches et les pauvres, le manque de motivation et les incertitudes quant à l'avenir sont également évoqués comme des effets négatifs sur les filles et les garçons. Une majorité de réponses indique que ces effets négatifs sont les mêmes pour les filles et les garçons. Néanmoins, les statistiques de l'emploi montrent en permanence qu'en période de récession, les femmes sont plus victimes du chômage que les hommes.

Quelques réponses évoquent le fait que les élèves mettent un terme précoce à leurs études pour occuper des emplois peu qualifiés ou qu'ils occupent des postes à temps partiels qui ont une incidence sur leurs études. Les raisons invoquées ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Dans certains Etats, les circonstances familiales conduisent les jeunes à ces situations, alors que dans d'autres ce sont plutôt les opportunités offertes et le souhait de disposer de plus d'argent qui incitent les jeunes à occuper des postes à temps partiel ou à quitter l'école précocement. Une réponse mentionne le fait que les filles disposent de plus d'argent et qu'elles sont initiées au consumérisme dès leur plus jeune âge.

TABLEAU 9: EFFET NEGATIF DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

2.2.3 Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les « gagnants » ou les « perdants » de cette évolution ?

Plus de 60 % des personnes ayant répondu estiment que certaines catégories de jeunes ont plus de chances que d'autres de devenir les « gagnants » ou des « perdants » du fait de cette évolution. Les enfants issus de milieux socio-économiques plus aisés, les garçons, ceux qui ont de meilleures qualifications, qui voyagent et qui étudient à l'étranger sont considérés comme les « gagnants ». A l'inverse, ceux qui viennent de milieux plus défavorisés, les filles, ceux qui n'ont que des qualifications limitées et qui ne sont pas soutenus par leur famille sont jugés comme les « perdants ».

TABLEAU 10: JEUNES « GAGNANTS » ET « PERDANTS » (FILLES ET GARÇONS) DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

2.2.4 Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience?

Les exemples positifs et négatifs qui ont été évoqués sont en fait les réponses aux effets négatifs. L'aptitude à poursuivre des études supérieures, la capacité à financer un enseignement privé, d'étudier à l'étranger sont mentionnés comme des exemples positifs. L'acquisition de compétences transposables, l'affectation de ressources plus importantes aux écoles et une plus grande confiance des élèves en eux-mêmes comptent également au titre des exemples positifs.

L'incapacité de certains étudiant(e)s à saisir les occasions par manque de moyens a été citée comme un exemple d'effet négatif dans 9 réponses. Pour les filles, une planification à court terme et des emplois à temps partiel, menant à des résultats insuffisants et un abandon précoce de l'école sont des exemples d'effets négatifs.

Autres exemples positifs :

- Du fait de l'évolution, beaucoup d'étudiant(e)s ont la chance de pouvoir étudier partout dans le monde ;
- Les étudiant(e)s sont plus nombreux à poursuivre des études de niveau supérieur ;
- Les parents sont plus nombreux à avoir les moyens de financer un enseignement privé ;
- Les étudiant(e)s ont les moyens financiers de voyager davantage ;
- Les conditions de la vie scolaire sont meilleures ;
- Les étudiant(e)s sont plus indépendants et ont plus confiance en eux que les générations précédentes ;
- La communication a été améliorée ;
- Les nouveaux programmes permettent d'augmenter le nombre d'étudiant(e)s issus de milieux socio-économiques plus défavorisés fréquentant l'université ;
- Les opportunités d'emploi sont plus nombreuses ;

Autres exemples négatifs :

- Au mieux 3 % des diplômés trouvent un emploi correspondant à leur domaine de spécialisation ;
- La priorité est donnée aux disciplines/connaissances perçues comme menant à des emplois bien rémunérés, aux dépens des autres disciplines et savoirs ;
- La faible qualité des politiques éducatives ;
- Les emplois à temps partiels ne permettant plus de consacrer suffisamment de temps aux études et menant dans certains cas à l'abandon des études, sans qualification ;
- L'émigration des jeunes expert(e)s ;
- L'incapacité à s'intégrer à la société ;
- Le coût des études ;
- Les étudiant(e)s perdent trop tôt leur innocence et quittent l'enfance trop précocement.

2.2.5 Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution économique?

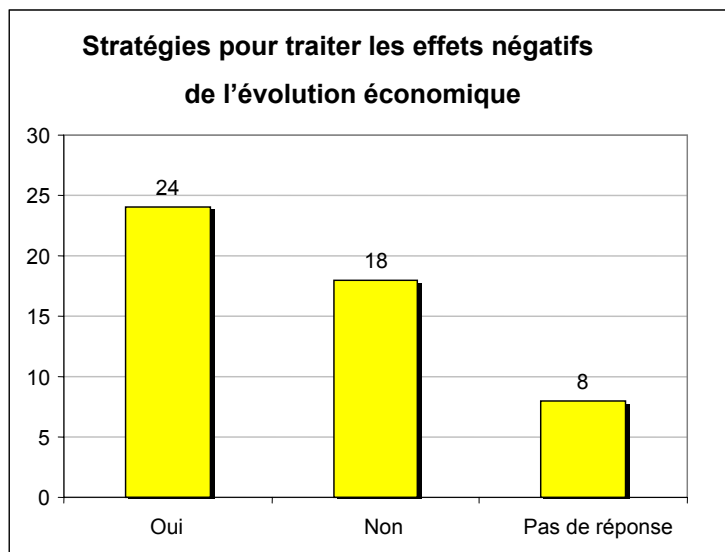
Vingt quatre (48%) des personnes ayant répondu ont imaginé ou développé des stratégies ou des approches visant à traiter des effets négatifs de l'évolution économique. Les stratégies évoquées allaient de la mise à disposition d'un soutien aux étudiant(e)s en difficulté ou en échec, jusqu'à la délivrance d'informations, de conseils d'orientation professionnelle et l'introduction de nouveaux programmes éducatifs. Un vaste éventail d'activités a été décrit : conférences, travaux de projet, utilisation de modèles de rôle, travail avec les parents.

Aucune des stratégies n'ayant été présentée en détail, il est impossible d'émettre des commentaires sur leurs effets éventuels, notamment dans la perspective d'égalité entre les sexes. Les développements économiques récents, par exemple l'élargissement de l'Union européenne, le ralentissement de l'économie mondiale, l'augmentation en Europe du nombre d'immigrants en provenance des pays du tiers monde, auront des répercussions significatives, à la fois positives et négatives, sur l'avenir économique des jeunes d'aujourd'hui. Dans une perspective d'égalité entre les

sexes, cette situation risque de mener à un accroissement du nombre de femmes susceptibles de connaître le chômage et la pauvreté, particulièrement si la tendance persiste à montrer que la majorité des foyers est tenue par les femmes et si le chômage des hommes non qualifiés continue d'augmenter. Dans leurs références à la pauvreté, quelques unes des réponses mentionnent le fait que la pauvreté touche plus les ménages tenus par les femmes (les rapports statistiques et sociaux de l'Union européenne sont disponibles auprès des Bureaux nationaux de l'Union européenne ou sur son site web).

Le rapport finlandais relève que le chômage de longue durée au sein d'une famille mène à l'échec scolaire des garçons de la famille, et que d'autre part, les garçons abusent plus facilement d'alcool et de drogues que les filles.

TABLEAU 11 : STRATEGIES POUR TRAITER LES EFFETS NEGATIFS DE L'EVOLUTION ECONOMIQUE



2.3 Influences et structures familiales

2.3.1 L'évolution récente du contexte familial a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet positif sur les filles et les garçons dans votre établissement ?

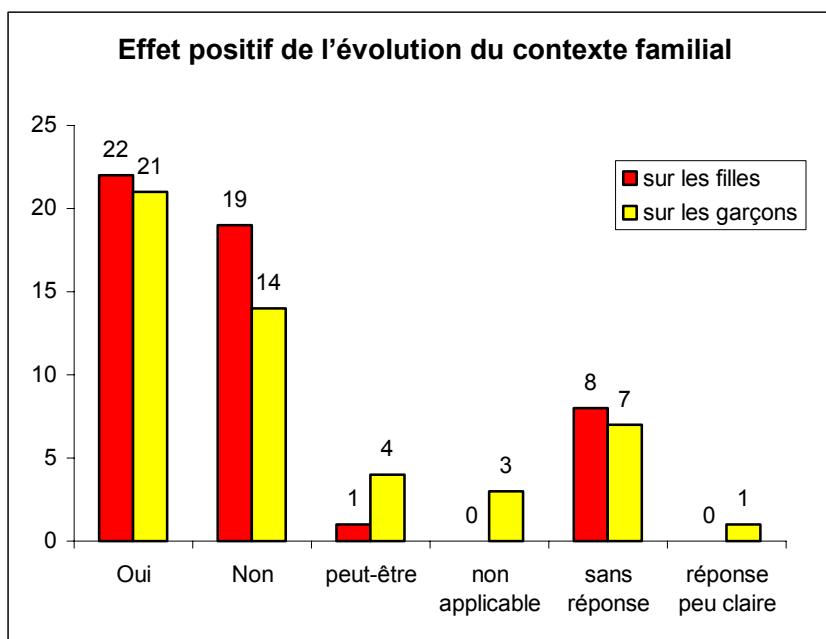
Un nombre identique de personnes ayant répondu considère que les changements récents dans le contexte familial ont eu un effet positif sur les filles (22 réponses soit 44 %), et sur les garçons (21 réponses soit 42 %). Par contre 19 réponses (38 %) estiment que ces changements n'ont pas eu d'effet positif sur les filles à l'école et 14 réponses (28%) sont du même avis pour les garçons.

Des opportunités plus vastes pour les parents, une éducation de meilleure qualité en matière de relations et de responsabilités, moins de stéréotypes, plus de confiance en soi, des changements d'attitudes, tous ces facteurs sont considérés comme positifs pour les filles et les garçons.

Pour les filles, les principales conséquences positives sont une plus grande émancipation, une plus grande liberté de développement, une importance accrue accordée à l'évolution de la vie professionnelle avant de fonder une famille, des mères de famille plus nombreuses à occuper un emploi, fournissant ainsi des modèles de rôle pour leurs filles, et un rôle plus actif dans la vie sociale et économique.

Pour les garçons, les facteurs positifs cités sont un rôle plus actif dans l'éducation des enfants, des changements dans le rôle du père, ce dernier s'occupant plus de la famille, ainsi que l'abolition d'un grand nombre de tabous liés aux rôles des hommes.

Les réponses de ceux qui ont répondu « non » à cette question sont identiques à celles de la question suivante. Elles sont traitées sous « effet négatif ».

TABLEAU 12: EFFET POSITIF DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE FAMILIAL

2.3.2 L'évolution récente du contexte familial a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les garçons dans votre établissement ?

Une majorité de réponses fait référence aux effets négatifs sur les filles et les garçons des familles monoparentales ou recomposées. Ces situations familiales semblent prédisposer tant les filles que les garçons à des problèmes comportementaux et de discipline, à des difficultés psychologiques, être sources d'insécurité et d'anxiété et conduire à une faible estime de soi.

Les grossesses chez les adolescentes, avec pour conséquence l'interruption des études et des charges familiales précoces, sont considérées comme ayant des effets négatifs sur les filles.

D'autres effets négatifs sur les filles sont :

- les familles où les deux parents exercent une profession ne leur laissant pas le temps de surveiller leurs filles ;
- un avenir incertain ;
- une enfance écourtée ;
- l'échec scolaire.

Les personnes interrogées estiment que l'absence du père dans les familles monoparentales a un effet négatif sur les garçons alors qu'aucune réponse ne fait référence à cette conséquence pour les filles. Parmi les réponses, nous avons relevé des affirmations du genre « les garçons ont absolument besoin de passer du temps avec leur père », « lors d'un divorce ou d'une séparation, les garçons ont besoin d'un soutien affectif plus fort s'ils sont séparé de leur père », « lorsque le père quitte la maison, des problèmes surviennent avec les garçons adolescents ».

Parmi les autres effets négatifs sur les garçons, on note :

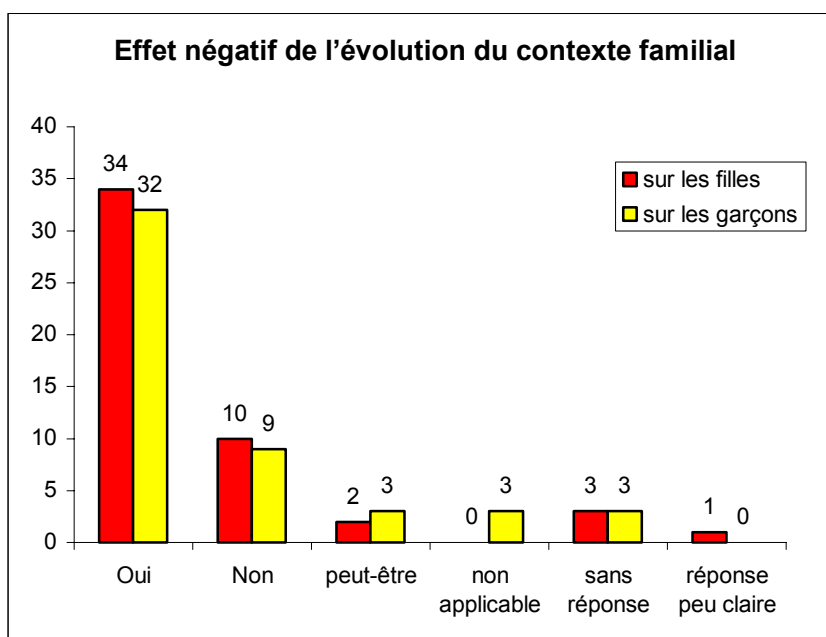
- la perte de masculinité ;
- une forte agressivité ;
- l'abandon précoce des études ;
- une faible estime de soi ;
- l'absence de modèles de rôle positifs ;
- l'impuissance chez certains garçons ;
- une vulnérabilité accrue et un besoin de stabilité.

Le rapport finlandais fait également état du manque de modèles de rôle de père chez les garçons en cas de divorce des parents.

Certaines réponses à cette question dégagent une forte connotation affective. En voici quelques exemples : « l'ensemble de la vie familiale vole en éclats », « les familles sont ruinées, instables et démotivées ».

Les réponses apportées à cette partie du questionnaire dénotent chez les personnes interrogées une meilleure prise de conscience des questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes que dans les précédentes sections. Néanmoins, bon nombre des réponses trahissent des attitudes traditionnelles.

TABLEAU 13: EFFET NEGATIF DE L'EVOLUTION DU CONTEXTE FAMILIAL



2.3.3 Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les « gagnants » ou les « perdants » de cette évolution ?

Trente et une des personnes ayant répondu (62%) estiment que certaines catégories particulières de jeunes sont plus susceptibles d'être les « gagnants » ou les « perdants » des récents changements intervenus dans le contexte familial. La plupart des réponses soulignent les catégories les plus exposées à devenir des « perdants ». Les plus souvent citées sont les enfants issus de familles séparées, divorcées ou recomposées. Certaines réponses indiquent que les garçons sont plus affectés négativement par la dissolution de la famille, notamment si le père quitte le foyer. D'autres catégories de jeunes susceptibles d'être les « perdants » sont :

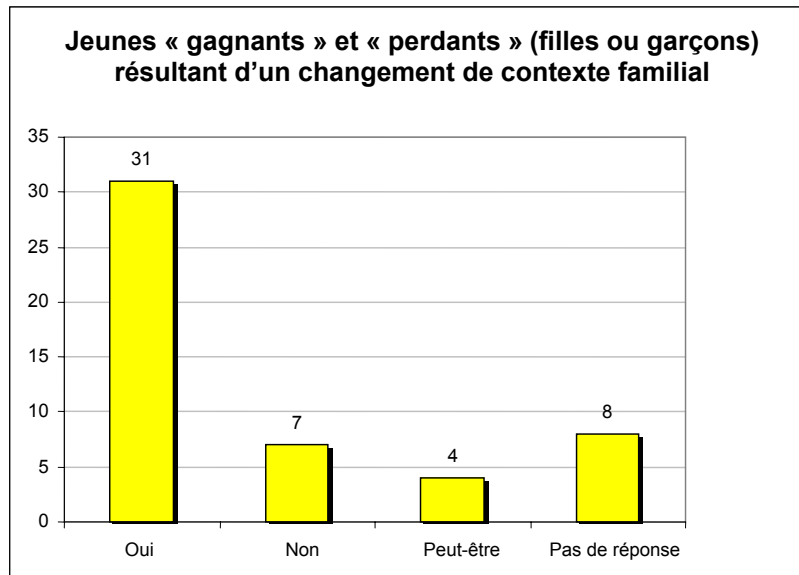
- les filles enceintes ;
- les enfants qui ne bénéficient pas du soutien affectif de leurs parents ;
- les victimes d'agressions familiales ;
- les enfants provenant de milieux défavorisés ;
- ceux qui manquent de modèle familial traditionnel.

Seules quelques catégories sont considérées comme susceptibles d'être « gagnantes » :

- les jeunes jouissant d'un bon environnement familial (aucune des réponses n'a cependant développé la notion de « bon environnement familial ») ;
- les petits tyrans (là encore, aucune définition des petits tyrans n'a été donnée) ;

- les enfants dont les parents sont à l'écoute des problèmes rencontrés ;
- les étudiant(e)s qui bénéficient d'un soutien de leur établissement scolaire.

TABLEAU 14: JEUNES « GAGNANTS » ET « PERDANTS » (FILLES OU GARÇONS) RESULTANT D'UN CHANGEMENT DE CONTEXTE FAMILIAL



2.3.4 Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution du contexte familial ?

Vingt-sept réponses (54%) indiquent que des stratégies ou approches récentes pour traiter des effets négatifs liés à l'évolution du contexte familial ont été envisagées ou mises au point.

Certains établissements scolaires proposent des dispositions formelles, des programmes et des services de soutien, tandis que d'autres semblent sensibles aux questions et problèmes familiaux et relationnels.

Les stratégies formelles comprennent :

- un accès à des conseillers et services de soutien dans l'établissement ;
- la nomination d'enseignant(e)s chargés d'entrer en contact avec le foyer, la famille et les autres professionnels de soutien ;
- des programmes d'éducation sociale, personnelle et sanitaire incluant une sensibilisation sociale/à la famille ;
- des programmes d'accompagnement moral/psychologique ;
- une crèche dans l'établissement afin de faciliter le retour aux études des jeunes mères ;
- l'utilisation de programmes spécialement adaptés pour traiter des questions d'égalité entre les sexes, par exemple EQUILIBRE - Qui s'en préoccupe ? (il s'agit d'un programme consacré au développement social et personnel et à l'égalité entre les sexes. Il a été conçu par des enseignant(e)s d'Irlande, des Pays-Bas et de la communauté flamande de Belgique).
- des rencontres avec les parents afin de discuter des problèmes ;
- des cours dédiés à l'étude de la condition féminine (école séparée réservée aux filles) ;
- des réunions hebdomadaires des membres du personnel responsables de la discipline.

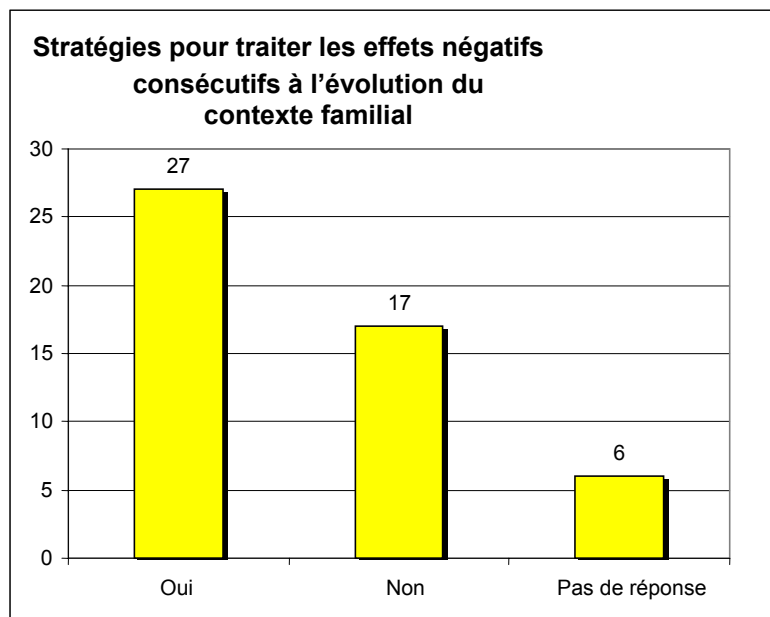
Les stratégies informelles incluent :

- des conférences et discussions sur le sujet ;
- la promotion des valeurs familiales ;

- le traitement des questions d'estime de soi ;
- l'écoute des étudiant(e)s ;
- des activités axées sur la manière de réagir aux changements sur un plan général ;
- l'enseignement des techniques de résolution des problèmes.

Les réponses fournies ne permettent pas de déterminer le nombre d'établissements proposant une éducation sociale, personnelle et sanitaire (*Social, Personal and Health Education* ou *SPHE*) officielle ou si ce domaine fait partie du curriculum proposé par les établissements dans les différents pays concernés. Dans les établissements où ces programmes existent, bon nombre des préoccupations et questions soulevées dans les réponses sont abordées. Plusieurs programmes incluent toute une gamme de stratégies et de méthodologies pédagogiques qui traitent des problèmes relationnel et de sexualité d'une manière adaptée à la tranche d'âge concernée.

TABLEAU 15: STRATEGIES POUR TRAITER DES EFFETS NEGATIFS CONSECUTIFS A L'EVOLUTION DU CONTEXTE FAMILIAL



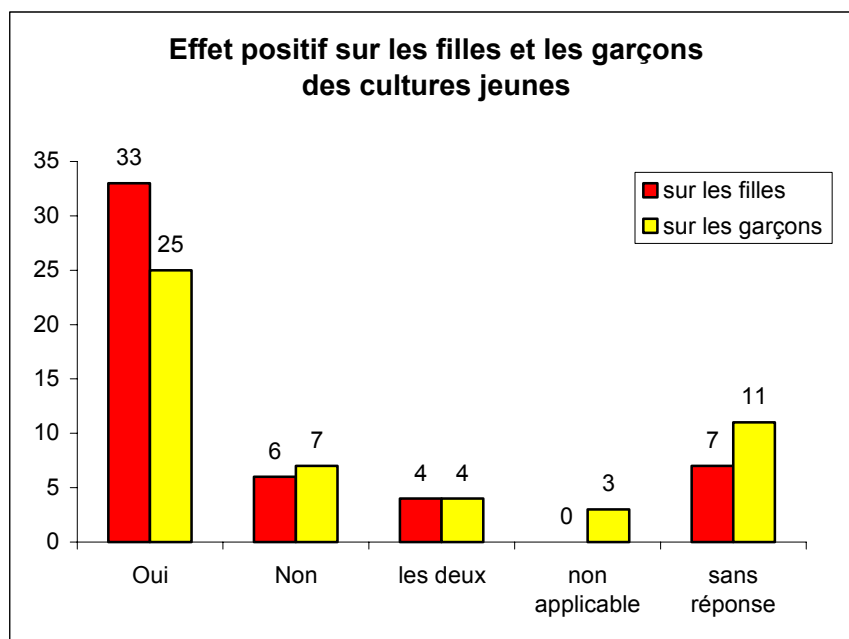
2.4 Cultures jeunes

2.4.1 Les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont-elles eu, d'une manière générale, un effet positif sur les filles dans votre établissement ?

Trente-trois (66%) des personnes ayant répondu estiment que les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont eu un effet positif sur les filles dans leurs établissements, tandis que seules 25 (50%) pensent de même pour les garçons.

Une majorité considère que les meilleures possibilités de communication ouvrant les jeunes à d'autres cultures et leur permettant de suivre les tendances actuelles, ainsi que des occasions plus nombreuses d'employer son temps libre sont des facteurs ayant eu une incidence positive tant sur les garçons que sur les filles. Des opportunités plus vastes d'épanouissement personnel, le développement de leur propre personnalité, une assurance et une indépendance plus grandes ont été jugées positives pour les filles et les garçons.

Selon quatre des personnes ayant répondu, le monde de la mode a un effet positif pour les filles. Les similitudes croissantes dans l'habillement, l'expression et le comportement des garçons et des filles ont été jugées positives pour ces dernières par l'une des personnes interrogées. Le fondement de cette déclaration est toutefois difficile à cerner.

TABLEAU 16 : EFFET POSITIF SUR LES FILLES ET LES GARÇONS DES CULTURES JEUNES

2.4.2 Les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont-elles eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les filles et les garçons dans votre établissement ?

Trente-quatre (68%) des personnes ayant répondu estiment que les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont eu, de manière générale, un effet négatif sur les filles, tandis qu'elles sont 33 (66%) à penser de même pour les garçons.

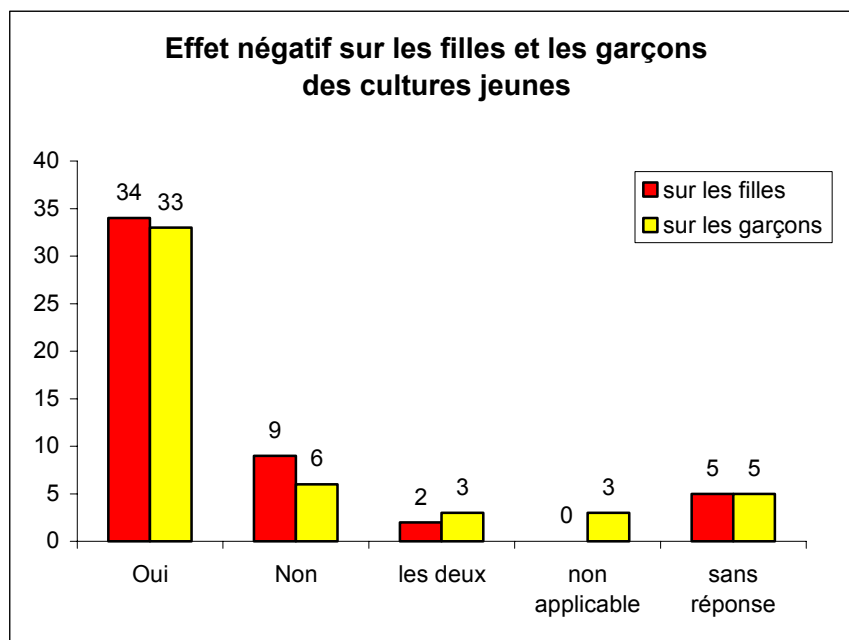
La majorité des personnes considère que le temps excessif passé sur Internet ainsi que son usage inapproprié ont un effet négatif sur les filles et les garçons. Les deux sexes courent le risque de sombrer dans la toxicomanie, d'être exposés à l'agressivité et la violence, à un langage grossier, à l'impolitesse et à un comportement vulgaire. Parmi les autres effets des cultures jeunes, les réponses ont évoqué la pornographie, les dépenses excessives et la sortie trop précoce de l'enfance.

D'autres effets négatifs sur les filles sont :

- l'usage excessif des téléphones portables, engendrant dans certains cas des dépenses considérables ;
- le manque de diversité dans l'habillement ;
- l'importance accordée à la plastique féminine ;
- les stéréotypes poussant les jeunes filles à se conformer à l'image de « poupée Barbie » ;
- certains modèles des cultures jeunes incitant les jeunes filles à rechercher des émotions fortes au dénouement incertain ;
- les vêtements sexistes, les tatouages.

D'autres effets négatifs sur les garçons sont :

- la consommation d'alcool et de tabac ;
- l'intérêt excessif porté aux affaires des « grands » ;
- la perte d'intérêt pour les études ;
- le souhait de s'identifier aux héros des jeux vidéo ;
- la perte de respect envers les filles ;
- le déclin des valeurs et normes ;
- la fabrication de stéréotypes ;
- les jeux vidéo très violents et agressifs.

TABLEAU 17: EFFET NEGATIF SUR LES FILLES ET LES GARÇONS DES CULTURES JEUNES

2.4.3 Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les « gagnants » ou les « perdants » de cette évolution ?

Trente et une (62%) des personnes ayant répondu estiment que certaines catégories particulières de jeunes gens sont plus susceptibles d'être les « gagnants » ou les « perdants » de cette évolution.

Elles considèrent que les gagnants sont :

- les enfants bénéficiant d'un soutien familial ;
- ceux qui n'explorent que l'aspect positif des cultures jeunes ;
- ceux qui jouissent de suffisamment de confiance en eux ;
- ceux qui bénéficient d'une bonne éducation.

Les perdants sont :

- ceux qui ne communiquent pas avec leurs parents ;
- les filles/jeunes femmes en raison du large accès des garçons à la pornographie ;
- les filles plus que les garçons ;
- les filles, car elles sont victimes de la culture pop qui les représentent comme des « femmes-objets » ;

2.4.4 Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience ?

Positifs :

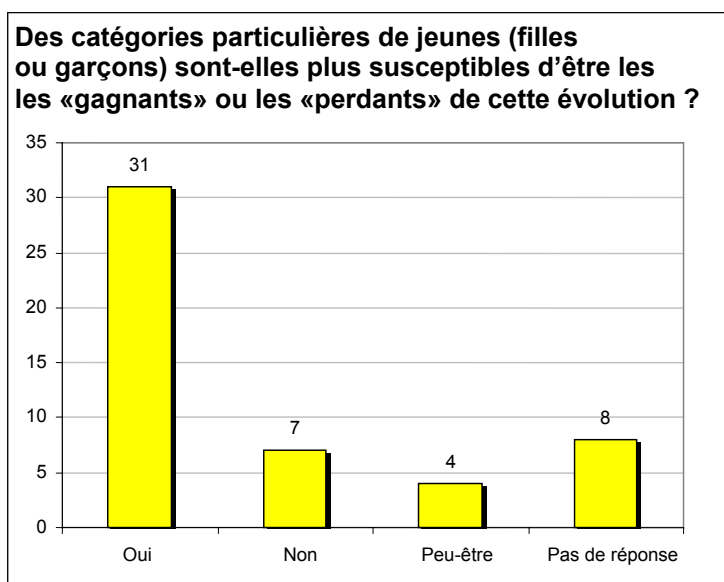
- participation aux cultures du monde entier ;
- meilleure connaissance du monde moderne ;
- développement moindre de stéréotypes ;
- modèles de rôle positifs ;
- occasions plus nombreuses de se distraire ;
- encouragement à la pensée créative ;
- développement de compétences technologiques et en communication ;
- encouragement à la liberté d'expression ;

- promotion de la tolérance, de l'affirmation de soi ;
- abandon par les jeunes des anciens préjugés.

Négatifs :

- perte de valeurs, les cultures jeunes font parfois la promotion de valeurs superficielles ;
- stéréotype de la beauté ;
- complexes féminins liés à l'apparence ;
- usage exclusif de l'ordinateur pour jouer à des jeux violents ;
- pornographie sur Internet, dans les magazines, les films ;
- usage abusif de drogues et d'alcool ;
- reproduction des aspects négatifs des cultures jeunes ;
- imitation par les garçons des héros « machos » des médias ;
- négligence du travail scolaire ;
- agressivité et violence apprises des médias.

TABLEAU 18: DES CATEGORIES PARTICULIERES DE JEUNES (FILLES OU GARÇONS) SONT-ELLES PLUS SUSCEPTIBLES D'ETRE LES «GAGNANTS» OU LES «PERDANTS» DE CETTE EVOLUTION ?



2.4.5 Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution des attitudes et du style culturel de la jeunesse ?

Vingt-sept (54%) des personnes ayant répondu ont envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter les éventuels effets négatifs de l'évolution des attitudes et du style culturel de la jeunesse.

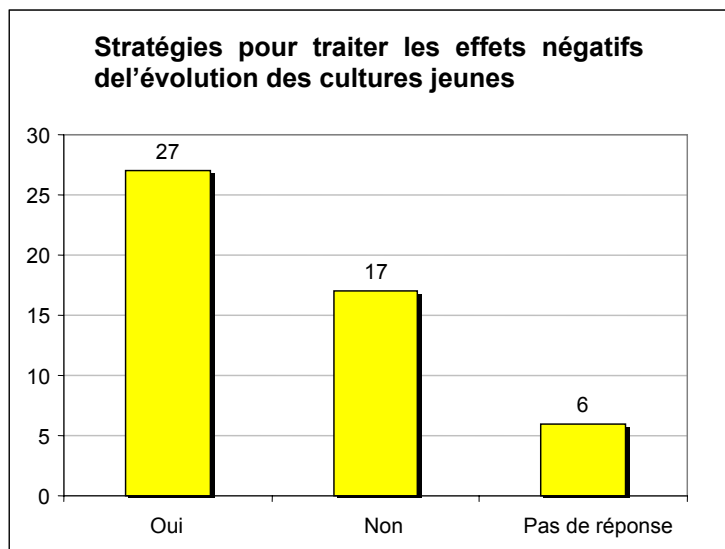
Certains établissements disposent d'un curriculum formel et de programmes susceptibles de traiter ces problèmes. Il s'agit notamment des programmes *d'éducation sociale, personnelle et sanitaire (SPHE)*, des liens maison/école, des conseils des élèves, de la discussion des problèmes lors des cours consacrés à l'étude de la condition féminine (école séparée n'accueillant que des filles), des projets de lutte contre la drogue, des programmes d'accompagnement moral et psychologique, et des clubs de l'après-midi. Certaines des personnes interrogées ont déclaré aborder ces questions dans leurs cours au travers de discussions et de travaux.

D'autres stratégies englobent :

- la dispense d'informations sur des évènements culturels ;
- les tentatives visant à freiner leurs dépenses ;
- la volonté d'agir en qualité de modèle de rôle positif ;
- la sensibilisation des garçons aux conséquences fâcheuses de la pornographie sur les femmes ;
- l'organisation d'évènements mixtes, avec le souhait d'y faire participer l'ensemble des étudiant(e)s ;
- l'encouragement des jeunes à réussir dans leurs études.

Les réponses à la question de cette section ont montré qu'une majorité des personnes interrogées ont une bonne connaissance des aspects positifs et négatifs des cultures jeunes. Elles sont fortement préoccupées par l'influence des effets négatifs sur les jeunes et la plupart avouent avoir envisagé ou mis en œuvre des stratégies pour essayer de remédier aux problèmes. Hormis les programmes formels et les soutiens apportés aux étudiant(e)s dans les écoles, les autres stratégies décrites restent quelque peu imprécises.

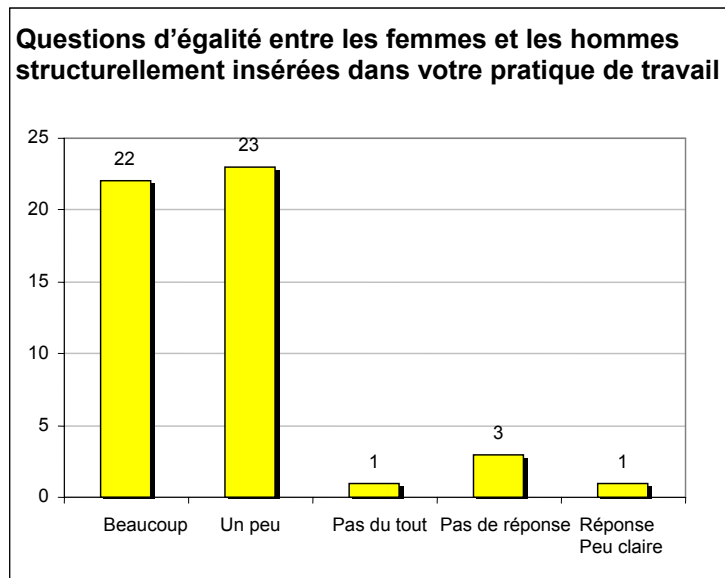
TABLEAU 19: STRATEGIES POUR TRAITER LES EFFETS NEGATIFS DE L'EVOLUTION DES CULTURES JEUNES



2.5 Stratégies d'égalité entre les femmes et les hommes

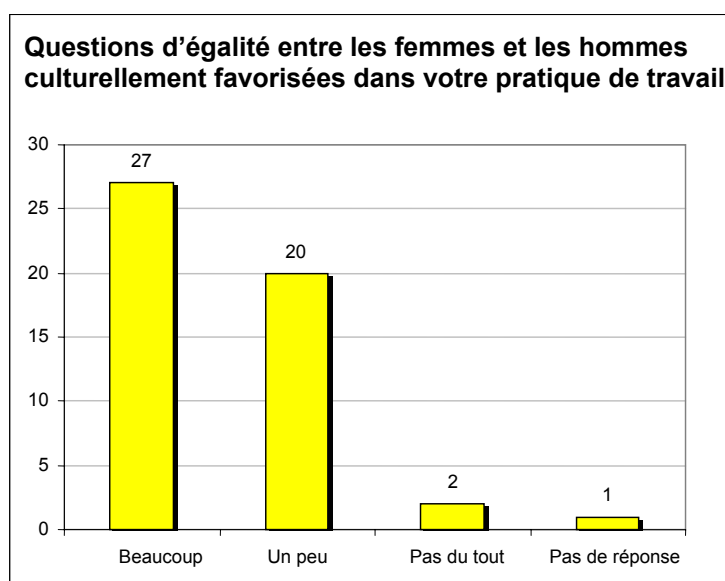
2.5.1 Dans quelle mesure diriez-vous que les questions d'égalité entre les femmes et les hommes s'insèrent structurellement dans votre pratique de travail (par l'intermédiaire par exemple de politiques et de stratégies de gestion) ?

TABLEAU 20: QUESTIONS D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES STRUCTURELLEMENT INSEERES DANS VOTRE PRATIQUE DE TRAVAIL



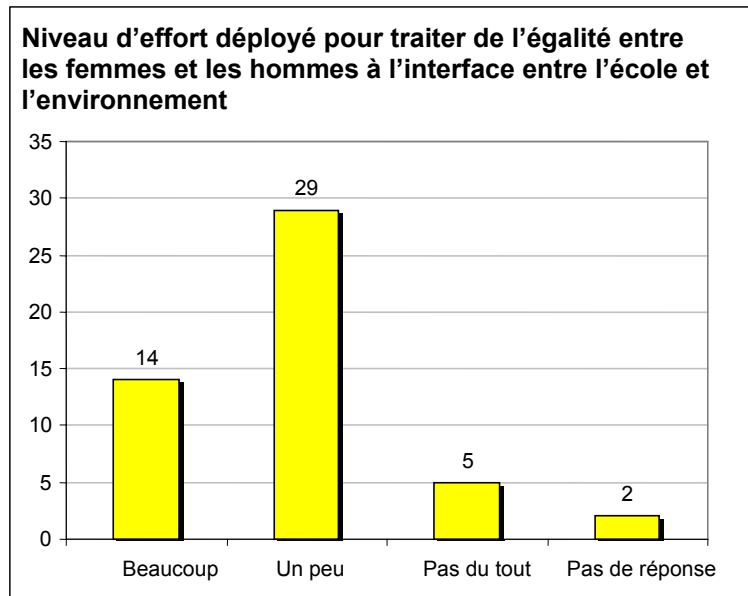
2.5.2 Dans quelle mesure les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes sont-elles favorisées culturellement dans votre pratique de travail (par l'intermédiaire par exemple de l'utilisation de matériel pédagogique et de stratégies d'enseignement et d'apprentissage) ?

TABLEAU 21: QUESTIONS D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES CULTURELLEMENT FAVORISEES DANS VOTRE PRATIQUE DE TRAVAIL



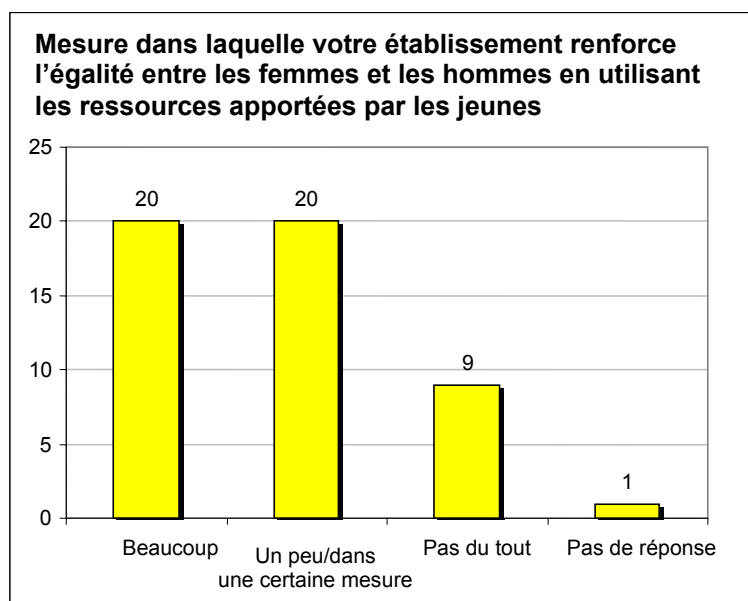
2.5.3 Dans quelle mesure vous efforcez-vous de traiter de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'interface entre l'école et l'environnement plus large d'où viennent vos élèves (par l'intermédiaire par exemple des relations avec la famille et la communauté) ?

TABLEAU 22: NIVEAU D'EFFORT DEPLOYE POUR TRAITER DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES A L'INTERFACE ENTRE L'ECOLE ET L'ENVIRONNEMENT



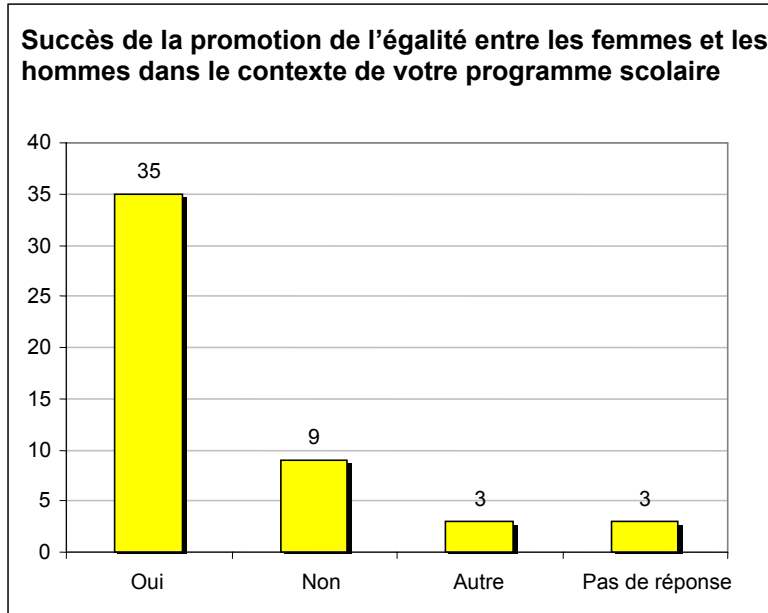
2.5.4 Dans quelle mesure votre établissement cherche-t-il à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en utilisant les ressources que les jeunes apportent (ou pourraient apporter) à l'école (revues, musique, traditions ethniques, croyances religieuses) ?

TABLEAU 23: MESURE DANS LAQUELLE VOTRE ETABLISSEMENT RENFORCE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN UTILISANT LES RESSOURCES APORTEES PAR LES JEUNES



2.5.5 D'une manière générale, estimez-vous que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est couronnée de succès dans le contexte de votre programme scolaire ?

TABLEAU 24: SUCCES DE LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE CONTEXTE DE VOTRE PROGRAMME SCOLAIRE



Les réponses fournies dans la section consacrée aux approches mises en œuvre dans le domaine d'égalité entre les femmes et les hommes mettent en lumière ce que l'on pourrait appeler « un aveuglement aux questions de genre » de la part des établissements scolaires, et dans certains cas, des personnes interrogées. Les réponses suivantes en sont l'illustration : *il est inutile d'aborder cette question, notre établissement a toujours traité les filles et les garçons sur un pied d'égalité ; ce n'est pas nécessaire, nous ne rencontrons aucun problème à cet égard ; depuis que j'ai pris conscience de la question, les filles et les garçons ont été traités de la même façon ; tout enseignant(e) sensé(e) est conscient(e) des questions d'égalité entre les femmes et les hommes et traite les problèmes dans son travail ; notre établissement n'a jamais fait de différence entre les filles et les garçons et ce depuis quarante ans qu'il existe ; j'enseigne ma discipline de la même façon à tous.*

De toute évidence, il est indispensable de doter les établissements scolaires de mécanismes/outils susceptibles de promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Au cours de l'année 2003, les directeurs de deux écoles irlandaises ont invité le Département de l'Education et des sciences à effectuer un *Audit de genre* dans leurs écoles respectives. Un modèle a été développé à cet effet, couvrant tous les aspects de la vie à l'école, dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes. Ces audits ont mis en lumière les domaines marqués par une absence de prise en compte des questions de genre, par exemple les méthodologies pédagogiques, les programmes formels et informels, les interactions au sein de la salle de classe, l'utilisation des ressources. Ces audits ont notamment démontré la nécessité de définir des objectifs et de contrôler les résultats et les progrès accomplis.

Quelques guides relatifs à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école ont été élaborés. *The Gender Management System Series* a publié un guide de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, proposant des lignes directrices à tous les niveaux de la vie à l'école (*Guide to Gender Mainstreaming in Education* – publié en 1999 par le Secrétariat du Commonwealth, Marlborough House, Pall Mall, Londres SW1Y 5HX).

La nécessité d'incorporer dans la gestion des établissements scolaires les principes de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes a été reconnue dans un certain nombre de réponses. La responsabilité de la mise en œuvre en incombe aux dirigeants de chaque organisme.

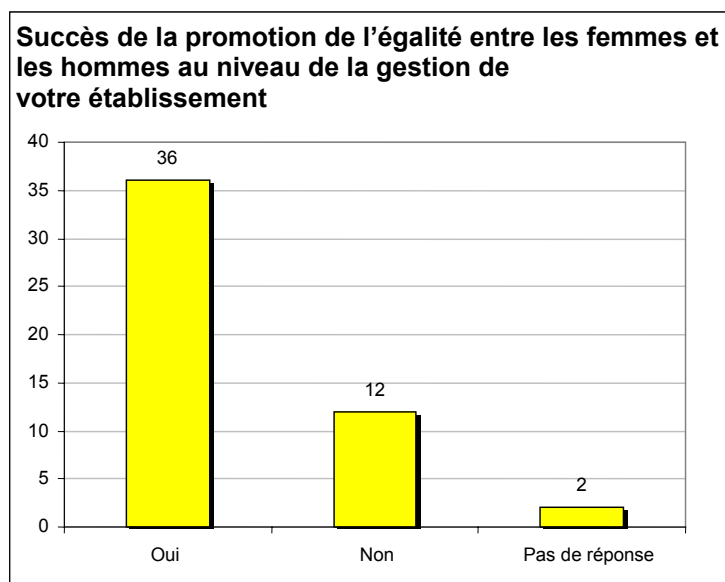
Une formation pour les gestionnaires d'école est un préalable indispensable à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école.

Il s'agit d'un concept nouveau, dont la compréhension n'est pas toujours évidente. Les méthodes traditionnelles d'élaboration des politiques, des programmes scolaires, etc. sont institutionnalisées dans beaucoup de sociétés. Les tentatives de modification de ces pratiques se heurtent dans bien des cas au refus, à la confusion, voire au rejet, et ceci en dépit de l'introduction des législations sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les efforts déployés par les gouvernements nationaux et les organisations internationales pour promouvoir cette égalité au travers de l'approche intégrée.

Les responsables de l'élaboration des stratégies visant à assurer l'égalité de résultats pour les garçons et les filles dans l'éducation grâce à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes doivent prendre conscience de la situation désastreuse dont ils doivent partir. En dépit des différences dans la prise de conscience et les niveaux de développement de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes selon les pays européens, les statistiques montrent que la plupart des pays ne sont pas parvenus à instaurer une égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la société. A titre d'exemple, dans la majorité des pays d'Europe occidentale, les femmes forment la majorité du corps enseignant en primaire, mais restent minoritaires parmi les gestionnaires d'établissements scolaires. Dans le secondaire, la féminisation de la profession est moins marquée, mais la proportion de femmes dans ce secteur est en constante augmentation. Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, le pourcentages de femmes directrices d'établissements secondaires est de l'ordre de 30%, et n'atteint que difficilement les 7% aux Pays-Bas (*Stepping out of the Shadows-Warren and O Connor 1999, Oak Tree Press Dublin*). Dans la majorité des pays européens, on peut affirmer que *les femmes enseignent et les hommes dirigent*.

2.5.6 D'une manière générale, estimez-vous que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est couronnée de succès dans la gestion de votre établissement ?

TABLEAU 25: SUCCES DE LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU NIVEAU DE LA GESTION DE VOTRE ETABLISSEMENT



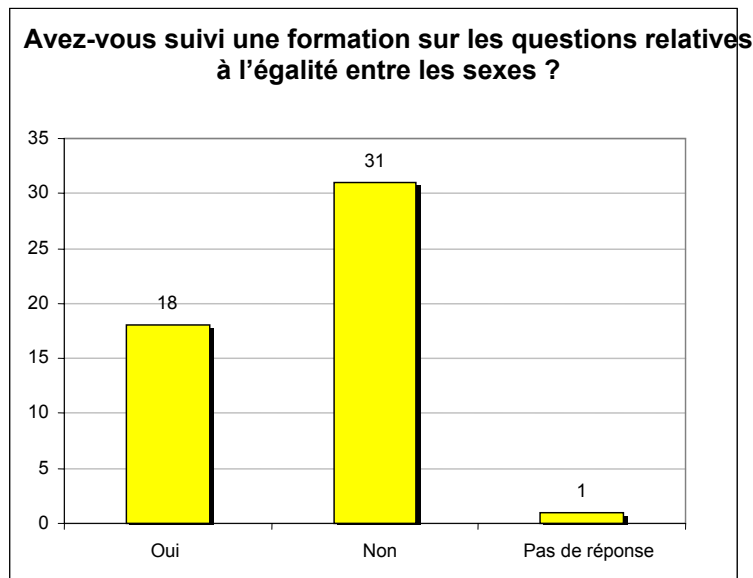
2.5.7 Avez-vous suivi une formation sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Dix-huit des personnes ayant répondu (36%) indiquent avoir suivi une formation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le groupe finlandais, seuls 20% des personnes ont bénéficié d'une quelconque formation. Il pourrait être utile de déterminer ce qu'implique cette formation et de répertorier les types et niveaux de formation proposés aux enseignant(e)s européens, dans le cadre de la formation initiale et continue. Les résultats pourraient servir de point de départ à

l'élaboration de lignes directrices pour de futurs programmes de formation à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Vingt-six des trente et une personnes qui n'ont pas bénéficié d'une formation, quelle qu'elle soit, estiment qu'il serait utile, voire très utile, d'entreprendre une formation dans ce domaine, tandis qu'un petit nombre juge la démarche totalement inutile ou sans intérêt.

TABLEAU 26: AVEZ-VOUS SUIVI UNE FORMATION SUR LES QUESTIONS RELATIVES A L'EGALITE ENTRE LES SEXES ?



CONCLUSIONS

La majorité des répondants ont démontré une sensibilisation aux effets que peuvent avoir les changements sociaux sur leurs étudiant(e)s. Les développements technologiques sont généralement considérés comme ayant un impact positif sur les étudiant(e)s, mais quelquefois certains aspects peuvent avoir un impact négatif, en particulier les technologies de la communication sont utilisées par les filles de façon plus appropriée que par les garçons, par exemple : accès à de la pornographie, aux jeux vidéos violents et agressifs. Les opportunités offertes par la communication de masse ont aussi été invoquées, par exemple l'utilisation d'internet pour acquérir plus de connaissances, pour servir de support lors de projets scolaires, pour communiquer avec des gens de d'autres pays.

Des inquiétudes ont aussi été émises à propos de l'image de la jeune fille stéréotypée et sexualisée véhiculée auprès des jeunes et à propos d'une perte de jouissance de l'enfance pour plusieurs étudiant(e)s dû aux technologies de la communication et aux cultures jeunes. Aussi, les nouvelles structures familiales, dues souvent à l'absence du père de famille, ont été considérées comme ayant un impact négatif.

La majorité des répondants ont considéré que les récents changements économiques ont eu un effet positif sur les filles et sur les garçons. La liberté de choisir, une variété de possibilités de carrière, plus d'opportunités et une plus grande mobilité ont été citées en tant qu'effets positifs de ces changements économiques. Cependant, une majorité a aussi considéré que les récents changements économiques ont des effets négatifs sur leurs étudiant(e)s. Le chômage, le manque d'opportunités, surtout pour les étudiant(e)s qui ont quitté l'école très jeunes et sans qualification, ont été cités par plusieurs répondants. Un nombre de répondants ont référé au fait que leurs étudiant(e)s finissent leurs études de façon précoce pour pouvoir prendre des emplois qui demandent peu de compétences ou, par ailleurs, ont des emplois à temps partiel qui nuisent à leurs études.

Le degré de prise de conscience du concept d'égalité entre les femmes et les hommes est limité. De nombreuses réponses faisaient référence à l'égalité de traitement des filles et des garçons, mais aucune ne faisait état d'égalité de résultat.

Beaucoup des personnes ayant répondu sont plus préoccupées par les inégalités sociales que par les inégalités entre les femmes et les hommes.

Les réponses trahissent un niveau élevé d'aveuglement aux questions de genre.

Seule une réponse (émanant d'une école séparée réservée aux filles) a mentionné la nécessité d'analyser les méthodes pédagogiques dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes.

Bon nombre des réponses reflètent les stéréotypes de rôle des deux sexes, notamment en ce qui concerne la technologie et ses effets sur les filles et les garçons.

La plupart des personnes ayant répondu ont donné un aperçu des effets positifs et négatifs des domaines couverts par le questionnaire sur les filles et les garçons de leurs classes respectives, mais beaucoup d'entre elles semblent ne pas savoir ou ne pas être disposées à traiter les effets négatifs de ces évolutions avec leurs élèves. Les stratégies évoquées restent imprécises dans bien des cas. Aucune d'entre elles ne fait mention d'une définition d'objectifs et/ou de suivi des progrès réalisés.

Les réponses données par les hommes et les femmes, les personnes jeunes et moins jeunes, ne présentent aucune différence significative.

Une majorité de répondants ont estimé que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est menée avec succès dans le contexte de leur programme scolaire, et la majorité a estimé qu'elle l'était au niveau de la gestion de leur établissement. Si l'on considère les réponses apportées à l'ensemble du questionnaire, ces déclarations mériteraient une étude plus approfondie. Certaines personnes ont illustré leurs propos à l'aide d'exemples, mais il aurait été très intéressant d'avoir plus d'informations sur la manière dont les écoles assurent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, les actions spécifiques entreprises pour cette promotion, et leurs résultats positifs.

Au vu du nombre de personnes interrogées n'ayant bénéficié d'aucune formation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes, soit 31 personnes (62%), et le nombre de ceux qui jugent une telle formation utile, soit 26 personnes, la nécessité de développer des programmes de formation, notamment dans le contexte de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, n'est plus à démontrer.

La formation des administrateurs/trices d'établissements scolaires est déterminante pour le succès de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école.

Les expériences de formation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes menées pour les enseignant(e)s révèlent des résistances assez fréquentes aux questions soulevées et aux stratégies proposées lors des sessions de formation. Les programmes de formation doivent définir précisément les obligations des établissements scolaires en matière de promotion d'égalité entre les femmes et les hommes et fournir des lignes directrices susceptibles d'aider les enseignant(e)s à mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de leurs salles de classes et dans l'école sur un plan général.

III. VERS UNE STRATEGIE D'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES A L'ECOLE

INTRODUCTION

Les changements sociaux – dans la vie économique et familiale et dans les nouvelles technologies et la communication de masse – ont affecté les jeunes de manière différente et les jeunes femmes et les jeunes hommes de façon différente et inégale. Les données présentées éclairent à la fois les nouvelles possibilités et les nouveaux défis qui se posent à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école. Les changements sur le marché du travail ou dans l'accès à l'Internet peuvent présenter de nouvelles chances pour les jeunes femmes, mais aussi de nouveaux risques. De même, les attentes liées aux rôles et responsabilités dans la famille et la représentation des jeunes femmes dans les médias renouent à la fois des promesses et des craintes. Ce qui est clairement attendu est un engagement renouvelé aux questions de l'égalité dans le contexte scolaire – contrecarrer les stéréotypes négatifs et mettre en avant et optimiser le potentiel des jeunes femmes. Une stratégie forte pour atteindre ce but est nécessaire – cohérente de la Constitution à la salle de classe. Elle demande une volonté politique, des ressources propres, une formation professionnelle et une mise en œuvre pratique.

Il existe bien sûr déjà nombre de résolutions et conventions sur l'égalité entre les femmes et les hommes (voir Partie I). Elles contiennent des aspirations louables et concernent un vaste terrain et paysage des inégalités entre femmes et hommes. Le but de ce groupe de travail ne concerne qu'un seul élément de ce paysage - l'école. Mais l'école, ainsi qu'il en fait la remarque dans l'introduction, constitue un fondement idéal pour promouvoir les valeurs et les comportements désirables. Les pratiques scolaires liées à l'égalité sont au cœur de l'approche intégrée de l'égalité. Pour être effective, elle demande une infrastructure adaptée de soutien politique, financier et professionnel. Elle doit faire partie d'un cycle de développement inclus dans la dynamique suivante :

Il est reconnu que l'école n'agit pas isolément du contexte social proche ou élargi et communautaire. C'est précisément ce contexte élargi qui donne de nouvelles possibilités et défis aux écoles sur de nombreuses questions, y compris celle de l'égalité entre femmes et hommes. C'est ce contexte qui a constitué le fondement des débats liminaires du groupe de Spécialistes. Cependant, l'école peut aussi avoir une influence – tout comme elle peut être influencée – par ce contexte élargi. Pour cette interaction, ils doivent tous les deux être soutenus et en lien de façon adéquate – avoir les structures et le processus permettant une pratique effective et assurer les résultats attendus.

C'est la force des structures politiques et du personnel professionnel qui constituent la meilleure garantie d'interventions réussies. Après un bref examen de l'interface entre l'école et « les acteurs extérieurs », la stratégie de l'approche intégrée à l'école est construite et formée avec toute l'attention nécessaire portée à ces questions d'apport, de processus, de pratique et de résultats.

Cette partie du rapport a pour but de livrer des éléments utiles à l'élaboration de stratégies de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école, axées principalement sur les différents niveaux d'intervention et les acteurs impliqués.

Le système éducatif est traité dans son intégralité, depuis la volonté politique, le cadre législatif et les autorités responsables de la politique éducative, jusqu'aux structures scolaires, la formation des enseignants, les programmes scolaires et les relations entre le personnel éducatif et les acteurs externes.

Les établissements scolaires sont des places publiques idéales pour diffuser des idées démocratiques et les enraciner dans nos cultures. Ils propagent les changements de comportement et de mentalité et ont obligation de répondre aux besoins et aux attentes des enfants et des jeunes qui sont leurs élèves, ainsi qu'à ceux d'une société en constante évolution. Leur tâche est vaste et complexe. Les établissements scolaires sont des structures permettant aux individus d'acquérir des connaissances, des compétences personnelles et collectives en matière de relations humaines et une éthique basée sur le respect de tous les êtres humains. Les écoles aident les élèves à façonner leur personnalité et

stimulent leur potentiel individuel ; elles prennent en compte la diversité de leurs élèves et par la même les différences entre les femmes et les hommes.

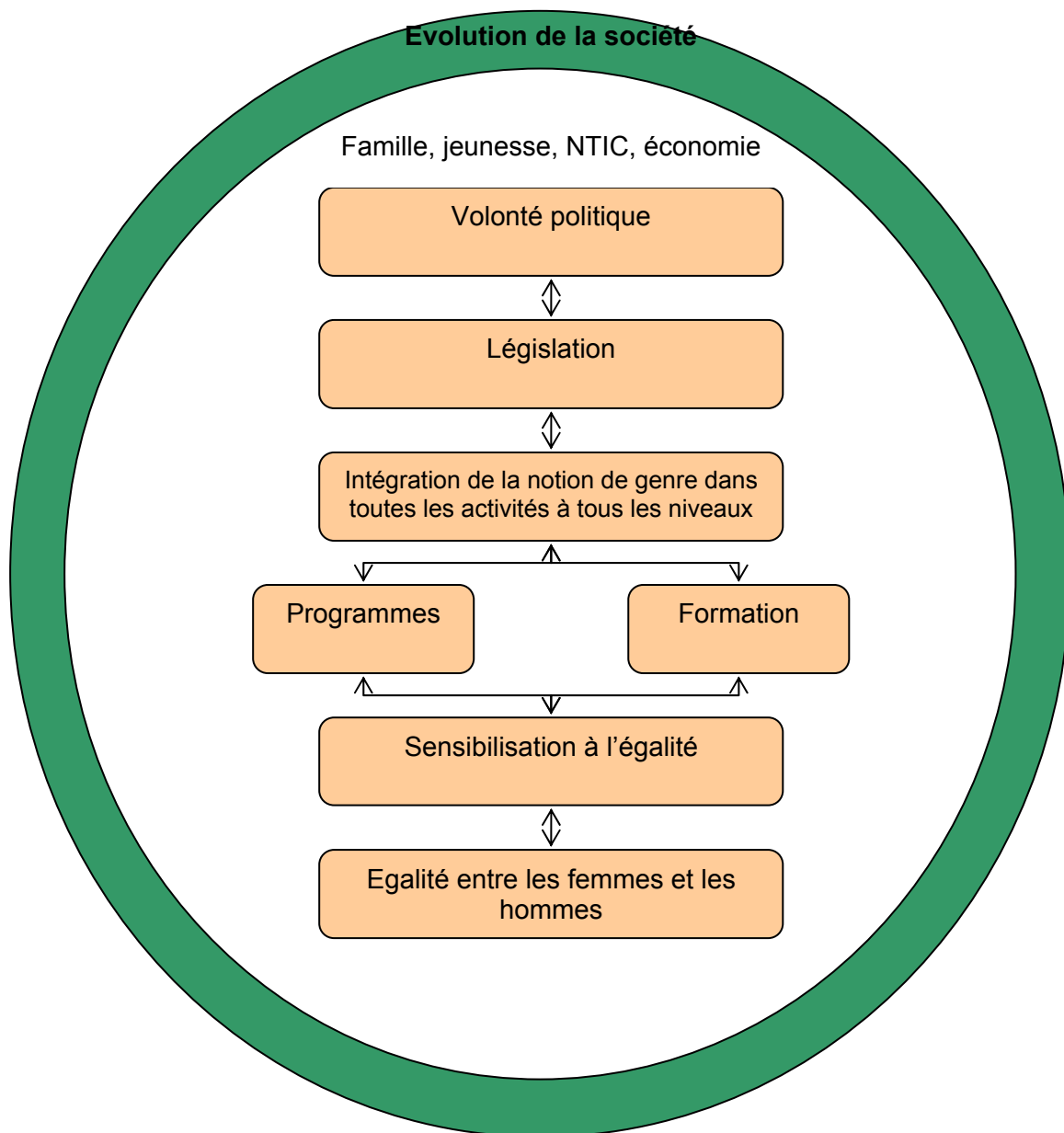
La culture de chaque école et de chaque système scolaire national comporte des facteurs susceptibles de favoriser ou non l'égalité entre les femmes et les hommes. Il peut en résulter un accroissement des inégalités entre les femmes et les hommes, ou l'inverse. Dans beaucoup d'écoles et de systèmes scolaires, cette situation n'est pas le fruit de la malveillance, mais simplement d'un manque d'intérêt pour la question.

A. CADRE POUR UNE STRATEGIE D'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES A L'ECOLE

Des exemples de bonnes pratiques illustrent les différents aspects abordés. Ils visent aussi à faciliter l'élaboration de stratégies de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école. Ainsi qu'il est montré dans les diagrammes suivants, il doit y avoir un engagement pour une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux des organes de prise de décision et de mise en œuvre.

1. L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES A L'ECOLE

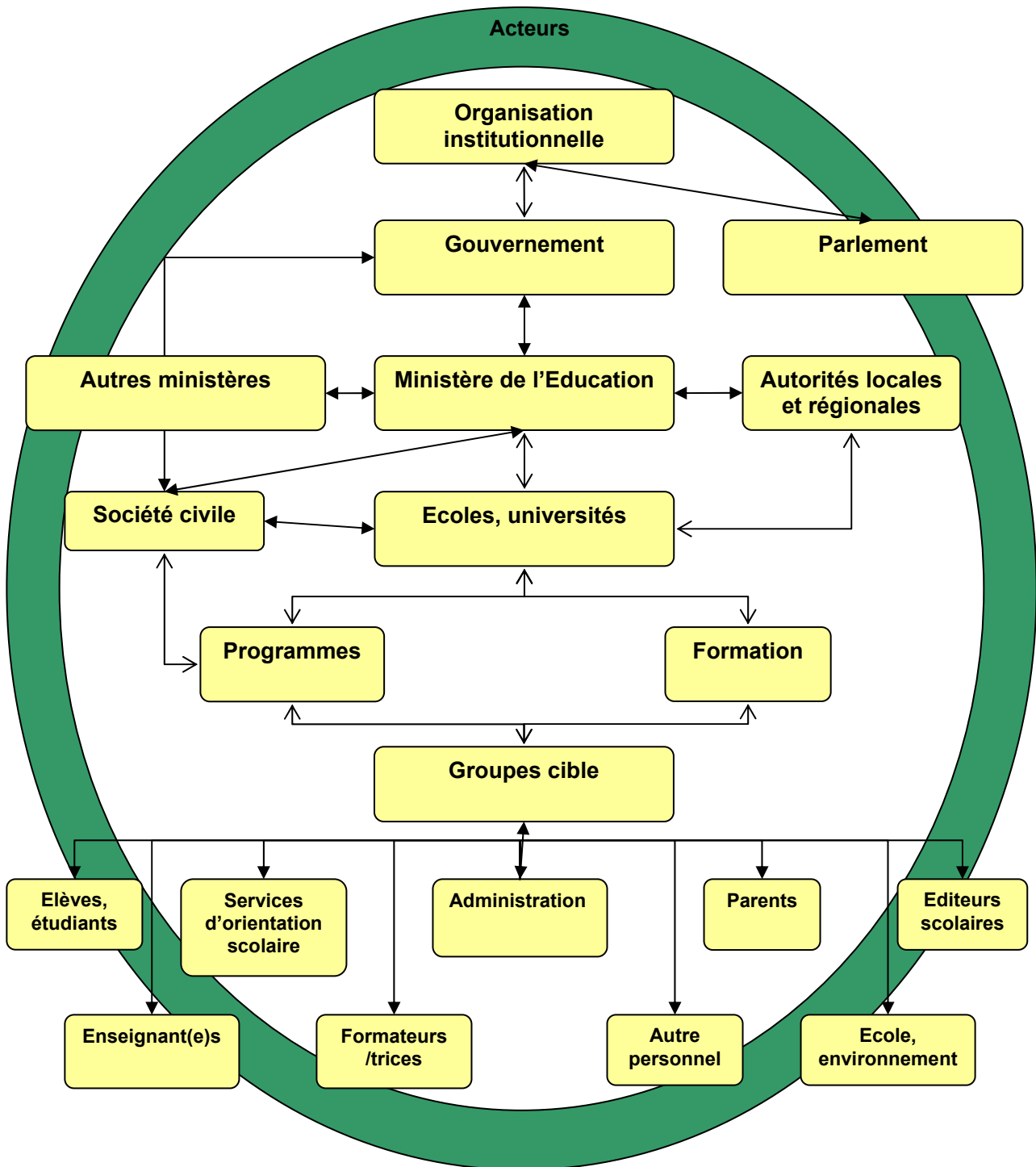
Le processus



Le diagramme 1 présente le processus de mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école. Prenant en compte l'évolution de la société, en particulier la famille, des cultures jeunes, les nouvelles technologies de l'information et la vie économique, qui peut avoir une influence positive ou négative sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite un soutien politique très fort qui doit se traduire par l'action législative et des mesures afin d'intégrer une perspective de genre dans toutes les activités éducatives à tous les niveaux, dans les programmes et les formations afin de sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes et parvenir finalement à l'égalité.

2. L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES A L'ECOLE

Les acteurs



Le diagramme 2 décrit tous les acteurs qui doivent être impliqués dans la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être réalisée que si tous ces acteurs, des organisations internationales aux écoles et aux universités s'investissent réellement afin d'atteindre les groupes cibles, à savoir les enseignant(e)s et les élèves, mais aussi les parents, les personnels non enseignants, les formateurs, l'administration scolaire, etc.

1. Cadre juridique

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes devrait être intégré dans les politiques de l'éducation avec pour objectif de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans toute la société et d'assurer l'égalité de droits et de chances entre les femmes et les hommes à l'école.

Aucune discrimination concernant la représentation des femmes et des hommes ne devrait être tolérée. L'intégration d'une perspective de genre dans les méthodes d'enseignement et dans la formation des enseignant(e)s permet aux écoles de prendre en considération les différences culturelles et la socialisation de leurs élèves.

2. Politique

L'intégration de la perspective de genre dans la politique d'éducation suppose l'inclusion, dans la loi sur l'éducation, de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant qu'objectif à atteindre. L'application d'une pédagogie intégrant la perspective de genre à tous les niveaux de l'éducation et de la formation est également nécessaire. L'engagement du gouvernement doit être pris dans le contexte d'une déclaration ou d'un programme gouvernemental et/ou d'un accord de coalition, qui détermine un cadre à l'action des ministres en charge de la mise en œuvre de la politique nationale d'éducation à tous les niveaux.

Il est important que la stratégie menée soit bien documentée et que les objectifs et contenus de la politique soient clairement définis. L'ensemble doit être accompagné de plans d'action à court, moyen et long terme comprenant également une évaluation. Ce plan d'action et l'évaluation doivent assurer un suivi et permettre au besoin une révision de la politique dès que se révèle tout effet divergent des mesures sur les filles et les garçons et les femmes et les hommes.

En ce qui concerne les différentes méthodes disponibles pour mettre en œuvre la stratégie de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, celle de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire doit être une priorité, car le budget constitue un moyen politique et de planification important pour les gouvernements. Les budgets doivent être adaptés afin d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes quant à l'accès aux dépenses.

3. Mise en œuvre par les ministères et/ou les autorités responsables de la politique de l'éducation

Des stratégies, programmes et plans sont élaborés dans divers pays pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les écoles.

Les ministères et/ou les autorités publiques responsables des politiques de l'éducation ont pour mission d'assurer l'accès à une éducation de qualité, à un environnement qui permet le développement des compétences des étudiant(e)s et de leurs capacités personnelles tout au long de leur vie.

Les états membres du Conseil de l'Europe possèdent différents systèmes éducatifs et différents ministères et/ou autorités publiques responsables des politiques de l'éducation. Ils/elles peuvent être responsables de l'éducation préscolaire jusqu'au niveau universitaire, comme de la formation générale, professionnelle ou technique. Ils/elles doivent, par conséquent, être responsables des services offerts aux enfants, aux jeunes ou aux adultes dans le domaine public ou privé.

Les ministères et/ou les autorités publiques sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de l'éducation. Ils/elles doivent pour cela :

- Prendre les mesures nécessaires afin d'assurer le droit à l'éducation et la formation de chaque citoyen/ne ;
- Assurer le développement des infrastructures éducatives et la qualité des services de l'éducation ;
- Prendre les mesures nécessaires afin d'assurer l'égalité des chances entre les filles et les garçons ;

- Contribuer à l'harmonisation de la politique de l'éducation avec la politique générale du gouvernement et les besoins sociaux, économiques et culturels ;
- Promouvoir le dialogue entre les différents ministères et/ou les autorités publiques concernés par le système éducatif afin de s'assurer que l'égalité entre les femmes et les hommes est prise en compte à tous les niveaux ;
- Développer les statistiques, indicateurs et programmes qui prennent en compte les différences entre garçons et filles ;
- Créer un système d'évaluation, d'analyse et de contrôle de leurs programmes éducatifs ;
- Promouvoir la sensibilisation et la formation du personnel à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il relève de la responsabilité première des ministères et/ou des autorités publiques responsables de l'éducation de définir la nature de services de l'éducation et de leur donner un cadre. Ils/elles doivent assurer que les services de l'éducation sont mis en œuvre de façon cohérente, en prenant en compte les besoins de la population et l'évolution socio-économique du pays.

Les ministères et/ou les autorités publiques doivent s'engager à intégrer une perspective de genre à tous les niveaux.

Les ministères et/ou les autorités publiques doivent aussi prendre en compte la perspective de genre en établissant leurs budgets.

Exemple de bonne pratique

NORVEGE

« *Handsome and Attractive* » (« Belle et attrayante ») se veut un guide de référence en matière d'égalité des chances, produit par le ministère norvégien de l'éducation, couvrant le niveau d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que la formation des adultes. C'est un exemple typique de la manière dont le ministère appréhende les projets politiques prioritaires. Ce manuel est un outil pour les administrateurs d'établissements scolaires, les enseignant(e)s, les élèves, les apprentis, les industries en charge de la formation des apprentis, les étudiant(e)s des instituts de formation des enseignant(e)s et les parents/tuteurs légaux. Il tient lieu de ligne directrice pour la mise en œuvre, dans l'éducation primaire, secondaire et supérieure, d'actions efficaces visant à garantir l'égalité des chances.

Ce document est un guide de référence dans le domaine de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans la mesure où l'égalité entre garçons et filles, entre hommes et femmes est un objectif qui devrait transcender tous les obstacles. Ce manuel doit servir d'outil aux enseignant(e)s et aux responsables de l'organisation et de l'élaboration du curriculum de chaque étudiant(e) individuel, prenant en considération les spécificités propres à chaque individu et les différences « typiques » entre les femmes et les hommes.

Le guide se veut un support supplémentaire aux relations entre étudiant(e)s, apprenti(e)s, enseignant(e)s, administrateurs/trices et responsables du programme d'enseignement, parents et tuteurs, dans la recherche de l'égalité. Dans cette « co-entreprise », toutes les parties prenantes doivent avoir connaissance et être informées de la notion d'égalité des chances et avoir la volonté de travailler de concert sur le sujet. Le manuel offre des informations sur le concept d'égalité des chances, des exemples de sa mise en œuvre dans différents domaines d'apprentissage et situations de la vie quotidienne. Parallèlement, le document encourage les approches tranchées et livre des exemples concrets d'application de la notion d'égalité des chances à différentes situations.

4. Ecoles

Les établissements scolaires sont intégrés dans des communautés et responsables de l'éducation des enfants qui y vivent. En remplissant ce rôle, ils exercent une influence, plus ou moins grande, sur ces communautés. S'ils veulent influencer les larges aspirations de toute la communauté, ils doivent alors s'assurer que leur mission, leurs buts, leurs objectifs et leurs politiques sont connus et

rechercher la participation active des membres de la communauté dans la mise en œuvre de ces politiques.

L'engagement à intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école doit venir du haut. Les administrations scolaires doivent comprendre le concept, comment le mettre en œuvre et comment gérer ses résultats. Toutes les politiques de l'éducation doivent intégrer une perspective de genre et tous les membres du personnel (y compris la direction) doivent recevoir une formation en égalité entre les femmes et les hommes. Travailler à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes ne signifie pas que les garçons et les filles, les hommes et les femmes doivent devenir semblables, mais que les mêmes conditions et les mêmes chances leur seront offertes. L'égalité des chances signifie également changements culturels. Elle demande un engagement solide de l'administration, parmi les enseignant(e)s, dans les groupes d'étudiant(e)s, parmi les apprenti(e)s, des parents et des tuteurs. Les enseignant(e)s et les dirigeant(e)s des deux sexes doivent se rencontrer afin d'échanger leurs points de vue à égalité durant les phases de planification, d'exécution et d'évaluation.

Les étudiant(e)s ont souvent une perception limitée de leur vécu et de leurs aspirations, fortement influencée par le genre et les circonstances du moment. Les établissements scolaires ont la responsabilité (qui devrait être renforcée dans la législation, l'élaboration des programmes, les matériels pédagogiques, la formation des enseignants, et la culture quotidienne de l'école) de convaincre les étudiant(e)s que la situation n'a rien de naturel. L'évolution est différente selon les cultures et elle s'est faite différemment dans une même culture selon les époques. Ces diversités liées au passé offrent une bonne occasion d'étudier la question d'(in)égalité entre les femmes et les hommes, et d'aborder des problèmes de plus grande envergure, tels que la tolérance et la compréhension interculturelles, les droits de la personne humaine, les droits des enfants, la mobilité et la migration, ainsi que les questions légales et constitutionnelles

Les médias exercent une influence considérable sur les jeunes dans la mesure où ils façonnent leurs valeurs, leurs modèles, et leurs comportements. Les médias privés ont un caractère commercial, voire parfois politique, et on ne peut leur accorder qu'une confiance limitée pour la construction d'une société « saine, progressiste et équitable ». En effet, leurs objectifs sont souvent en contradiction avec ceux d'un établissement scolaire. La manière dont ils choisissent de présenter les événements fait souvent appel aux stéréotypes et laissent peu de place à l'esprit critique. Les écoles se doivent d'être attentives à ces influences. Ces dernières ne doivent en aucun cas être négligées ou ignorées, mais mises à profit pour l'apprentissage et le développement de la réflexion critique. Les étudiant(e)s doivent avoir conscience des « tactiques » et du « style » adoptés par les médias tant au plan local que national.

Voici quelques suggestions sur les points à inclure et à vérifier pour veiller à l'égalité entre les garçons et les filles au sein du système scolaire :

- Qui est responsable et travaille sur l'égalité des chances ?
- Quelles sont les préférences, attitudes et interprétations des enseignant(e)s et des responsables administratifs en matière d'égalité de chances ?
- Comment la notion d'égalité des chances est-elle intégrée aux programmes éducatifs annuels, aux activités et travaux sur projet et aux différentes matières scolaires ?
- Comment la notion d'égalité des chances est-elle intégrée aux politiques d'embauche et de personnel des établissements scolaires ?
- Comment est-elle intégrée aux travaux de planification, d'exécution et d'évaluation ?
- Comment les ressources scolaires (y compris les budgets) sont-elles réparties entre garçons et filles ?
- De quelle manière les parents et les tuteurs peuvent-ils être associés au travail sur la notion d'égalité des chances à l'école ?
- Dans quels domaines les élèves, les apprentis, les enseignants et les administrateurs jugent-ils que les filles et les garçons doivent « se renforcer » ?
- Comment l'enseignant(e) partage-t-il son temps et son attention entre filles et garçons ?
- Quel est le pourcentage filles-garçons dans les différentes matières ? L'enseignement est-il assuré par des femmes ou des hommes ?
- Quelles sont les attitudes adoptées par les élèves et les apprentis à l'égard de l'égalité des chances et quels sont les domaines qu'ils jugent pertinents en la matière ?

- Comment les garçons et les filles perçoivent-ils leur vie d'étudiant(e), tant au sein qu'à l'extérieur des salles de classe ?
- Dans quelle mesure les garçons et les filles osent-ils dévoiler leurs sentiments quant à leur identité sexuelle ?
- Quels sont les sentiments personnels des filles et des garçons à l'égard de leurs choix des matières et des limitations éventuelles dues à leur genre ?

Les politiques d'égalité entre les garçons et les filles devraient être intégrées à tous les secteurs du système scolaire. Si l'on s'attache plus particulièrement aux cours dispensés par les écoles, on constate qu'il est un secteur, les sciences naturelles, où filles et garçons ne sont pas représentés de la même manière puisqu'elle est à forte dominante masculine. La chimie et la biologie sont des exemples de disciplines dans lesquelles se spécialisent en majorité les jeunes filles et les femmes. Elles forment également la majorité des effectifs des universités et des établissements d'enseignement supérieur. La pharmacologie est un autre exemple de discipline universitaire à dominante féminine. Par ailleurs, la chimie et la biologie sont des secteurs qui attirent de nombreuses chercheuses. D'où le nombre élevé de modèles de rôle féminins dans ces professions. D'un autre côté, la physique est une matière à forte connotation masculine. Les garçons ont tendance à s'orienter vers des études supérieures de physique ; les garçons étudient la physique et cette matière est enseignée par les hommes dans les écoles. Cette situation a déteint sur la structure des cours et, par conséquent, sur le type d'exemples et de références produits.

Un défi majeur consiste à motiver les filles et les garçons et à susciter leur intérêt pour les cours. Les différences de vécu, d'intérêt et de modèles de rôle des filles et des garçons sont des facteurs importants à ne pas négliger. Un programme de sciences naturelles « adaptée à la gente féminine », c'est à dire basée sur les attitudes et intérêts propres à celles ci, pourrait notamment :

- insister sur l'application pratique des sciences naturelles dans la vie quotidienne ;
- souligner l'application sociale des sciences et de la technologie ;
- traiter des questions éthiques soulevées par les sciences et la technologie ;
- insister sur l'attrait de la matière ;
- conférer à la discipline une apparence moins abstraite, tant au plan théorique que purement intellectuel ;
- lier plus étroitement la matière, dans la mesure du possible, à l'être physique, à la santé et à la biologie ;
- axer le cours sur la personne, en faisant davantage référence aux êtres humains et à leurs besoins ;
- souligner l'importance de la matière pour la culture et la réflexion philosophique.

Tous les membres d'une communauté locale doivent prendre conscience de ce qu'est l'école et des systèmes de valeurs qu'elle promeut. Les établissements scolaires doivent faire tomber les barrières et tisser activement des liens avec les communautés locales. Pour y parvenir, une des approches pourrait être d'autoriser l'accès aux équipements en dehors des heures de classe : les salles de sports, les salles d'informatique, et l'espace offert par les salles de classe. Cette approche pourrait s'inscrire dans une démarche d'apprentissage tout au long de la vie et permettrait de confronter un public plus large au système de valeurs et à l'orientation de l'école, notamment à son souci de promotion de l'égalité des sexes.

En fait, trop d'écoles (et un trop grand nombre d'hommes dans les établissements scolaires) « ignorent » le problème ou s'en « désintéressent » et faire pression sur le corps enseignant en faveur d'une promotion plus active de l'égalité entre les sexes relève du domaine de la responsabilité *professionnelle*. L'un des moyens d'y parvenir pourrait consister d'une part, à rendre la gestion plus attrayante pour les femmes en effectuant un descriptif des fonctions directoriales et une analyse des structures administratives et, d'autre part, à rendre la pratique de la classe plus gratifiante pour les hommes. Le projet Socrates de l'Union européenne « *International Project on Women in Educational Management (IPEWM)* » a examiné cette question et produit un manuel pour les formateurs/trices qui présente les expériences de cours pilotes à l'intention de femmes professeures de six pays : République Tchèque, Finlande, Islande, Irlande, Pologne et Royaume-Uni.

i. Education préscolaire et primaire

La petite enfance est une période d'apprentissage intellectuel rapide durant laquelle beaucoup de compétences sont développées et les comportements formés. Durant cette période, l'enfant apprend à se voir en relation avec d'autres enfants et des adultes autres que ses parents. Il est reconnu désormais que les enfants vivent dans et font partie intégrante de la société et que leur développement personnel est profondément affecté par leurs relations familiales et avec d'autres personnes dans la société. C'est particulièrement vrai de l'expérience enfantine des rôles d'homme et de femme et de la façon dont les modèles de comportement et les attentes sont répartis entre ceux considérés comme « appropriés » pour les garçons et ceux « appropriés » pour les filles. Quand un enfant entre à l'école, les expériences précédentes, à la maison ou dans les groupes préscolaires sont confortées voire renforcées.

Un des objectifs principaux de l'éducation préscolaire et primaire est de permettre à l'enfant d'arriver à comprendre le monde par l'acquisition de connaissances, de concepts, de compétences et de comportements et la capacité à formuler une pensée critique. L'enfant et son caractère unique en tant qu'être humain sont au centre de ce projet. Un comportement stéréotypé et des attentes fondées sur le genre peuvent inhiber le développement individuel des garçons et des filles et la pleine réalisation de leur potentiel. C'est pourquoi les enseignant(e)s doivent être conscients de la façon dont leurs attentes, leurs attitudes et leurs comportements peuvent affecter le développement de leurs élèves.

Les jeux dans les jardins d'enfants et à l'école primaire sont importants pour le développement social et éducationnel de l'enfant. Les jeux, les jouets et les matériels ludiques sont fréquemment « sexués » et dès un très jeune âge, les filles et les garçons apprennent à associer les objets à l'un ou l'autre sexe. Jouer à la poupée ou avec des jouets non agressifs développe des expériences et des compétences différentes de celles acquises en jouant avec des voitures. Encourager les garçons à jouer à la poupée et avec des jouets non agressifs et les filles à jouer avec des voitures, des legos, etc. donne aux jeunes enfants une diversité d'expériences et la possibilité d'élargir leurs champs de compétences. Des enfants peuvent ne pas choisir de jouer avec des jouets associés à l'autre sexe, s'ils n'en ont pas eu à la maison et s'ils n'ont pas été encouragés à le faire par leurs parents. Les enseignant(e)s de l'éducation préscolaire et primaire peuvent jouer un rôle important en encourageant les garçons et les filles à explorer de nouveaux domaines d'expérience. De même, il existe des jeux associés à chaque sexe et les garçons et les filles devraient être encouragés à jouer à tous ces jeux.

Lignes directrices pour les enseignant(e)s :

Dans la salle de classe et pratiques pédagogiques :

- Permettre/favoriser les expériences multiples au moyen des jeux de rôle ;
- Observer chaque enfant afin de s'assurer qu'il/elle explore de nouveaux rôles et de nouvelles activités ;
- Veiller à ce que tous les enfants aient un égal accès à toutes les parties du curriculum ;
- Viser à développer les compétences spatiales des enfants ainsi que leur talents linguistiques et mathématiques ;
- Prévoir des aires de jeux tranquilles à utiliser par les garçons et les filles ;
- Encourager la confiance en soi chez tous les élèves en valorisant leurs succès ;
- Créer une atmosphère de coopération plutôt que de compétition ;
- Encourager activement le respect de soi et le respect des autres parmi les élèves ;
- Etablir des objectifs élevés mais réalistes pour tous les élèves (les jugements des élèves sur leurs capacités doivent correspondre à ceux des enseignants)
- Veiller à ce que les garçons et les filles partagent les travaux dans la salle de classe, comme nettoyer le tableau, préparer le matériel, etc.
- Assurer un accès égal aux technologies, aux aides pédagogiques, etc.
- Féliciter, récompenser ou réprimander les élèves de manière égale ;
- Etre attentif/ve à l'influence des enseignant(e)s en tant que modèles de rôles pour les élèves

Livres scolaires et matériel pédagogiques :

- Veiller à ce que les matériels pédagogiques représentent un important éventail de pratiques adaptées à l'un et l'autre sexe ;
- Ecarter les livres scolaires et les matériels sexistes ou qui présentent les femmes et les hommes de manière stéréotypée ;
- Veiller à une participation équilibrée dans la représentation et la participation des deux sexes dans les différentes matières, par exemple, l'histoire, la littérature, les sciences.

Autres activités scolaires :

- Encourager les filles à participer aux événements sportifs et les garçons à des activités sociales ;
- Veiller à ce que les filles aient accès et utilisent la cour de récréation ;
- Répartir les corvées scolaires équitablement ;
- Encourager les garçons et les filles à prendre part à toutes les activités extra-scolaires, par exemple clubs, théâtre, sorties.

Exemples de bonne pratique

LUXEMBOURG

Développement de la sensibilisation à l'égalité par le biais de l'évaluation des professeurs

Le projet *Partageons l'égalité – Gleichheit – Gleichheit teilen* a été lancé en 1996 par le Ministère de la Promotion féminine du Luxembourg dans le cadre du 4^e programme communautaire pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Il s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans dans les classes préscolaires et aux personnels chargés de la formation.

La pédagogie du genre représente une approche méthodologique qui part des prémisses suivantes :

- Les rapports entre les sexes ne sont pas immuables ;
- Les rôles attribués aux deux sexes sont en constante évolution ;
- Les rôles se sont développés dans le cadre d'un processus historique, influencé par des facteurs sociaux ;
- Les rôles sont le fruit de notre culture qui donne plus de pouvoir à un sexe qu'à l'autre.

La pédagogie du genre prend en compte les différences entre les femmes et les hommes et leur offre la possibilité de se développer individuellement hors du contexte des rôles traditionnels.

ALLEMAGNE, GRECE, IRLANDE, ITALIE

Révision des livres scolaires.

ESPAGNE

Sponsorisation du matériel pédagogique relatif à l'égalité des chances entre les deux sexes dans l'éducation.

GRECE

Concours national de peinture.

ALLEMAGNE

Organisation de camps de vacances à thème : par exemple, apprendre à soigner les animaux pour les garçons, fabriquer des appareils techniques pour les filles.

Développement de lignes directrices pour les écoles et les enseignant(e)s.

ii. Enseignement secondaire

S'appuyant sur les connaissances fondamentales acquises durant l'éducation primaire, l'enseignement secondaire fournit aux jeunes un apprentissage afin de se préparer à la vie adulte et réaliser leur potentiel en tant qu'individus et citoyens. Bien que les élèves passent dans le système post-primaire à différents âges dans les pays européens, pour la plupart d'entre eux, ce passage représente une étape importante de leur vie. Tout en reconnaissant l'influence primordiale exercée sur les jeunes par la maison, les pairs, la culture, la culture jeune et les médias, l'organisation scolaire, l'environnement d'apprentissage et les expériences individuelles de chaque jeune à l'école ont néanmoins une influence significative sur leurs résultats, leurs choix et l'estime de soi durant la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte. Les différences dans le choix de matières scientifiques lié au genre au niveau tertiaire ont été mises en relation avec les différences liées au genre dans les attitudes et l'estime de soi dans les matières scientifiques et les mathématiques. Il a été démontré que l'inscription à des cours de sciences et d'ingénierie est liée à l'assurance en mathématiques. Le choix des matières au niveau secondaire de premier cycle demeure influencé en termes de choix conséquents et d'attitudes des élèves et les aspirations professionnelles à l'âge de 14 ans ont une très forte relation avec les futurs choix éducationnels ('Smythe et Hannan 2002 ; Rojewski et Yung, 1997 ; Furlong et Biggart, 1999).

Lignes directrices pour les enseignant(e)s

Dans la salle de classe et pratiques pédagogiques :

- Veiller à ce que les filles profitent des mêmes expériences d'apprentissage que les garçons ;
- Veiller à ce que les filles reçoivent la même attention, les mêmes chances pour l'interaction et le retour que les garçons ;
- Produire des exemples de vies et d'expériences valables tant pour les filles que pour les garçons ;
- Assurer un accès égal aux ordinateurs, aux équipements et aux aides pédagogiques ;
- Réfléchir sur les méthodes pédagogiques, le langage et l'interaction avec les filles et les garçons ;
- Veiller à ce que les filles aient le même accès aux espaces scolaires que les garçons (salle de classe, bibliothèque, etc.)
- Éviter toute attente orientée selon le sexe en ce qui concerne le comportement des étudiants et éviter toute référence au genre en matière de discipline ;
- Établir des normes académiques élevées (mais réalistes) pour tous les étudiants ;
- Encourager l'estime de soi et insister sur le respect envers les autres.

Contenus des cours, livres et matériels pédagogiques :

- Vérifier que les contenus des cours ne soient pas destinés à un sexe, par exemple un livre d'histoire qui ne prend pas compte des femmes dans l'histoire est orienté vers les hommes, un livre d'économie domestiques qui ne reconnaît pas la participation croissante des hommes aux travaux ménagers est orienté vers les femmes ;
- Veiller à ce que les livres scolaires et les matériels pédagogiques présentent également les femmes et les hommes et leurs contributions respectives à la matière. Il est également important que les enseignant(e)s comprennent ce qui est sexiste et stéréotypé dans la matière qu'ils/elles enseignent et dans les livres et les matériels qu'ils utilisent ;
- Développer des stratégies afin de contrer le sexisme dans les matières scolaires et relever à l'intention des élèves les exemples de mots, d'images et de contenus sexistes ;
- Encourager les étudiant(e)s à entreprendre un projet de travail pour explorer les facteurs susceptibles d'inspirer les pratiques de travail et de façonner la vie de famille. Le projet étudierait le temps consacré par les différents membres de la famille aux tâches ménagères et aux soins ainsi qu'au travail et au développement professionnel. La rémunération (si elle existe) et les questions relatives aux avantages et inconvénients du travail à temps partiel devraient être examinées.

Autres activités scolaires

- Veiller à ce que les filles aient un égal accès aux activités et aux lieux scolaires (salles de loisirs, gymnases, salles de sports, etc.) ;
- Encourager les filles et les garçons à participer aux activités sportives ;
- Encourager les filles et les garçons à prendre part aux activités extra scolaires (théâtres, sorties scolaires, clubs, etc.) ;
- Répartir équitablement les tâches.

Orientation :

- Fournir information et conseil sur l'éducation et le choix d'une profession/carrière ;
- Inviter des personnes exerçant des professions typiques et atypiques à intervenir dans la classe ;
- Etablir une collaboration entre les écoles et les lieux de travail pour mieux faire connaître les opportunités offertes dans les divers secteurs, notamment les professions dominées par un sexe ;
- Faire que choix de carrière et projets d'avenir soient un sujet récurrent pour les élèves des deux sexes ;
- Evaluer très soigneusement avec les élèves le choix de leur futur métier ;
- Améliorer la documentation sur les carrières ;
- Informer les élèves opérant un choix des implications à long terme des différents métiers ;
- Instaurer et conserver un système de conseiller-conseillé (mentoring) ;
- Assurer une formation continue régulière aux conseillers d'orientation professionnelle (mise à jour des caractéristiques des métiers : plus besoin de muscles pour exercer les professions techniques).

Exemples de bonne pratique

GRECE

Révision des manuels scolaires

Réunions d'ateliers rassemblant des branches thématiques et des comités de rédaction de programmes et groupes d'écrivain(e)s afin d'informer et sensibiliser leurs membres aux questions d'égalité et sur la manière dont le facteur « genre » influe sur l'éducation.

Utilisation du matériel existant afin d'informer les enseignant(e)s de tous les cycles ainsi que les jeunes afin de les aider à créer une école démocratique, libérée de toute forme d'inégalité.

IRLANDE

Développement de modules afin d'inclure les femmes et la perspective de genre dans différents sujets – les femmes dans l'histoire – les filles dans la technologie – la géographie sociale.

Programmes en éducation sociale et égalité entre les femmes et les hommes.

ESPAGNE

Sponsorisation de matériel pédagogique relatif à l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'éducation.

Utilisation des nouvelles technologies afin de promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'éducation, avec la participation des enseignant(e)s, des élèves et des parents.

Séminaires et forums de discussion.

iii. Enseignement supérieur

Lignes directrices pour la formulation d'une stratégie de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'université

L'objectif principal de la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'université est d'instaurer une stratégie d'identité des genres et une stratégie d'éducation au genre dans les sphères universitaires. Les problèmes d'égalité entre les femmes et les hommes relevés à l'école apparaissent également à l'université, dans toute leur complexité, que ce soit dans la recherche ou les autres activités.

Une formation continue théorique et méthodologique à la sensibilisation aux genres, destinée aux spécialistes actuels et futurs dans les différentes disciplines, est un des objectifs majeurs de l'université.

L'idée est de promouvoir la sensibilisation et de ne pas se limiter à offrir un simple enseignement académique, de contribuer à l'analyse de cette question complexe et de garantir la prise en compte de la dimension de genre dans l'éducation en portant aux différences la considération voulue.

Cette formation du futur personnel enseignant des universités dans les diverses disciplines suppose un travail en réseau avec les autres niveaux éducatifs et les autres parties prenantes.

Formation des enseignants (formation initiale et continue)

Définition de l'éducation au genre³⁶

L'éducation au genre s'appuie sur les principes suivants :

- Les relations entre les sexes ne sont pas immuables ;
- Les rôles assignés aux sexes sont en constante évolution ;
- Les rôles ont été développés dans le contexte d'un processus historique influencé par des facteurs sociaux ;
- Les rôles sont la résultante de notre culture, qui accorde plus de pouvoir à un sexe qu'à l'autre.

Contenu de la formation au genre³⁷

La formation au genre devrait couvrir :

- Le rôle des femmes et le rôle des hommes ;
- Les différences dans ce qu'apprennent les femmes et les hommes ;
- L'intégration de la dimension de genre et d'actions constructives ;
- La politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

La méthode employée devrait sensibiliser les enseignant(e)s et les formateurs/trices à leurs propres stéréotypes, ceux qu'ils/elles ont adoptés au cours de leur développement social et qu'ils/elles véhiculent inconsciemment. Cette sensibilisation devrait les inciter à réfléchir sur leurs propres pratiques pédagogiques.

Lignes directrices pour la formation des enseignant(e)s

- Introduire un module « Genre et éducation » dans les programmes des cours universitaires en éducation ;
- Préparer des conférences universitaires optionnelles portant sur « Genre et éducation », la philosophie des genres, la sociologie des genres, « Genres et culture », « Genre et développement », ou incorporer les contenus de ces conférences dans d'autres cours ;

³⁶ ... Partageons l'égalité – projet du ministère de la promotion féminine, Luxembourg

³⁷ Ibid

- Inclure la dimension de genre dans les diverses disciplines universitaires expressément pertinentes (psychologie, éducation, anthropologie sociale, biologie, écologie sociale, histoire, lettres, etc.) de manière à favoriser une approche globale de l'éducation de genre multidimensionnelle.
- Contribuer à une approche des programmes universitaires incorporant la dimension de genre (syllabus, manuels) ;
- Produire et publier des documents, magazines, aides pédagogiques, guides méthodologiques et statistiques reflétant les expériences académiques et pédagogiques sur les questions d'éducation au genre ;
- Utiliser les nouvelles possibilités offertes par l'audiovisuel et les autres médias pour soutenir cette approche ;
- Introduire des études de doctorat sur l'éducation au genre ;
- Prendre des dispositions pour instaurer des consultations universitaires entre étudiants et enseignants sur les questions de genre ;
- Coopérer avec les institutions et les organisations compétentes nationales ou étrangères ;
- Créer des laboratoires de recherche universitaire et des organes fournissant une formation initiale et continue aux enseignants en éducation au genre ;
- Organiser des séminaires et des universités d'été offrant une formation initiale et continue aux enseignants des diverses disciplines ;
- Organiser des conférences universitaires pour le personnel enseignant, les étudiants, les diplômés et les responsables politiques sur les questions de genre dans l'environnement universitaire ;
- Préparer des séminaires et des ateliers aux niveaux international, national et local pour améliorer la connaissance et élargir les expériences dans ce domaine ;
- Introduire un quota d'au moins 40 % pour les filles et les garçons à l'admission aux instituts de formation des enseignants et aux cours universitaires d'éducation ;
- Rehausser le statut des questions de genre sur l'échelle des valeurs sociales ;
- Modifier le statut spécial des femmes dans l'éducation (insister sur la violation des droits des femmes, la discrimination dont elles sont victimes, la sur-représentation des femmes au bas de l'échelle des professions de l'enseignement et la sur-représentation des hommes aux niveaux plus élevés de la hiérarchie) ;
- Etablir un équilibre entre les sexes dans la profession d'enseignant ;
- Exploiter le potentiel intellectuel des femmes ;
- Améliorer la sensibilisation du grand public et des responsables politiques aux questions de genre dans le système éducatif ;
- Lancer une campagne pour l'égalité des chances dans l'éducation, dans des journaux spécialisés et d'autres magazines, en ciblant notamment le public concerné ;
- Engager des actions pour motiver les individus au développement de leur propre identité de genre.
- Encourager les femmes à mener des études post-universitaires jusqu'au doctorat ;
- La formation à l'égalité entre les femmes et les hommes doit prendre en compte les aspects formels et non formels de l'éducation.

Exemples de bonnes pratiques

GRECE

Le programme d'action suivant a été mis en place afin de sensibiliser les professeurs :

- Conception de matériel non-sexiste pour interventions dans le système éducatif ;
- Tenue de deux séminaires de trois jours visant à améliorer la sensibilisation des enseignants des écoles ;
- Application expérimentale à l'école ;
- Présentation, durant deux jours, des réussites, conclusions et propositions des enseignants.
- Conception d'un nouveau niveau d'action à partir des observations et conclusions du programme. Les points suivants sont notamment soulignés :
 - décentralisation des actions dans les villes ;
 - concentration des efforts sur des écoles sélectionnées ;
 - appel à des enseignants prenant part à d'autres programmes éducatifs.

- Création d'un réseau d'enseignants au travers d'un site Internet ;
- Coopération entre les enseignants, les parents et les autorités locales au niveau de l'école ;
- Publication des contributions des enseignants ;
- Echange de vues avec des experts d'autres pays de l'Union européenne ;
- Le programme porte sur le perfectionnement et la sensibilisation des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire aux questions d'égalité des sexes.

IRLANDE

Tous les membres de l'inspection du ministère bénéficient d'une formation de deux jours sur l'approche intégrée de l'égalité. Les services de soutien à la planification scolaire des établissements primaires et secondaires ont eu également une formation sur l'approche intégrée de l'égalité. Les services de soutien travaillent avec les établissements et les aident à développer des politiques de l'égalité entre les femmes et les hommes et à introduire une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur plan de développement scolaire (les écoles sont tenues de rédiger un plan de développement scolaire en vertu des dispositions de la loi sur l'éducation de 1998). Un manuel pour les formateurs a été élaboré à l'intention des enseignant(e)s de l'éducation primaire (questions d'égalité).

ESPAGNE

Le projet « Relate », parrainé par l'Institut de la femme dans le cadre de son second Plan d'action contre la violence domestique (2001-2004), vise à former les enseignants des établissements préscolaires, primaires, secondaires et de formation pour adulte qui désirent s'investir dans des activités de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Des conseils techniques spécialisés sont prodigués aux travers de rencontres avec les enseignants, les parents, et d'autres acteurs de la communauté éducative, afin d'offrir des orientations et du matériel éducatif contribuant au développement et à la coordination du projet. L'expérience des enseignants et autres participants permet d'asseoir la définition de pratiques destinées à prévenir la violence au sein de la communauté éducative. Parallèlement, les concepts relatifs aux modèles masculins et féminins prévalant dans notre société, et les notions telles que la négation « de l'autre » en tant que source de violence, l'autorité et le pouvoir, la sexualité ou les modes de communication, sont examinés avec des membres de la communauté scolaire afin d'identifier de nouvelles pratiques susceptibles d'enrayer la violence. La mise en place de réseaux entre les différents échelons du gouvernement responsables des politiques d'égalité et leur coordination avec les écoles, tant au niveau de la gestion, de la planification que sur le terrain (l'action se déroule dans les écoles avec les *acteurs* éducatifs : enseignants, parents, agents) confortent l'intérêt de cette entreprise. Celle-ci détermine la manière d'agir des membres de la communauté scolaire, les processus éducatifs proprement dits et l'impact de leurs actions sur la prévention de la violence.

Diffusion de théories pédagogiques et pratiques mettant l'accent sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de l'éducation.

iv. Personnel non enseignant

La communauté pédagogique comprend la direction, les enseignant(e)s, les élèves et le personnel non enseignant, par exemple le secrétariat, l'équipe de nettoyage, etc. Tandis que le travail du personnel non enseignant ne les amène pas à être en contact direct avec les élèves, cependant leur comportement, leur langage et l'interaction avec les élèves, le personnel enseignant, les parents et le public qui visitent l'école reflètent leur propre socialisation et attitudes en lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes. Ceci peut être stéréotypé et/ou sexiste ou non. C'est pourquoi tout le personnel non enseignant devrait être sensibilisé aux politiques des établissements relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux comportements attendus de la part de tous les membres de la communauté pédagogique.

5. Parents

L'engagement des parents est primordial dans l'aboutissement des buts et objectifs de l'école et d'une importance cruciale pour les questions d'égalité. Les parents exercent une influence majeure sur le comportement, les attitudes et les aspirations de leurs enfants. L'attente de résultats et le soutien des parents sont particulièrement importants dans la détermination du sens de l'estime de soi par les étudiants qui encourage en retour les succès scolaires et universitaires. Le concept de l'estime de soi dans la réussite scolaire et universitaire reflète en partie les évaluations de réussite par les parents, les enseignant(e)s et les établissements scolaires (Hannan et al, 1996).

L'investissement des parents peut se réaliser au travers d'une gamme d'activités bidirectionnelles, pour veiller à ce que les parents comprennent le raisonnement suivi par l'établissement dans son approche et leur donner suffisamment d'assurance pour soulever les questions-clés avec les enseignants concernés. Les établissements scolaires doivent travailler de concert avec les parents sur un plan individuel et collectif : par le biais de visites à domicile et de contacts individuels, mais aussi par la participation des parents à certaines activités scolaires et extra-scolaires. Il est probable que les parents seront plus réceptifs et à même de soutenir le système de valeurs de l'école s'ils y jouent un rôle.

La quête de l'égalité entre les femmes et les hommes suppose des changements importants dans les attitudes sociales et culturelles, si l'on veut développer et répandre la conviction que les individus doivent jouir des mêmes chances et expériences dans la vie, indépendamment de leur sexe. L'égalité entre les femmes et les hommes nécessite de briser le carcan des stéréotypes sexistes des rôles encore trop arrêtés et rigides. En impliquant les parents, la communauté et la société au sens large à leur fonctionnement, les écoles ont l'occasion (et la responsabilité) d'infléchir les attitudes et les approches relatives à l'(in)égalité entre les sexes. Ce faisant, elles cherchent à structurer la vie des jeunes, et ce faisant à conforter la marche vers une plus grande égalité des chances entre filles et garçons, plutôt que de la freiner.

Exemples de bonnes pratiques

ESPAGNE

Le programme « les femmes et les parents »

L'Institut de la femme et le CEAPA (Confédération espagnole des associations de parents d'élèves) ont un accord cadre de collaboration. Il propose des activités destinées à étendre la participation des parents aux initiatives visant à obtenir l'égalité des chances des filles et des garçons dans le domaine de l'éducation.

Parmi les activités proposées :

- La publication d'un magazine « Ser Padres/ Madres » (Etre mère/père), contenant des articles sur la formation à la coéducation. Tiré à 11 500 exemplaires, il est distribué à l'ensemble des associations de parents d'élèves de la confédération par le biais des fédérations provinciales ;
- Formations de formateurs dispensées aux parents (2001) ;
- Séminaire « Formation et sensibilisation à l'intégration : stratégies pour une meilleure éducation interculturelle dans les écoles grâce aux associations de parents d'élèves » (2001), rencontre nationale sur l'éducation interculturelle (2002) ;
- Cours intitulé « Orientation professionnelle au sein de la famille : le choix de carrières et de formations non traditionnelles », destiné aux parents d'adolescent(e)s ;
- Cours de formation sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (2002) ;
- Séminaire de formation aux nouvelles technologies, destiné aux membres féminins des associations de parents d'élèves (2002) ;
- Distribution de matériel d'éducation et d'information de l'Institut de la femme par le biais du CEAPA (2002) et participation à des séminaires et groupes de discussion organisés par les associations de parents d'élèves.

De surcroît, l'Institut de la femme a parrainé, en collaboration avec l'université autonome de Barcelone, une étude visant à développer la participation des parents aux activités de coéducation.

Certaines sessions du projet « Relate » (voir sous Recherche - exemples de bonne pratique) organisées au sein des écoles ont été suivies par des parents, et ont donné lieu à un échange de vues avec les enseignant(e)s, sur les approches et pratiques susceptibles de prévenir la violence à l'école.

6. Recherche

La recherche est essentielle à la concrétisation des idéaux et idées démocratiques dans toute société et l'est encore plus dans les sociétés en transition vers un régime démocratique. *Le genre est également un sujet sur lequel un nombre incroyable de préjugés, d'idéologies, de mythes, de désinformation et de fausses vérités circulent. La recherche et la théorie en sciences humaines offrent les outils les plus appropriés pour balayer ces bêtises et comprendre les véritables enjeux.* (Connell, 2002).

Les cercles universitaires ont conscience que la recherche sur le genre en général et la recherche sur le genre dans l'éducation en particulier manquent de références théoriques et méthodologiques et qu'il existe un dilemme quant à l'élaboration de catégories et d'un paradigme moderne du genre. Les travaux dans ces domaines devraient être inclus dans la recherche universitaire.

Exemples de bonne pratique

IRLANDE

L'Unité pour l'égalité entre les femmes et les hommes du ministère de l'éducation et des sciences a mis en place un comité de recherche et développement qui subventionne des projets de recherche et octroie des bourses de doctorat dans des domaines liés à l'égalité entre les femmes et les hommes. Actuellement, 25 projets ont été financés, sur les sujets suivants :

- Recherche pour identifier les obstacles se posant aux jeunes filles s'inscrivant et suivant des cours de troisième cycle d'ingénierie et de technologies de l'information en Irlande ;
- Le travail sur l'affectivité des mères en éducation ;
- Perspectives de genre dans la transmission et l'évaluation du cycle d'histoire de premier cycle ;
- Le débat sur le genre et la formation initiale des enseignant(e)s ;
- L'exploration et le développement de modèles de partenariat université-communauté et les mesures entreprises afin de promouvoir l'accès, par la troisième voie, des femmes étudiantes de « la seconde chance ».

La liste complète des projets peut être consultée sur le site Internet du ministère de l'éducation et des sciences : www.education.i

MOLDOVA

Le *Centre d'études sur le genre* de l'Université de formation des enseignants « Ion Creanga » à Chisinau en République de Moldova fait preuve d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la recherche sur les questions relatives aux spécificités de chaque sexe dans un environnement universitaire. L'objectif de ces recherches est d'examiner la situation sous l'angle de l'interaction entre les genres dans l'éducation.

La principale tâche du centre est d'assurer la couverture médiatique des questions de genre et l'intégration de l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cursus universitaire. Il offre une structure d'analyse appropriée des problèmes socioculturels et notamment la contribution d'universitaires aux questions de genre et à l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'objectif des études sur les spécificités de chaque sexe est d'assurer une meilleure harmonie dans les relations sociales fondées sur le genre.

Instigateur des recherches méthodologiques et universitaires dans ce domaine, le centre est une instance de recherche et d'enseignement non gouvernementale qui réunit en son sein des conférencier(e)s universitaires, d'autres chercheurs/ses et des étudiant(e)s concernés par ce type de recherche et la promotion des questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

Il publie un magazine, intitulé *Gender studies*, qui reflète ses travaux pratiques et théoriques, ainsi que la coopération et les échanges entretenus avec d'autres organismes.

L'équipe du centre d'études s'adonne à la recherche multidisciplinaire sur le développement de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société dans son ensemble, et plus particulièrement dans le domaine de l'éducation. Le personnel, composé d'enseignant(e)s de diverses disciplines, cherche des solutions aux problèmes d'égalité entre les femmes et les hommes dans une vaste gamme de domaines : philosophie, psychanalyse, sociologie, psychologie sociale, études sur les spécificités de chaque sexe, histoire, culture, anthropologie, politique, etc. Ces domaines universitaires contribuent tous à apporter une explication à la polarisation homme/femme du comportement humain, reflétée dans les stéréotypes de genre et dans la tendance de la société à rattacher spécifiquement et essentiellement certains créneaux à un sexe donné.

Le centre noue et entretient des contacts avec des chercheurs/ses, des responsables politiques, d'autres ONG oeuvrant dans ce domaine et les médias. Il est en relation, *inter alia*, avec :

- Le Moldovan Women's Studies and Information Centre³⁸;
- Le Harkov Gender Studies Centre, en Ukraine ;
- Plusieurs universités en Roumanie qui ont mené des études dans ce domaine : notamment, l'Université de Bucarest, l'Université Babeş-Bolyai de Cluj, l'Université occidentale de Timisoara et le Bucharest National Political and Administrative Studies College.

B. EXEMPLES DE PRATIQUES PROMOUVANT L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES ÉTATS MEMBRES

BELGIQUE

Évaluation du projet-pilote européen "Vers une éducation non sexiste" au sein de la Haute école provinciale Mons Borinage Centre - ANNÉE SCOLAIRE 2003-2004

Projet subventionné par le programme européen DAPHNE

Introduction

Origines du projet

Le projet "vers une éducation non sexiste", qui a abouti à la création de modules de cours destinés aux futur-e-s enseignant-e-s et à l'expérimentation de ceux-ci auprès des étudiant-e-s de la Haute Ecole Provinciale de Mons Borinage Centre est le fruit de plusieurs collaborations et rencontres.

En janvier 2003, le programme européen Daphné subventionne le projet -pilote de l'asbl "solidarité femmes", une association active depuis 25 ans dans le domaine des violences conjugales, tant au niveau de l'aide aux victimes que sur le terrain de la prévention.

Le but du projet est la prévention des violences sexistes en traitant de la cause première de ces violences, à savoir la construction sociale des sexes et les inégalités hommes/femmes qui en découlent.

³⁸ Pour contacter le centre: cnsjpf@moldnet.md

Un des lieux les plus importants d'éducation étant l'Ecole, l'objectif spécifique du projet est d'intégrer la problématique de l'égalité hommes/femmes dans la formation de base des enseignants et donc, créer des modules de cours à leur attention.

Pour concrétiser son idée, l'asbl a pu bénéficier de l'expérience de divers partenaires tant en Belgique qu'en Europe.

Les collaborateurs belges

- Nadine Plateau présidente de l'asbl Sophia, experte dans le domaine des études féministes
- JP Graver animateur de la Campagne du Ruban Blanc, association internationale d'hommes contre la violence masculine
- Françoise Stichelbaut, enseignante, venue enrichir l'équipe au moment de la phase d'expérimentation
- La Haute Ecole pédagogique Provinciale de Mons Borinage Centre et tout spécialement le Directeur Mr Lambert et plusieurs professeur-e-s, à savoir Mmes Gossiaux, Lepas, Salomon et Zenker ainsi que Mr Tassigny.

Le projet a également reçu le soutien de la Direction Egalité des Chances de La Communauté Française

Les associés européens

En Espagne : L'asbl "fundacion mujeres" et l'université d'Alcala à Madrid

En France: le Rectorat du Nord Pas de Calais et l'Institut universitaire de formation des Maîtres de Lille

Contenu du cours

La formation se divise en deux grandes unités de 4H et se veut un processus de sensibilisation, un entraînement à porter une attention particulière à la problématique des inégalités entre les sexes dans le milieu scolaire.

Elle se conçoit comme un processus de transformation de l'expérience personnelle en savoirs.

Les étudiant-e-s sont amené-e-s à réfléchir à partir de leurs expériences personnelles (utilisation d'études de cas, de simulations, de questionnaires sur les expériences...) et ensuite à établir une relation entre les expériences vécues et le phénomène à étudier.

Ils/elles participent activement à une élaboration commune des concepts (travail de groupe, apprentissage coopératif....)

Au fur et à mesure de la formation, les étudiant-e-s apprennent à reconnaître les phénomènes étudiés d'un contexte à l'autre, d'une situation à l'autre

Unité 1: la socialisation des sexes et les inégalités entre les hôt et les fêt dans la société

- 1) stéréotypes et discriminations dans le vécu quotidien
- 2) les inégalités dans l'espace public (le monde du travail)
- 3) inégalités dans l'espace privé (les violences privées)

Unité 2: la socialisation des sexes et les inégalités filles/ garçons : le rôle de l'Ecole

- 1) les modèles sexués
- 2) les interactions professeurs/élèves
- 3) les interactions entre les élèves
- 4) le matériel pédagogique

Conclusions

L'expérimentation du module permet de conclure à la nécessité de l'introduire de manière permanente dans la formation initiale des enseignant-e-s.

Il permet de combler des lacunes évidentes dans la formation actuelle : ignorance de phénomènes discriminatoires en fonction du sexe dans les savoirs dispensés et les pratiques pédagogiques.

La qualité de l'enseignement s'en trouvera améliorée car dans une société en pleine mutation comme la nôtre y compris en ce qui concerne les rapports entre les femmes et les hommes, les futur-e-s enseignant-e-s doivent disposer de savoirs et de pratiques adaptés aux besoins nouveaux des étudiant-e-s comme de la société.

Un renforcement de l'expérience est toutefois indispensable pour consolider la prise de conscience des étudiant-e-s, renforcer la perspective critique sur leurs propres perceptions et permettre l'usage efficace des outils fournis.

BOSNIE-HERZEGOVINE

Le premier atelier sur l'intégration des perspectives de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif de Bosnie-Herzégovine, qui a réuni tous les directeurs et pédagogues des écoles primaires et secondaires et des établissements préscolaires du canton de Sarajevo, s'est tenu à la fin de l'année 2003 (16 – 18.12.2003.).

L'objectif de cet atelier était de contribuer à la spécialisation et à la formation du personnel enseignant et des fonctionnaires dans ce domaine pédagogique afin de mener à bien l'une des tâches éducatives les plus importantes qui soient – enseigner/appliquer le principe de l'égalité entre les sexes grâce aux programmes scolaires et, en général, aux habitudes de vie et de travail en milieu scolaire.

En 2004, les travaux s'orienteront par ailleurs sur certaines matières enseignées dans des écoles pilotes (primaires et secondaires). Ils ont d'ores et déjà débuté dans le canton de Sarajevo. Le groupe de travail du Centre pour l'égalité entre les sexes de la Fédération de Bosnie-Herzégovine est parvenu à la conclusion qu'il fallait intégrer la composante « égalité des sexes » dans toutes les disciplines. Des écoles pilotes – 3 secondaires et 5 primaires - ont donc été sélectionnées dans le canton de Sarajevo (eu égard aux succès pédagogiques déjà enregistrés par les ateliers). Ces écoles pilotes se sont vu confier l'élaboration de programmes scolaires destinés à intégrer le concept d'égalité entre les sexes dans toutes les matières enseignées. Le conseil des maîtres a adopté ces programmes. Les grandes figures féminines, autrefois passées sous silence, figurent désormais en bonne place dans les manuels de littérature et d'histoire.

- Coopération avec les établissements préscolaires de la ville de Banja Luka.
- 2003-2004 – Le projet "Rose et bleu" a été mis en application dans le jardin d'enfants «Nos enfants». Ce projet consiste en 20 ateliers travaillant sur des thèmes différents ayant tous intégré la composante « égalité entre les sexes ». Ces ateliers sont adaptés à des enfants d'âge préscolaire. De manière très simple et ludique, ils encouragent l'équité et l'égalité entre les sexes et soulignent la nécessité d'instaurer de meilleures relations interpersonnelles. Ce projet ayant donné d'excellents résultats, les ateliers feront désormais partie des programmes annuels réguliers d'autres établissements préscolaires de Banja Luka. L'ensemble des ateliers est présenté dans le manuel de référence "Rose et bleu".
- Coopération avec une école primaire expérimentale à Banja Luka (Ecole primaire "Borisav Stankovic") qui applique le nouveau programme de travail.
- 2003-2004 – En collaboration avec des enseignants et des établissements pédagogiques, 9 programmes pédagogiques ont été créés. Ils abordent tous l'égalité entre les sexes et s'échelonnent du cours préparatoire à la classe de troisième. Des programmes tenant compte de la composante « égalité entre les sexes » sont présentés dans le Recueil de travaux pour un enseignement interactif.
- Juin 2004 – Le Centre pour l'égalité entre les sexes du Gouvernement de la Republika Srpska (la RS) et le IBHI BiH ont organisé une formation d'une journée pour les enseignants de l'école primaire "Borisav Stankovic" de Banja Luka. Cette formation avait pour but de susciter une prise de conscience des inégalités entre les sexes et des moyens de les déceler et de les combattre, par l'adoption d'une terminologie précise et par un bilan des politiques/stratégies

de développement et des moyens d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les activités pédagogiques.

- Octobre 2003 – Le Comité pour l'égalité entre les sexes de la municipalité de Prijedor et le Centre pour l'égalité entre les sexes du Gouvernement de la RS ont organisé une formation pour les enseignants de l'école primaire "Petar Kocic" à Prijedor, dans le cadre du projet "Mise en œuvre de l'égalité entre les sexes dans les plans pédagogiques et les programmes scolaires pour les classes des écoles primaires". L'objectif de cette formation était de sensibiliser élèves et enseignants aux inégalités entre les sexes et aux moyens de les déceler et de les combattre.
- Octobre 2003 – Le Comité pour l'égalité de la municipalité de Prijedor et le Centre de l'égalité entre les sexes du Gouvernement de la RS ont organisé une formation pour les enseignants de l'école primaire "Petar Petrovic Njegos" à Busnovi, dans le cadre du projet "Mise en œuvre de l'égalité entre les sexes dans les plans d'enseignement et les programmes scolaires pour les classes des écoles primaires". L'objectif de cette formation était de sensibiliser élèves et enseignants aux inégalités entre les sexes et aux moyens de les déceler et de les combattre.
- 2003-2004 – Collaboration avec l'université de Banja Luka. Il est important ici de mentionner la précieuse participation de la faculté de philosophie (département Journalisme et département Travail social) et des professeurs qui ont contribué à l'analyse et à l'adaptation des manuels scolaires pour en éliminer les contenus discriminatoires.

CHYPRE

Nombre d'actions concrètes sont actuellement en cours dans le domaine de l'éducation. Parmi elles :

1. *de nouveaux manuels*: une nouvelle série de manuels de mathématiques et de langues conçus par le Ministère de l'éducation et de la culture pour les élèves des écoles primaires, qui s'efforce d'éviter les stéréotypes et encourage l'égalité entre les sexes.
2. L'université de Chypre et les établissements privés d'enseignement supérieur dispensent *des cours et se livrent à des recherches* sur l'égalité entre les sexes.
3. *des programmes*: en 2005, l'Institut pédagogique du Ministère de l'éducation et de la culture lancera un programme de recherche destiné au personnel enseignant et aux étudiants sur l'égalité entre les sexes au sein du système éducatif chypriote. Le budget nécessaire (2500 £C) a été approuvé par le Ministère des finances.

ESTONIE

Développement de matériels pédagogiques sensibles au genre par le centre d'immersion linguistique.

La question de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, voire même celle de l'égalité, n'appelle pas l'attention en Estonie en raison de l'absence d'évolution dans ce domaine durant l'époque communiste. Par conséquent, la question de l'intégration d'une perspective de genre dans les programmes et les manuels scolaires ne suscite que peu d'intérêt - les stéréotypes de genre figurent en abondance dans les matériels pédagogiques.

Il existe néanmoins une activité qui peut être présentée comme un exemple de bonne pratique ; il s'agit du développement par le « Centre d'immersion linguistique » de matériels pédagogiques intégrant une perspective de genre. Cette action commence à influencer positivement sur l'intégration d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les manuels.

Le « Estonian Language Immersion Centre (ELIC) » (Le centre d'immersion linguistique estonien) fonctionne, depuis fin 2000, en tant qu'organe de coordination national des activités d'immersion linguistique placé sous l'autorité du ministère de l'éducation et de la recherche. Son but est de faciliter l'établissement et le développement ultérieur d'un programme d'immersion volontaire en langue estonienne dans les écoles russophones en tant qu'activité de soutien à l'un des objectifs à long terme du gouvernement estonien, à savoir l'intégration sociale, politique et économique des minorités.

L'ELIC a développé ses propres critères pour la rédaction de livres et d'autres matériels pédagogiques fondés sur des exemples internationaux de bonnes pratiques, en particulier canadiens (voir <http://www.kke.ee>, matériels pédagogiques). Ces critères, qui comprennent une section sur l'égalité entre les femmes et les hommes, fournissent des lignes directrices claires aux auteur(e)s et artistes travaillant à l'élaboration de manuels.

La sensibilisation au genre est appliquée dès l'admission au programme d'immersion linguistique qui prévoit une participation équilibrée des filles et des garçons. Cette condition s'est avérée nécessaire en raison du stéréotype sur l'étude des langues considérée comme une « activité de filles ». Sans cette demande de participation équilibrée « 50-50 » très peu de garçons auraient été inscrits au programme. Cette demande « 50-50 » signifie que les écoles doivent encourager les parents et les enseignant(e)s à proposer la participation des garçons à ce programme d'immersion linguistique.

Il faut cependant constater que ce sont les garçons, partout dans le monde, qui ont tendance à abandonner les programmes d'immersion plutôt que les filles. Par conséquent, un des buts du programme estonien d'immersion est d'élaborer des stratégies permettant aux garçons de réussir aussi bien que les filles dans l'apprentissage des langues. Ceci inclut également la recherche sur les causes d'une meilleure réussite de l'application des méthodes pédagogiques auprès des filles que des garçons...

L'exemple de bonne pratique de l'ELIC a également influencé la rédaction d'autres manuels estoniens. Par exemple le projet PHARE de l'Union européenne pour l'intégration des Russophones dans la société estonienne, géré par la « Integration Foundation » (Fondation de l'intégration) s'est fondé sur les critères de l'ELIC pour écrire des manuels, afin d'élaborer ses propres matériels pédagogiques. En outre, la sensibilisation au genre des auteur(e)s et des artistes qui ont travaillé sur les manuels de l'ELIC se reflète maintenant dans leurs autres œuvres.

FRANCE

NATIONAL – Le Prix de la vocation scientifique et technique (PVST) des filles

Le ministère de la Parité et de l'Égalité professionnelle organise chaque année le PVST qui récompense 600 jeunes filles, à hauteur de 800 € chacune. Les prix, répartis entre les régions, sont décernés à des jeunes filles accédant à l'enseignement supérieur qui souhaitent s'orienter vers des formations scientifiques et techniques dans lesquelles elles sont peu nombreuses et où les perspectives d'emploi sont ouvertes. Sont autorisées à concourir toutes les élèves des classes terminales des lycées d'enseignement général et technique, des lycées professionnels et des lycées agricoles.

Les Délégations régionales aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) gèrent pour leur région l'organisation du PVST, coordonné au niveau central par le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité.

Plus d'informations sur le site www.droits-femmes.gouv.fr

Renseignements sur le calendrier auprès de la DRDFE de votre région

ALSACE – Le prix de la diversification de l'apprentissage

Le Conseil Régional et la DRDFE, avec le soutien du Fonds social européen (FSE), ont mis en place le Prix de la diversification de l'Apprentissage pour récompenser celles qui se sont engagées dans un parcours de formation original vers des métiers où les femmes sont peu représentées.

Encourager ainsi les jeunes filles à élargir leur choix professionnel doit leur permettre d'augmenter leurs chances d'accès à l'emploi à l'issue de leur contrat d'apprentissage.

Chaque année, le Prix récompense 15 lauréates, du CAP au diplôme d'ingénieure, qui reçoivent chacune 800 €.

Renseignements auprès de la DRDFE au 03 88 21 68 49

A noter : des prix similaires existent en CHAMPAGNE-ARDENNE et PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PICARDIE – « A la découverte des activités professionnelles »

Ce document d'éducation à l'orientation, destiné à être utilisé en classe de 4^{ème}, vient d'être réalisé par la Délégation Régionale de l'ONISEP, le Service Académique d'Information et d'Orientation, avec l'aide de la DRDFE et le soutien financier du FSE.

Il se compose d'un guide pour les élèves et d'une fiche d'accompagnement pédagogique pour les équipes éducatives. Ce document permet de travailler avec les élèves sur la diversification des choix professionnels, sur leurs représentations de l'avenir, de l'égalité entre les sexes, des formations et des secteurs professionnels.

Plus d'informations sur le site www.ac-amiens.fr/egalite/ rubrique "Actualités"

LORRAINE – « Vanille-chocolat »

Destiné aux professeurs principaux de seconde, aux conseillers d'orientation psychologues et plus généralement à toute personne de l'équipe éducative des établissements, ce guide a été conçu pour travailler avec des élèves de seconde (filles ou garçons) sur leurs représentations de la mixité et de l'égalité des chances, ainsi que sur les motivations et les freins pour entreprendre des études scientifiques et techniques.

Il est accompagné de fiches, destinées à faciliter son utilisation par les enseignants, les documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues.

Plus d'informations sur le site www.onisep.fr/nancy/ rubrique "Spécial Informateurs"

PAYS DE LA LOIRE – « Pour les femmes, des métiers à portée de mains »

Initiée par la DRDFE en 2000 et renforcée en 2002, cette campagne de communication a été réalisée en partenariat avec les branches professionnelles et les acteurs de la formation et de l'emploi, avec le double objectif de sensibiliser, d'une part, les jeunes filles et les femmes aux métiers dits masculins et, d'autre part, les entreprises au recrutement des femmes sur ces métiers.

Ont ainsi été créés des supports de communication (affiches, plaquette, vidéo), diffusés en direction des établissements scolaires, des lieux d'orientation, des organismes de formation et des entreprises. Un journal « Actives » est également né, plus ciblé en direction des chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines.

Renseignements auprès de la DRDFE au 02 40 08 64 65

Sensibilisation au respect mutuel et à l'égalité entre les sexes

RHONE-ALPES (HAUTE-SAVOIE) – Les p'tits égaux

Adapté par la chargée de mission départementale (CMD) aux droits des femmes et à l'égalité de Haute-Savoie, en partenariat avec l'association Espace Femmes Geneviève D. et l'Inspection académique, ce programme, québécois à l'origine, est un répertoire d'activités visant la promotion de conduites non sexistes entre filles et garçons de maternelle et de premier cycle du primaire.

Il est actuellement expérimenté à la demande du Rectorat de Grenoble dans une quarantaine de classes en Haute-Savoie, en Isère et dans la Drôme, ceci afin d'en parfaire l'adaptation.

Plus d'informations sur le site www.lespitsegaux.org.

LANGUEDOC-ROUSSILLON – « Filles et garçons à l'école maternelle »

Commandée par la DRDFE et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes (CIDF), cette étude menée par Leila Acherar, examine la contribution de l'école maternelle au processus de socialisation différenciée des filles et des garçons. Elle développe ainsi une analyse de la prise en compte des rapports sociaux de sexe à l'école maternelle, à partir des valeurs sociales transmises par les enseignantes au sein de l'espace scolaire via leurs relations à la classe et la nature de leurs interactions verbales avec les élèves. Les résultats de l'étude, publiée en juin 2003, sont issus de l'observation de trois classes de moyenne section, accueillant des enfants de 4 à 5 ans, sélectionnées par l'Inspection académique de l'Hérault.

Renseignements auprès de la DRDFE au 04 67 64 83 01

PICARDIE (OISE) – « Le sexisme...vous connaissez ? Repères pour l'égalité des chances entre filles et garçons, entre femmes et hommes »

Ce guide ressource, paru en avril 2004, a été élaboré par les membres de la sous-commission « Prévention des violences sexistes » - notamment la CMD et l'inspectrice d'académie – qui est issue de la Commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes de l'Oise.

Il vise à sensibiliser chacun et chacune aux violences sexistes « ordinaires » ou moins ordinaires, susciter et accompagner les actions de prévention sur le terrain, renforcer le partenariat local.

Quelques fiches actions sont également proposées prenant en compte les différents niveaux d'âge : école maternelle, école élémentaire, collège et lycée.

Plus d'informations sur le site crdp.ac-amiens.fr/crdp/cddpoise

NORD-PAS DE CALAIS – « Les femmes dans les programmes d'éducation civique des collèges – Pour une égalité des chances »

Cet outil, dont la deuxième version a été éditée en décembre 2003, a été réalisé en partenariat entre la DRDFE et l'Education nationale (Inspection académique et professeurs).

Le dossier est constitué de fiches conçues en cohérence avec les programmes d'éducation civique, pour être utilisées de la 6ème à la 3ème. Onze thèmes y sont traités tels que les stéréotypes et l'orientation, la publicité, le sport, les violences, les droits politiques...avec pour chacun une fiche professeur, une fiche élève et une fiche doc.

Plus d'informations sur le site www.droitsdesfemmes.org rubrique "documents à télécharger"

PAYS DE LA LOIRE (SARTHE) – Collection « Histoire d'elles »

La CMD de la Sarthe est l'auteure d'une série de biographies romancées de femmes célèbres, qui s'adressent aux 12-16 ans. Ces ouvrages regroupés dans la collection « Histoires d'elles » aux éditions PEMF, visent à montrer aux adolescents combien l'histoire est riche de femmes qui ont marqué toutes les époques et à aider ainsi les jeunes filles à se construire une identité positive.

Les premiers volumes parus permettent de découvrir Louise Michel, Olympe de Gouges, Marguerite de Valois, Alexandra David-Néel, Christine de Pisan Camille Claudel et George Sand. D'autres sont à venir, dont une biographie de Geneviève de Gaulle qui paraîtra en octobre prochain.

Renseignement auprès des éditions PEMF : 04 92 28 42 84 commercial@pemf.fr

FRANCHE-COMTE – « Quiz égalité Hommes Femmes »

Un partenariat entre la Mission égalité des chances placée auprès du Recteur et la DRDFE, avec également le soutien financier du FSE, a permis la réalisation du Quiz égalité Hommes Femmes, édité par la DRONISEP.

Ce jeu cible plus particulièrement les élèves de 3ème et des classes de lycée.

Il permet de découvrir les étapes qui ont permis aux femmes de parvenir à une égalité de traitement et de citoyenneté avec les hommes au cours du XXème siècle à partir de portrait de femmes, de textes de loi, de questions sur les parcours scolaires et professionnels et de note d'information. L'objectif est de favoriser une prise de conscience des stéréotypes qui pèsent encore sur les choix d'orientation.

Jeu disponible sur le catalogue de l'ONISEP

ILE-DE-FRANCE – « Avec'idées »

Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, la DRDFE et ses partenaires – DRTEFP, rectorats et Conseil régional – ont planifié un faisceau d'actions visant à développer une pédagogie de l'égalité et à faire évoluer les représentations qu'ont les jeunes des rôles sociaux assignés aux femmes et aux hommes.

Parmi celles-ci, peut être citée la réalisation de dessins animés sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons, commandés auprès d'écoles spécialisées sous la forme d'un concours. Les réalisations des élèves sont diffusés actuellement sur Canal J du lundi au vendredi à 19h55, ce jusqu'au 30 mai 2004, ainsi que sur le site canalj.net. Les cassettes des 20 meilleurs films seront distribuées dans les écoles primaires de la région.

Sont également en préparation une campagne de communication radiophonique sur le respect et l'égalité entre les sexes, un prix régional de la chanson anti-sexiste, un dépliant à l'attention des parents d'élèves de collèges et lycées pour les interpeller sur les stéréotypes sexistes.

Renseignements auprès de la DRDFE au 01 44 42 62 27

AUVERGNE – « La France dans l'Europe : parité et égalité professionnelle »

Réalisée par la DRDFE, le CIDF et l'agglomération de Clermont-Ferrand, l'exposition « La France dans l'Europe : parité et égalité professionnelle » permet de mieux connaître les mesures facilitant la mise en œuvre de l'égalité dans les domaines suivants : familial – éducation – professionnel - vie politique.

Cette exposition se présente sous la forme de 12 panneaux plastifiés, abordant les thèmes, notamment, de la diversification des choix d'orientation, de l'égalité professionnelle et de l'articulation des temps de vie.

Plus d'informations sur le site www.auvergne.pref.gouv.fr rubrique services de l'Etat – DRDFE

Le suivi du travail du réseau sur ces thématiques est assurée par la chargée de mission « formation initiale » du SDFE.

<p>Le suivi du travail du réseau sur ces thématiques est assurée par la chargée de mission « formation initiale » du SDFE Tél : 01 53 86 14 08 Mél : ingrid.faure@sante.gouv.fr</p>

ALLEMAGNE

Ministère fédéral de l'Education et de la recherche – campagne « la Journée des filles »

Le 26 avril 2001, le Ministère fédéral de l'Education et de la recherche, la Fédération des syndicats allemands (DGB) et l'Initiative D21 ont inauguré la campagne nationale « la Journée des filles ». Trente-neuf entreprises, administrations, universités et centres de recherche ont organisé une journée d'information et d'orientation professionnelles destinée aux filles qui ont été plus de 1800 à y participer.

Le 25 avril 2002, plus de 1200 manifestations organisées par des entreprises, des centres de recherche, des universités et des administrations ont donné à 40.000 jeunes filles une idée du fonctionnement de la vie professionnelle à l'aide de programmes attrayants. Quarante-trois groupes de travail composés de membres de syndicats, de chambres de commerce et des métiers, d'associations d'employeurs et de représentantes des femmes, se sont constitués à l'échelle nationale. Ils participent activement à la mise en œuvre du concept de la Journée des filles aux niveaux national et régional.

Il était prévu que la campagne la Journée des filles – Perspectives d'avenir pour les filles - prenne de l'ampleur en 2003 et 2004. L'objectif de la campagne lancée le 8 mai 2003 était de réunir au moins 2000 organisateurs pour accueillir un public estimé à près de 80.000 jeunes filles. Cet objectif a été largement dépassé : plus de 3.900 manifestations organisées par des entreprises et des administrations, des centres de recherche et des universités ont été recensées sur le site Internet du projet. Au bout du compte, plus de 100.000 jeunes filles ont pris part à l'événement. Le 22 avril 2004, ce sont plus de 5.300 entreprises et autres organisations offrant plus de 114.000 entrées qui ont participé à la manifestation. Que ce soit dans le domaine de la science ou de la technologie, de la politique ou des médias, les filles ont pu se familiariser avec les secteurs professionnels les plus variés. Par exemple, 32 d'entre elles ont passé la journée dans le Cabinet du Chancelier fédéral où leur a été présenté un programme élaboré par l'Initiative économique D21. La Ministre fédérale de l'éducation et de la recherche, Madame Edelgard Bulmahn, ainsi que la Ministre fédérale de la famille, des personnes âgées, de la femme et de la jeunesse, Madame Renate Schmidt, avaient ouvert les portes de leurs ministères. Les associations d'employeurs et le *Deutscher Gewerkschaftsbund* (DGB) ont également présenté leurs activités durant la Journée des filles. Deux cent dix groupes de travail composés de membres de syndicats, de chambres de commerce et des métiers, d'associations d'employeurs, de services de l'emploi et de représentantes des femmes, se sont constitués à l'échelle nationale. Ils participent activement à la mise en œuvre du concept de la Journée des filles aux niveaux national et régional.

GRECE

Education et formation professionnelle initiale

Comme exemple de bonne pratique, la Grèce évoque la mise en place d'un programme opérationnel « Education et formation professionnelle initiale » qui prévoit des mesures et des actions portant sur :

- des programmes de sensibilisation des enseignants et d'intervention visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- des programmes de consultation et d'information sur les carrières ;
- l'étude du matériel pédagogique, des manuels d'enseignement ;
- la production de matériel éducatif auxiliaire, afin d'introduire des sujets relatifs aux sexes dans les procédures éducatives ;
- les structures de contrôle et de promotion des politiques éducatives liées à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- la création d'un observatoire de suivi et d'évaluation ;
- des programmes universitaires sur les sciences et les nouvelles technologies, destinés aux femmes ;

- des programmes post-universitaires sur les sciences et les nouvelles technologies, destinés aux femmes ;
- le soutien d'activités de recherche sur la condition féminine dans les secteurs sous-représentés ;
- le renforcement des études et recherches sur les questions relatives aux femmes.

ITALIE

Ministère de l'Education, de l'Université et de la Recherche

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les écoles de l'objectif 1 (Basilicata, Calabria, Campania, Puglia, Sardegna, Sicilia)

L'expérience des écoles italiennes sur le thème de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes concerne l'ensemble des activités promues et soutenues par la Direction Générale pour les Affaires Internationales du Ministère de l'Education, de l'Université et de la Recherche (MIUR) ; le Ministère est responsable du Programme Opérationnel National « L'Ecole pour le Développement » qui est destiné aux établissements scolaires des régions du sud de l'Italie, y compris les îles de Sicile et de Sardaigne.

Dans le cadre de ce programme, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes signifie être attentif à la différence de genre et à soi-même, avoir la capacité d'écouter et de s'écouter et savoir comprendre, estimer et valoriser les spécificités féminines et masculines. Ce thème a été traité à travers des modules d'orientation introduits dans des projets innovateurs par leur contenu, leur méthodologie et les techniques didactiques ; ces projets font place au vécu des personnes, à l'affectivité, à l'émotion, aux rêves, aux attentes, à la sensibilité des jeunes, mais aussi des adultes, hommes et femmes, enseignants ou femmes démotivées en dehors des circuits de la formation.

Ces projets, réalisés dans le cadre d'une mesure spécifique du Programme opérationnel, constituent une occasion pour sensibiliser les écoles à la valeur de la différence ; c'est aussi une sorte de laboratoire où expérimenter les innovations et vérifier si l'attention à la diversité de genre peut être une opportunité pour résoudre des situations conflictuelles et démotivantes, causées par des conditions de malaise, de difficultés de communication et de relations intra et inter-personnelles que jeunes et adultes vivent quotidiennement et qui sont vécues aussi par les enseignants et les écoles.

Tenant compte de ce qui a été dit et pour construire et développer une culture de la diversité, au delà des préjugés et des stéréotypes, selon l'identité de genre, masculin ou féminin, le Ministère a proposé les finalités suivantes :

- Créer les conditions pour expérimenter l'approche à la culture de genre et transférer les compétences, les connaissances et les modèles de formation dans les choix éducatifs de chaque école ;
- Diminuer le taux élevé de chômage des femmes et les difficultés d'insertion sur le marché du travail, dues dans de nombreux cas à des problèmes d'orientation et de formation, à des charges de famille ou à l'exclusion persistante des femmes des parcours de formation qui conduisent à des débouchés professionnels innovateurs et de haut niveau.

Il a donc été décidé de soutenir des projets :

- de formation en service des enseignants sur les problématiques de l'égalité des chances et sur la recherche de modèles et d'instruments didactiques pour la réalisation, dans les écoles, du mainstreaming de genre,
- d'orientation et d'« attention à soi », pour développer, surtout pour les jeunes filles, des compétences technico-scientifiques et de culture d'entreprise ;
- pour développer, surtout pour les femmes adultes, des compétences de base et transversales, dans le cadre d'un bilan de compétence, pour favoriser la connaissance, la confiance et l'estime de soi.

L'élaboration de projets dans les écoles sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Les activités décrites ci-dessus ont été lancées au début de l'année scolaire 2000/01 avec l'action 7.2. 420 projets sur l'esprit d'entreprise des jeunes ont été soutenus ; ils ont été élaborés sur la base d'un modèle proposé par la fondation IG Students, et ont impliqué 12.686 étudiantes et 6.107 étudiants.

A partir de l'année 2002/2003, chaque école, de façon autonome a élaboré des initiatives pour les étudiants et étudiantes des établissements secondaires, pour les femmes adultes, et, à partir de l'année suivante, pour les enseignants ; les projets ont suivi des modèles, des suggestions et des indications données par le Ministère et qui concernaient plus particulièrement :

- Pour les jeunes : accroissement de compétences communicatives et relationnelles, de l'esprit d'entreprise, développement des compétences scientifiques et technologiques ;
- Pour les femmes adultes : connaissances linguistiques, communicatives et relationnelles, technologies de l'information, culture d'entreprise et orientation au monde du travail, pré-professionalisation basée sur les niveaux de départ, domaine juridique avec une attention particulière aux droits liés à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes ;
- Pour les enseignants : l'« attention à soi », identité de genre et professionnelle, les savoirs comme instrument pour orienter à la construction de soi dans le temps et dans l'espace, l'orientation et la différence de genre.

Le rôle fondamental de l'orientation a été souligné, avec l'intention de favoriser l'estime de soi et l'autonomie, la capacité de choisir et d'élaborer des projets à travers la conscience de soi, de ses capacités, habilités et connaissances, de son vécu, de ses rêves et de ses attentes, contextualisées dans le temps et dans l'espace

Environ 400 écoles depuis 2002 ont réalisé et réaliseront au cours de la présente année scolaire 2.862 projets, dont 1212 destinés à des étudiants/étudiantes des lycées, 1.229 à des femmes entre 20 et 50 ans et 431 destinés à la formation en service des enseignants.

Les activités de soutien et l'évaluation

Pour la différence de genre et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, le Ministère a accordé une importance particulière aux activités de soutien aux écoles, à la fois durant la phase de l'implantation et dans celle de la réalisation, du monitoring et de l'évaluation ; les enseignants qui étaient impliqués directement dans la réalisation des parcours de formation ont été utilisés pour ces activités.

Au moment de la publication des avis officiels pour la présentation des projets, des indications très détaillées ont été fournies sur les aspects qualitatifs des projets concernant la différence de genre et l'égalité des chances ; des modèles détaillés de projets ont été aussi proposés, le tout pour permettre d'élaborer des projets cohérents avec les caractéristiques et les finalités définies.

Des activités de contrôle ont été effectuées :

- Séminaires avec les enseignants impliqués dans la programmation et le déroulement des projets ; les enseignants ont été invités à se confronter et à réfléchir sur leur expérience, en rapport avec leur contexte respectif, avec les contenus du Programme opérationnel, avec les politiques communautaires, nationales et régionales sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes ;
- Avant chacune de ces rencontres, un questionnaire a été distribué à toutes les écoles impliquées, pour recueillir des éléments complémentaires de ceux déjà fournis par les groupes de travail prévus dans les séminaires ; ces informations ont permis une évaluation qualitative des parcours activés, mais aussi une réflexion sur certains aspects qualitatifs considérés fondamentaux dans l'élaboration de projets et la réalisation de parcours didactiques sur les problématiques de genre ;
- Pour offrir une contribution ultérieure aux projets sur la différence de genre, un rapport a été élaboré et diffusé sur les conclusions de la confrontation et du débat qui ont eu lieu au cours des différentes rencontres et sur les données recueillies dans les questionnaires (www.istruzione.it/fondistrutturali) ;
- Reconnaissance évaluative du matériel produit au cours de l'élaboration de projets ;

- Monitoring de toutes les expériences réalisées pendant l'année scolaire 2003/2004 dans le but de repérer les bonnes pratiques (activités en cours).

L'ensemble de ce travail est aussi le résultat de la collaboration entre le Ministère de l'Education et le Département pour l'Egalité des Chances ; cette collaboration a été définie officiellement dans des Ententes qui au fil des années ont été modifiées, de façon à étendre à de nouveaux domaines le soutien réciproque.

LUXEMBOURG

Education et formation à l'égalité entre les femmes et les hommes

Le projet avait pour but, d'une part, de promouvoir l'égalité des chances entre filles et garçons dès l'âge de l'enseignement préscolaire et de l'autre de promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail.

Les partenaires dans le domaine de l'éducation étaient les communes, les enseignant(e)s, les parents ainsi que les associations.

Les partenaires dans le domaine de la formation étaient les syndicats, les chambres patronales et salariales, les ministères et les associations. Au fil des années d'autres acteurs/actrices s'y sont associés, notamment les formateurs/formatrices.

Le contenu d'une formation en genre est le suivant :

- Le rôle des femmes et des hommes ;
- Les différences dans l'apprentissage dispensé aux femmes et aux hommes et dans l'expérience acquise ;
- L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et les actions positives ;
- La politique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La méthode amène le personnel enseignant et formateur à prendre conscience de ses propres stéréotypes, adoptés au fil de la socialisation et véhiculés inconsciemment. Cette prise de conscience renforce l'auto-réflexion sur les pratiques pédagogiques.

Dans le cadre de l'éducation à l'égalité, différents modules de formation en genre ont été élaborés par les partenaires et des expertes en pédagogie du genre.

Les enfants/les participant(e)s :

- Vivent des expériences non influencées par des clichés traditionnels de comportement masculin et féminin ;
- Elargissent leur champ d'expérience et développent leur personnalité ;
- Font l'expérience de relations égales entre partenaires.

Les enseignant(e)s/les formateurs et formatrices :

- Examinent de manière critique leur propre perception des rôles traditionnels ;
- S'informent sur les similitudes et les différences que les filles et les garçons rencontrent dans le développement de leurs vies respectives ;
- Réfléchissent régulièrement sur l'effet de leur travail ;
- Participent à des formations continues ;
- Choisissent un matériel didactique adapté à la pédagogie de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Elaborent des unités pédagogiques dont l'objectif est l'éducation à l'égalité des femmes et des hommes.

Les parents :

- Sont informés sur l'éducation à l'égalité ;
- Reçoivent des suggestions d'éducation afin d'éveiller les intérêts de leurs enfants et de promouvoir leurs talents individuels ;
- Sont invités à collaborer avec les enseignant(e)s.

Les activités suivantes sont initiées et encouragées : conférences, ateliers, groupes de travail, manifestations pour enfants et parents, par exemple expositions, théâtre pour enfants, cours de formation, séminaires pour formateurs/formatrices et responsables de la gestion des ressources humaines dans les entreprises.

Dans le cadre du projet, divers outils ont été développés : unités pédagogiques, recherches sur les stéréotypes, conte et pièce de théâtre pour marionnettes, cassette vidéo y afférente, spots TV, modules de formation de formateurs/formatrices en genre.

A la suite du projet a été initiée l'étude sur l'impact du genre dans le développement personnel et professionnel des agents socio-éducatifs menée par l'Université du Luxembourg. Des formations en genre sont offertes à intervalles réguliers à l'intention du personnel enseignant et formateur, des responsables de la gestion des ressources humains dans les entreprises, etc.

En outre, la formation en genre est devenue un élément important du programme « actions positives » que le ministère de la promotion féminine mène dans les entreprises du secteur privé.

PORTUGAL

Commission pour l'Égalité et les Droits des Femmes

L'Égalité de Genre et la Formation des Enseignant(e)s – Le Projet Coéducation : du principe au développement d'une pratique (depuis 1998/99)

Contexte:

L'incorporation de l'égalité des chances entre des femmes et des hommes et de la perspective de genre en éducation sont une préoccupation de la Commission pour l'Égalité et les Droits des Femmes (CIDM) depuis les années 70.

Le projet Coéducation surgit, plus particulièrement, dans la continuité des projets-pilote transnationaux promus par la CIDM au cours des années 90, également financés par la Commission Européenne, et visant directement la formation initiale et continue des enseignants/es.

Il s'inscrit dans une stratégie plus globale de la CIDM visant engager les différents acteurs décisifs pour l'intégration de la dimension de genre dans le domaine de l'éducation.

Partenariat

Coéducation : du principe au développement d'une pratique est un projet en cours de développement depuis l'année scolaire 1998/1999 sous la coordination de la Commission pour l'Égalité et les Droits des Femmes (CIDM), subventionné, pendant les trois premières années, par la Commission Européenne dans le cadre du IV Programme pour l'Égalité entre des Femmes et des Hommes.

Le partenariat engloba, outre le Portugal, 3 institutions partenaires transnationales (France, Espagne et Italie), 12 institutions partenaires nationales et 11 institutions collaboratrices nationales. Participèrent à ce projet, entre autres, 12 Universités, 7 Écoles Universitaires d'Éducation et l'Association Portugaise d'Études sur les Femmes.

Prémises:

- La formation des enseignant(e)s est un facteur déterminant dans la promotion de l'innovation pédagogique et les enseignant(e)s et les formateurs/trices constituent des vecteurs privilégiés de

l'intégration de l'égalité de genre, non seulement dans les contenus des programmes, mais aussi dans les pratiques éducatives ;

- Sans instruments de travail, qu'il s'agisse de supports théoriques et méthodologiques, ou d'orientations en vue de l'intervention, il devient très difficile, si non impossible, de convertir le discours de l'Égalité de Genre, l'affirmation de son principe, dans une pratique conséquente et continuée.

Objectifs

Intégrer l'égalité des chances entre femmes et hommes et la dimension de genre dans le domaine de l'éducation, à travers:

- l'élaboration et la publication des matériels pédagogiques destinés à la formation initiale des enseignant(e)s ;
- l'application de ces matériels dans les institutions d'enseignement supérieur ayant la valence de formation d'éducatrices/eurs et d'enseignant(e)s de tous les niveaux d'enseignement.

Résultats innovateurs découlant du projet:

- La constitution, le renforcement et l'élargissement d'un réseau multidisciplinaire, national et transnational, d'expert(e)s et de chercheurs/ses dans plusieurs domaines (éducation, formation d'enseignant(e)s, questions de genre) qui est devenu une ressource humaine essentielle pour la mise en oeuvre des actions et des programmes subséquents visant l'intégration de la dimension de genre dans l'éducation. En profitant des connaissances acquises par plusieurs personnes en matière d'égalité de genre en éducation, ainsi que des travaux réalisés dans ce domaine, le projet Coéducation, en les engageant dans sa mise en oeuvre, a mis en place un réseau constitué par des enseignant(e)s des établissements d'enseignement supérieur, des chercheurs et des spécialistes en égalité de genre.
- Ce réseau fonctionne toujours et il se révèle indispensable à la mise sur pied des initiatives, en matière d'éducation, développées dans le cadre du II Plan National pour l'Égalité (2002-2006) ;
- Ce réseau a possibilité de traiter, d'une forme intégrée, trois problématiques – égalité des chances, formation professionnelle et éducation – approches fondamentales pour le développement, chez les femmes et les hommes, d'une pratique, au jour le jour, de la citoyenneté et de la démocratie. Le réseau constitué a permis de mettre en contact un ensemble de personnes (et au Portugal presque toutes) qui travaillent dans le domaine de l'égalité de genre dans la formation des enseignant(e)s et a réussi à attirer d'autres éléments qui s'engageaient, pour la première fois, dans cette matière.
- L'articulation, favorisée par le réseau, de deux traditions de recherche qui demeurent séparées au Portugal: la recherche sur les questions de genre / les études sur les femmes et la recherche en matière d'éducation; cette articulation s'avère fondamentale pour l'intégration transversale de l'égalité de genre dans le domaine de l'éducation, notamment dans la formation des enseignant(e)s; celle ci contribuera à développer des attitudes innovatrices, ainsi qu'à l'introduction ou renforcement d'une pratique intégrée de la Coéducation de genre;
- C'est la première fois qu'au Portugal, du fait d'un partenariat actif sur le plan transnational et national, des matériels pédagogiques d'appui à l'intégration de l'égalité de genre dans les programmes de formation initiale des enseignant(e)s, de tous les niveaux d'enseignement, ont été construits, traduits, publiés et appliqués;
- L'intégration de la dimension de genre dans les plans d'études et dans les programmes de quelques disciplines, en particulier dans la formation initiale d'enseignant(e)s, de plusieurs Universités et Écoles Supérieurs d'Éducation;
- Plusieurs Centres de Formation Continue d'Enseignant(e)s du Ministère de l'Éducation³⁹ ont intégré les questions de l'égalité de genre et ont utilisé et divulgué des matériels pédagogiques publiés par la Commission pour l'Égalité et les Droits des Femmes;
- Plusieurs structures de formation professionnelle continue et de formation de formateurs, telles que les Associations Professionnelles (Syndicats, entre autres) ont aussi intégré les questions de l'égalité de genre et ont utilisé et divulgué les mêmes matériels.

³⁹ Structures responsables par la formation continue des enseignant(e)s et des éducatrices/eurs.

Phases:

- Élaboration et publication de matériels pédagogiques (Cahiers Coéducation) destinés à la formation initiale des enseignant(e)s ;
- Création d'un réseau de expert(e)s en genre et en éducation, recouvrant tout le territoire national;
- Application des matériels (Cahiers Coéducation) dans la formation initiale, et puis, dans la formation continue des enseignant(e)s ;
- Divulgence des expériences d'application des matériels; débat et réflexion sur l'intégration de l'égalité de genre dans l'éducation à la suite des expériences d'application ;
- Dissémination stratégique et suivie des matériels pédagogiques et d'autres publications. Publication d'autres ouvrages d'appui théorique et pratique à l'intégration de la dimension de genre dans l'éducation, notamment dans la formation initiale et continue des éducatrices/eurs et des enseignant(e)s ;
- Constitution d'équipes du projet dans plusieurs Universités et Écoles Universitaires d'Éducation, lesquelles poursuivent toujours les actions en vue de l'intégration de la dimension de genre dans l'éducation.

ESPAGNE

Le projet « Alba »

Dans le cadre du Programme communautaire « Leonardo da Vinci», il s'agit d'un programme européen de formation destiné aux femmes peu qualifiées et sans emploi, visant à améliorer leur employabilité au travers de la collaboration entre les divers sous-systèmes de formation professionnelle.

L'objectif de ce projet est de renforcer la coordination, en liaison avec les différents agents sociaux, des divers sous-systèmes de formation professionnelle et éducative par le biais d'une collaboration interinstitutionnelle. Il cherche également à étendre l'offre de formation pour améliorer l'employabilité des femmes au chômage, manquant de l'éducation de base et des compétences nécessaires pour répondre aux offres d'emploi proposées.

A cet effet, des cours de formation pilotes ont été dispensés en Espagne et en Italie. Des informations relatives aux divers sous-systèmes de formation ont été collectées et d'autres initiatives ont été lancées en Italie et au Portugal pour améliorer l'employabilité des femmes. Des informations sur le projet ont été diffusées en Espagne au travers des médias et de séminaires organisés avec les partenaires nationaux et des représentants d'instances nationales de l'emploi, de l'éducation et de l'égalité pour débattre du modèle interinstitutionnel. Un document de référence, constitué de quatre guides et d'un CD-Rom relatant cette expérience, a été publié sous le titre Proyecto Alba, 4 vol., (Instituto de la Mujer, Madrid, 2001). Les évaluations qui ont été menées livrent un éclairage sur l'intégration des étudiants au marché du travail et sur ce que représente pour eux leur participation en termes de motivation à la poursuite de leur éducation et d'amélioration de leurs chances de trouver un emploi.

Avec le projet ALBA, l'Institut de la femme espère :

- développer des modèles pour le rapprochement et la coordination des différents sous-systèmes éducatifs de manière à améliorer l'offre éducative destinée aux femmes ;
- élargir l'accès des femmes aux différents niveaux d'éducation, tout en tenant compte de leurs caractéristiques et situations individuelles ;
- souligner l'importance du travail accompli par des professionnels, que l'on pourrait appeler « les compagnons pour la formation et l'intégration des femmes sur le marché du travail » ;
- élaborer des supports éducatifs sous l'angle de l'égalité des chances entre femmes et hommes.

Le programme « les femmes et les médias »

Depuis 2001, grâce à la conclusion d'accords avec la radiotélévision publique espagnole (RTVE), l'Institut de la femme a œuvré pour la diffusion d'images non discriminatoires des femmes dans les médias. Cette action a impliqué le contrôle et l'analyse des grilles de programme sous l'angle de la description des femmes par et dans les médias, ainsi que la formation des professionnels de la radiotélévision. Les activités spécifiques conduites à cet égard sont :

- Recherche sur la manière dont sont représentés les femmes et les hommes à la radio et dans les journaux télévisés. Le but est d'évaluer les informations fournies par chaque point d'actualité traité et sur chaque personne concernée. Cette évaluation s'appuie sur des variables sélectionnées, permettant de déterminer l'incidence du genre dans le choix des thèmes et de la personne objet et sujet des informations audiovisuelles. Les résultats de cette étude ont été livrés à l'occasion d'une conférence de presse et publiés sous le titre Representación de género en los informativos de radio y televisión [Représentation des genres dans les journaux d'information radio-télévisuels] (Institut officiel de radio et de télévision et Institut de la femme, 2001) ;
- Elaboration d'un manuel sur l'égalité des sexes en tant que matière initiale obligatoire, à la Faculté des sciences de l'information ;
- Formation volontaire et cours sur les médias, abordant le thème de l'égalité entre les sexes, destinés au personnel des stations de radio et des chaînes de télévision publiques et privées intéressés par la perspective de genre dans les médias ;
- Ateliers pratiques consacrés à l'information sur l'égalité entre les sexes, proposés dans le cadre des activités organisées par l'Institut officiel de radio et de télévision ;
- Modules d'une heure à inclure dans la formation sur le traitement des informations de genre délivrée par le groupe Communication et destinés aux professionnels en activité et aux étudiants visant une carrière dans l'audiovisuel ;
- Premier forum d'envergure nationale sur le thème « Les femmes, la violence et les médias » s'est tenu à Madrid, les 27-28 novembre 2002, avec la participation d'un certain nombre de groupes intéressés (représentants et professionnels des médias, universités, syndicats, etc.). Préparation d'une publication contenant les résultats de la recherche menée, ainsi que d'un manuel sur la gestion des situations d'urgence. Ces actions ont nécessité la couverture systématique des actes de violence domestique dans la presse, la radio et la télévision, la tenue de réunions avec les professionnels des médias et la rédaction des documents de référence mentionnés.

Le projet « Sports féminins »

Depuis 1996, l'Institut de la femme encourage la participation féminine et assure la promotion de l'égalité des chances dans les sports, ainsi que la visibilité des sports féminins au travers d'un certain nombre d'actions :

- Un accord passé avec le Conseil Supérieur des Sports (CSD) a pour objet la conduite d'activités communes encourageant la participation des femmes dans les sports et la coéducation dans ce domaine. Il vise également à élaborer et publier du matériel pédagogique (une vidéo intitulée Elige tu deporte - Choisis ton sport), ainsi qu'à conduire des recherches sur cette participation. Par ailleurs, le thème des « sports féminins » occupe une place prioritaire dans les accords de coopération conclus entre le CSD et les autres instances gouvernementales chargées des sports, tandis que les publications de l'Institut de la femme sont diffusées dans les régions avec lesquelles le Conseil Supérieur des Sports a mis en place des accords de coopération ;
- Un programme et un accord a été passé avec la Fondation des femmes dans le sport et a donné lieu à la création de l'Observatoire sur les femmes et le sport et au site Internet <http://www.mujoydeporte.org/>, à la tenue d'une Journée des femmes et du sport (2001), et à une action pour susciter un regain d'intérêt vis à vis des pionnières du sport féminin en Espagne ;
- Le soutien des activités sportives à l'école, la recherche et la publication de documents informatifs, l'organisation d'expositions consacrées au sujet, le décernement d'un prix pour récompenser les réalisations des communautés autonomes dans ce domaine, et la participation à des séminaires d'envergure nationale sur la question.

Le projet « Nombra, Commission consultative sur la langue de l'Institut de la femme »

Le projet « NOMBRA » a été introduit en 1994 à l'initiative des membres du personnel du programme Education et culture de l'Institut de la femme et d'experts extérieurs (professeurs universitaires, enseignants du scolaire, chercheurs, experts en philologie) spécialisés dans les questions de sexisme dans la langue. Des éditeurs d'Amérique latine, des organisations de femmes et la Commission espagnole de l'UNESCO ont également participé à l'opération. Les travaux menés dans le cadre du projet sont en cours et la publication sur média électronique de brochures d'information ainsi qu'une étude du Diccionario de la Real Academia de la Lengua Española (dictionnaire de l'Académie royale de la langue espagnole) sont prévues.

Le groupe de travail du projet NOMBRA étudie la manière dont la langue reproduit la prédominance du genre masculin sur le genre féminin, malgré les possibilités linguistiques d'exprimer les différences sexuelles. Ses recherches sont publiées sous la forme de brochures d'information – « Nombra. En femenino y en masculino » et « En femenino y en masculino » [Nombra. Au féminin et au masculin et Au féminin et au masculin], Cuaderno de Educación no sexista No. 8 -, d'articles dans les journaux spécialisés en éducation, de documents présentés lors de rencontres et de séminaires, sur le site Internet de l'Institut de la femme, ainsi que sous la forme de suggestions émises à l'attention des autorités linguistiques. L'étude du dictionnaire publiée par l'Académie royale de la langue espagnole a conduit à la publication d'articles sur les concepts dans lesquels persistent des connotations sexistes.

Pour lutter contre la reproduction, dans la langue usuelle, d'une hiérarchisation sexiste au sein des documents gouvernementaux, des livres et des articles linguistiques, la commission NOMBRA soutient l'instauration de règles pour un usage non-sexiste de la langue.

Par ailleurs, NOMBRANET – une nouvelle source de référence - sera disponible d'ici la fin de l'année 2003 ; son objectif est de faciliter un usage non-sexiste de la langue dans la rédaction de lois, de règlements, de rapports et autres documents gouvernementaux. Il cherche à offrir des alternatives à l'emploi générique du genre masculin sans toutefois imposer de nouvelles règles, en d'autres termes, il invite à réfléchir sur la langue et sur les choix judicieux parmi les diverses possibilités qu'elle offre.

SUEDE

Recenser des exemples d'égalité entre les sexes au niveau local

Depuis plus de dix ans, les municipalités gèrent l'enseignement scolaire en Suède, ce qui permet que les décisions soient prises en fonction des impératifs et besoins locaux. Il ne leur revient cependant pas de dicter aux établissements scolaires la manière d'atteindre les buts fixés. En Suède, les écoles locales sont responsables du contenu des activités scolaires et de leurs résultats qui doivent être conformes aux objectifs locaux et nationaux.

Le Gouvernement considère que dans les établissements préscolaires comme scolaires, l'égalité entre les sexes est une question pédagogique que doit traiter le personnel enseignant en fonction de ses compétences et connaissances. Il faut donc concevoir des activités pédagogiques de sensibilisation aux inégalités et de promotion de l'égalité entre les sexes. Selon une enquête réalisée en 2002 par le Bureau suédois de l'éducation, la question de l'égalité entre les sexes figure dans les documents directifs locaux de 84% de l'ensemble des écoles.

L'égalité entre les sexes dans la pratique

1. Du jardin d'enfants à l'école

La municipalité de Gävle, située dans le centre de la Suède, compte quelque 90.000 habitants. Pour empêcher que ne s'installent dès le plus jeune âge des modèles d'inégalité entre les sexes, l'Office d'administration du comté de Gävleborg a lancé dès 1996 un projet relatif à l'égalité entre les sexes. Deux établissements préscolaires de Gävle - Björntomten et Tittmyran - ont pris part à ce projet qui

demandait aux établissements préscolaires s'ils pratiquaient l'égalité entre les sexes. Ces deux établissements ont commencé à filmer leurs activités pour montrer que leur personnel traitait filles et garçons de la même manière et pour étudier les différences de comportements entre enfants des deux sexes afin de comprendre comment on pouvait changer leurs habitudes. Or, on a constaté que c'était l'attitude du personnel qu'il fallait changer. Une sensibilisation des adultes eux-mêmes aux schémas comportementaux liés au sexe a également provoqué un changement des schémas chez les enfants.

Quand, parvenus à l'âge de la scolarité obligatoire, ces jeunes enfants sont entrés à l'école obligatoire de Björke et de Trödje – qui comptent toutes deux des classes préscolaires – les enseignants ont compris qu'il fallait également continuer de travailler sur l'égalité entre les sexes au stade scolaire. L'école ne pouvait pratiquer une approche différente de celle du jardin d'enfants. Point essentiel et commun à ces deux écoles, les efforts portent à la fois sur un changement de l'approche du personnel et sur l'adoption de méthodes d'enseignement de l'égalité entre les sexes pour que les enfants développent des capacités et qualités non limitées par leur sexe. Les qualités que l'on considère comme souhaitable de transmettre des filles aux garçons (faire preuve d'attention, d'empathie, d'aptitudes verbales et de la capacité à exprimer ses sentiments) et des garçons aux filles (oser prendre des risques, être honnête et jouer en groupe) peuvent varier mais elles sont récurrentes dans différents contextes. Les personnels des deux écoles ont pris part à un programme de développement des compétences, testé à grande échelle ; ils ont filmé les activités en salle de classe et analysé la manière dont les filles et les garçons sont traités et en quoi leur propre approche doit changer.

Les personnels de ces écoles se sont également attachés à développer chez les élèves une approche critique du contenu de l'Internet et des médias du point de vue de l'égalité entre les sexes. Se servant d'exposés sur l'utilisation du langage et des débats dans des groupes composés de femmes et d'hommes, le personnel de Björkeskolan a également amené les parents à participer. L'école a mis au point des documents d'information décrivant les objectifs, modalités et résultats concrets de son action en matière d'égalité entre les sexes.

La municipalité et l'Office d'administration du comté investissent financièrement dans un centre régional de développement des compétences pour enseignants – Jämrum – pour continuer de soutenir les établissements préscolaires et scolaires qui ont conçu des méthodes destinées à accroître l'égalité entre les sexes.

2. Approche intégrée de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble de la municipalité

Située dans le nord du pays, Jokkmokk est l'une des municipalités suédoises les plus étendues. Près de 6000 personnes y vivent, au cœur d'une région aux vastes étendues sauvages.

Il y a quelques années, d'importants écarts ont été constatés entre les notes obtenues par les filles et par les garçons. La municipalité a alors décidé d'enrayer le phénomène suivant : les hommes avaient tendance à se désintéresser des études et les femmes, beaucoup plus ambitieuses, souhaitaient quitter la ville. Ces écarts entre les notes, présumés dus à des causes multiples, sont devenus une question de survie pour la municipalité. Les filles semblaient s'intégrer dans le système, alors que les garçons s'en détournent. L'action en matière d'égalité entre les sexes, engagée par la municipalité de Jokkmokk, entendait offrir aux filles et aux garçons un même environnement pédagogique. En effet, les problèmes ne se restreignaient pas au milieu scolaire. De fait, ils étaient liés aux schémas culturels et aux traditions générés par plusieurs facteurs tels que la structure de la vie professionnelle, les habitudes de loisirs et les rapports de pouvoir entre femmes et hommes. Dans une certaine mesure, les femmes et les hommes de Jokkmokk menaient des vies séparées et réglées par une stricte division traditionnelle du travail, que ce soit au plan professionnel ou familial.

C'est pourquoi la municipalité a fait appel à plusieurs interlocuteurs pour tenter de comprendre et de faire évoluer la situation. L'ensemble des habitants a été invité à discuter de l'égalité entre les sexes en se concentrant sur sept thèmes. Des contacts ont été établis avec des chercheurs de l'université d'Uppsala, qui ont supervisé des équipes de recherche et des groupes de discussion pour essayer de comprendre les causes et liens sous-jacents à la répugnance des garçons envers les études. Parmi d'autres découvertes, on a constaté qu'en règle générale, les filles sont plus capables et plus persévérantes que les garçons et qu'elles ont davantage tendance à s'investir dans les sports

individuels - comme la natation ou le ski - que les garçons, qui préfèrent les sports d'équipe tels que le football et le hockey sur glace. Les parents comme les jeunes ont reconnu que même si les garçons manquent d'instruction, les filles ont moins de possibilités d'obtenir un travail bien rémunéré. Les garçons sont donc moins soumis à la pression familiale pour bien travailler à l'école. Par ailleurs, la municipalité offre plus d'attraits susceptibles de retenir les hommes (richesse de la vie en plein air dans les environs, chasse, pêche) que les femmes.

L'école d'Östra, obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, se trouve dans le centre-ville de Jokkmokk. Une équipe de travail composée de membres du personnel scolaire a formé un groupe de recherche. Afin d'étudier quelles sont les méthodes pédagogiques les plus aptes à mobiliser les garçons, des élèves de quatrième ont employé une approche interdisciplinaire pendant les cours de suédois, d'études sociales et de science, en étudiant divers sujets au choix desquels ils avaient eux-mêmes contribué. Les élèves travaillent en groupes dont la composition change pour chaque thème de manière à favoriser des méthodes de travail démocratiques et à encourager la coopération entre les différents ensembles d'élèves. Après chaque réunion sur un thème donné, les enseignants évaluent les méthodes de travail et leurs résultats du point de vue de l'égalité entre les sexes. Il a été constaté que la plupart des élèves – quel que soit leur sexe – apprécient cette démarche. La nécessité de coopérer a en outre adouci l'atmosphère et amélioré les relations au sein de classe.

Dans le groupe de travail, le rôle des chercheurs est de discuter de la manière dont il convient de formuler les questions et de concevoir les documents de recherche. Ayant répondu aux questionnaires, les élèves ont dû rédiger des dissertations sur leurs rêves d'avenir et leur idée des raisons du différentiel entre les notes obtenues par les deux sexes dans leur classe. Les chercheurs ont analysé les résultats, lesquels ont été commentés au sein de l'équipe de travail. Les groupes de recherche sont des groupes d'études auxquels participent des chercheurs qui s'intéressent à des problèmes formulés en commun. Les informations sont conjointement recueillies par les chercheurs et les enseignants/praticiens et les connaissances partagées constituent le pilier central de leurs travaux.

SUISSE

Matériel pédagogique pour l'égalité

(voir aussi www.educa.ch > système éducatif > politique/recherche/prestations > initiatives et projets actuels > égalité (French only))

Dossier : "*Apprendre l'égalité*" publié en 1997 par la conférence d'expression française et italienne des représentant(e)s en égalité pour les enseignant(e)s de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. Ce dossier comprend des exercices, des idées et des articles sur l'égalité dans différentes matières scolaires. Contenus: apprendre l'égalité : introduction ; féminin, masculin, humain : apprentissage des rôles ; rôles dans la famille ; choisir une carrière ; le monde du travail et de l'emploi ; les femmes et les hommes en politique ; le monde ainsi que le langage changent ; la publicité, le sport et la mode dans les médias ; la violence. Il peut être commandé gratuitement au Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, 2, rue de la Tannerie, CH-1227 CAROUGE, veronique.maillefer@etat.ge.ch.

Professions atypiques

(voir www.16plus.ch):

Le CD-ROM Cybilla s'adresse aux élèves des deux sexes qui ont choisi une profession. Il est accompagné d'une brochure à destination des enseignant(e)s. L'introduction pose la question "que ferais-je quand je quitterais l'école ?" et répond « continues toujours ta formation ». La seconde partie amène les élèves à réfléchir à leur environnement qui aura une influence capitale sur le choix de leurs professions ou de leurs carrières. La troisième partie enfin les conduit à la question concrète du choix d'une profession : http://www.16plus.ch/franz02/ziel/corps/3_cybilla.html.

Le jour des filles : des jeunes filles accompagnent leur mère ou leur père au travail durant toute une journée. Elles découvrent leurs lieux de travail, sont présentées à leurs collègues et ont un premier aperçu du monde du travail. Le but est de renforcer chez les filles leur capital de confiance à un moment particulièrement sensible de leurs vies : http://www.16plus.ch/franz02/ziel/corps/3_jdf.html.

Un atelier de 90 minutes (TEKNA) pour aider les élèves à penser à leur avenir tant professionnel que privé. Accompagné d'un guide détaillé des organisateurs qui peut être téléchargé gratuitement : http://www.16plus.ch/franz02/ziel/corps/3_tekna.html.

Une brochure – *Les métiers techniques* – pour les enseignant(e)s du primaire et du premier cycle du secondaire afin de les aider à démontrer que les compétences techniques et informatiques ne sont pas des domaines réservés aux garçons : http://www.16plus.ch/franz02/ziel/corps/3_metiers.html.

Dès ses débuts, l'Association suisse des femmes ingénieures (ASF) a très régulièrement lancé des nouveaux projets visant à encourager les filles à devenir ingénieures. Par exemple « Techno filles », une semaine durant laquelle des jeunes filles de l'enseignement secondaire du second cycle accompagnent des femmes dans leurs activités professionnelles et leurs professions sur leurs lieux de travail : voir www.svin.ch – projets.

Formation pour les élèves et les personnels

La Confédération soutient les cantons dans la mise en place de formation pour les élèves et les personnels visant à intégrer les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. S'ils veulent être subventionnés, les projets doivent, conformément à la loi, assurer l'égalité.

(Voir le manuel <http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/guide.pdf>, décrivant les critères devant être respectés).

Sélection de projets "e-quality-learning" qui doivent assurer l'égalité et sont considérés comme réussis: www.bbt.admin.ch/dossiers/f/gleich.htm

ROYAUME-UNI

La différence de réussite entre filles et garçons a suscité l'intérêt des spécialistes de l'éducation dès les années 70. Cette différence entre filles et garçons est un phénomène international et *le programme international de l'OCDE pour le suivi de l'acquis des élèves* démontre, en ce qui concerne le test de lecture par exemple, que les garçons obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des filles dans les 27 pays membres de l'OCDE.

Des recherches ont été entreprises au Royaume-Uni afin d'analyser les stratégies qui semblent efficaces pour améliorer la réussite des garçons et faire des suggestions utiles aux écoles afin de les aider à améliorer leurs pratiques.

Améliorer la réussite des garçons

Améliorer la réussite des garçons est un projet de recherche-action, soutenu par le ministère de l'éducation et des sciences, mené sur quatre années, qui doit se terminer en novembre 2004. Ce projet s'est orienté sur les stratégies employées par certaines écoles qui améliorent de façon significative la réussite des garçons et parviennent à réduire les différences entre filles et garçons, sans que cela soit au détriment des performances scolaires des filles.

Après une première étape pilote, l'équipe de projet a consacré six trimestres à travailler sur des interventions dans vingt quatre écoles primaires et vingt huit établissements secondaires. Ces établissements scolaires ont travaillé en 'trios' composés d'un établissement 'd'origine' et deux établissements partenaires.

Le but était d'identifier une ou deux stratégies dans l'établissement d'origine qui semblait contribuer à l'amélioration de la réussite des garçons et d'explorer ensuite les moyens de transférer et d'adapter ces stratégies aux deux autres établissements, puis de les redéfinir et de les développer dans tous les trois.

Quatre catégories d'approche ont été identifiées par l'équipe de recherche : pédagogique, individuelle, organisationnelle et socio-culturelle. Le rapport intérimaire sur cette recherche, publié en août 2003, dévoile déjà quelques découvertes sur les stratégies employées et d'ordre plus général. Les découvertes principales sont les suivantes :

- Les garçons répondent favorablement à une approche intégrée de l'écriture et de la lecture ;
- Un engagement accru et de hauts niveaux de réussite peuvent être obtenus si l'intérêt se porte directement sur l'enseignement et l'apprentissage ;
- La fixation d'objectifs et le 'mentoring' peuvent fortement contribuer à améliorer la réussite des garçons s'ils sont conçus dans un système de tutorat dont le but clairement affiché est de soulever des questions d'éducation ;
- Les classes 'unisexes' peuvent contribuer à l'amélioration des résultats car elles autorisent la création d'un environnement scolaire qui permet aux garçons et aux filles d'apprendre avec moins de distraction et de perturbations ;
- Les approches socio-culturelles soutiennent d'autres stratégies en défiant l'image dominante de la virilité et de la culture de rue par la création d'une culture alternative dans l'établissement.

Toutes ces stratégies peuvent réussir si elles sont adaptées au contexte local, si elles bénéficient d'un soutien de la direction, si tout le personnel impliqué partage le même engagement et si un environnement d'apprentissage structuré, aux limites clairement fixées et aux demandes exigeantes, est créé.

Oui, il peut : les écoles où les garçons écrivent bien

En 1993, un rapport sur *les garçons et l'anglais* a été publié par l' « Office for Standards in Education ». Ce rapport soulignait l'écart dans la réussite entre garçons et filles en anglais et invoquait des raisons possibles à cet état de choses. Selon le « National Curriculum test results », c'était plutôt en écriture que dans les autres aspects d'apprentissage de l'anglais (lecture, oral et écoute) que les garçons réussissaient moins bien que les filles.

Cependant, certaines écoles réussissaient beaucoup mieux que d'autres en obtenant des résultats de la part des garçons proches de ceux des filles et même parfois supérieurs. Afin de repérer et évaluer les facteurs caractéristiques du travail de ces écoles dans lesquelles les garçons écrivaient bien, le projet « *Oui il peut : les écoles où les garçons écrivent bien* » a été alors lancé en avril 2002. Son but était d'identifier les bonnes pratiques dans le succès des écoles où les garçons écrivaient bien. Durant le projet, qui s'est achevé en mars 2003, les inspecteurs des écoles ont examiné ces facteurs dans le contexte de 'l'écart' de performance en écriture entre garçons et filles.

Les écoles visitées par les inspecteurs des écoles (7 primaires et 8 secondaires) ont été choisies en fonction de leurs résultats aux tests et examens en écriture, en anglais et dans tout le programme, sur une période de trois ans, confirmés par les rapports d'inspection les plus récents. Dans ces établissements, les écarts de performance en écriture entre garçons et filles étaient bien moins élevés que ceux habituellement constatés, et ce de manière significative. Les écoles choisies avaient également de bons résultats généraux, comparativement aux normes nationales ou à d'autres écoles semblables. Ceci afin d'éviter de sélectionner des écoles où l'écart aurait été moins élevé en raison des faibles résultats des filles. En identifiant les facteurs promouvant la réussite des garçons comme 'écrivains', il a aussi été essentiel de s'assurer qu'ils n'avaient pas d'effets négatifs sur les filles.

Les inspecteurs ont identifié les facteurs clés des écoles atteignant les meilleures normes en matière d'écriture des garçons, qui relevaient de l'environnement et de la politique, de la planification des programmes, de l'évaluation, de l'enseignement et de l'apprentissage et des réactions des élèves. Ils comprenaient les éléments suivants :

- Il existe une culture à l'école et dans la classe où l'accomplissement intellectuel, culturel et esthétique des garçons comme des filles est valorisé par tous et toutes ;

-
- En réponse à un travail écrit, la diversité du style et l'approche, la concision tout comme l'élaboration, la pensée logique tout comme l'expression sont valorisées ;
 - L'appréciation est positive et détaillée et indique clairement à la fois ce qui a été bien fait et ce qui demande des améliorations ;
 - Nombre d'élèves, garçons comme filles, lisent beaucoup par plaisir et engrangent ainsi quantité de modèles pour leur propre écriture ;
 - Les enseignant(e)s (d'anglais ou d'autres matières) connaissent bien leur langue et font preuve d'enthousiasme ; ils sont capables de lier travail oral, lecture et écriture clairement et avec compétence, améliorant ainsi le vocabulaire des élèves et leur compréhension du style ;
 - Un bon équilibre est maintenu entre soutien et autonomie, mais dans l'attente d'une plus grande autonomie de la part des élèves ;
 - Les élèves ont souvent le choix quant au contenu de leurs écrits, même si la forme ou le genre sont imposés ;
 - Des efforts sont faits afin de rendre l'exercice d'écriture utile, soit par la recherche d'une audience 'véritable' par la publication ou l'exposition, soit par l'utilisation de l'écrit pour soutenir la pensée ;
 - Les exercices d'écriture sont souvent réalisés par étapes, avec un retour ou une évaluation à chaque étape d'élaboration et de rédaction ;
 - Les élèves écrivent fréquemment et longuement (souvent dans des devoirs à la maison) et de cette façon acquièrent de l'endurance pour écrire, mais ils réécrivent rarement de longs textes, sauf pour les publier.

Les caractéristiques décrites ci-dessus agissent entre elles de façon complexe, mais pour obtenir un progrès durable en écriture, il est essentiel qu'une bonne planification et un bon enseignement soient complétées par :

- Une évaluation détaillée et informative qui valorise l'écriture des garçons ;
- Une culture qui permette aux garçons d'être fiers de savoir bien écrire.

Quant à la question de savoir si 'l'écart' de performance entre les garçons et les filles en écriture ou littérature sera un jour complètement comblé, cette inspection suggère que, même s'il ne peut être complètement effacé, cet écart de performance entre garçons et filles en écriture peut être réduit de façon significative.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le but du Groupe de Spécialistes sur l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS), quand il fut établi par le CDEG en 2001, était d'examiner la pertinence des politiques existantes et des pratiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation et comment il fallait les adapter afin de répondre aux nouveaux défis. La tâche du Groupe était d'étudier comment l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école pouvait être promue à l'école, notamment par le biais, entre autres, de la formation initiale et continue des enseignant(e)s, l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux dispositifs d'apprentissage, la révision des programmes et des matériels éducatifs. Sur la base de cette étude, le Groupe devait préparer un rapport et élaborer une recommandation.

Mais le Groupe a considéré que, dans le temps qui lui était imparti pour ces travaux, il serait nécessaire, avant d'élaborer une recommandation, d'analyser les changements culturels dans la société, centrés sur quatre thèmes principaux : les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la vie économique et le marché du travail, les influences et les structures familiales et les cultures jeunes. Le rapport devrait identifier les changements sociaux affectant les relations entre filles et garçons à l'école et proposer des recommandations sur la façon dont les écoles pouvaient gérer ces changements.

Par conséquent, les membres du Groupe ont décidé que leur rapport contiendrait des lignes directrices pour le développement d'une stratégie pour promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et recommander que le Conseil de l'Europe – au travers de ses divers comités directeurs – donne l'attention et le suivi nécessaires et appropriés à ses suggestions.

Les membres du Groupe ont travaillé sur ce projet pendant trois ans. Leurs travaux leur ont paru très productifs, instructifs et intéressants et ce rapport final traduit cette productivité, en particulier dans la présentation de propositions concrètes.

Bien sûr, de nombreuses recommandations et conventions sur l'égalité entre les femmes et les hommes existent déjà (voir la Partie I). Elles contiennent des intentions louables et explorent le champ très large des inégalités entre les femmes et les hommes. Le centre d'intérêt du Groupe ne constituait qu'un des éléments de ce champ : l'école. Mais l'école, comme le rappelle l'introduction du rapport constitue un endroit idéal pour promouvoir les valeurs et les comportements souhaités. Les pratiques éducatives en matières d'égalité entre les femmes et les hommes sont au cœur de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Afin d'être effective, elle nécessite une infrastructure appropriée, constituée de soutiens politique, financier et professionnel. Elle doit faire partie d'un cycle de développement inclus dans la dynamique suivante :

- La nécessité d'une sensibilisation et d'une formation aux questions de genre pour les personnels éducatifs (tant les enseignant(e)s que l'administration scolaire) ;
- Le besoin d'outils et de compétences afin de reconnaître les inégalités et les traiter ;
- La nécessité d'une stratégie globale pour promouvoir l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, incluant tous les niveaux d'intervention.

Il est reconnu que l'école n'agit pas isolément du contexte social proche ou élargi et communautaire. C'est précisément ce contexte élargi qui offre de nouvelles possibilités et défis aux écoles sur de nombreuses questions, y compris celle de l'égalité entre femmes et hommes. C'est ce contexte qui a constitué le fondement des débats liminaires du Groupe. Cependant, l'école peut aussi avoir une influence sur – tout comme elle peut être influencée – par ce contexte élargi. Pour cette interaction, ils doivent tous les deux être soutenus et en lien de façon adéquate – avoir les structures et le processus permettant une pratique effective et assurer les résultats attendus.

Beaucoup de conditions préalables doivent être remplies afin de réussir l'intégration d'une perspective de genre dans tous les aspects du système éducatif (la volonté politique, le soutien des médias et des associations de parents, la formation des enseignant(e)s et des formateurs/trices). En outre, pour les

nouvelles démocraties, il s'avère très important d'installer un cadre législatif fort et de coopérer avec leurs homologues d'autres pays.

Prenant en compte ces éléments, le Groupe a décidé de préparer un questionnaire adressé aux enseignant(e)s des établissements primaires et secondaires dans quelques Etats membres du Conseil de l'Europe. Le questionnaire avait pour objectif d'obtenir des informations sur l'expérience quotidienne des enseignant(e)s – informations-clés – des relations entre les filles et les garçons et de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et non d'analyser de manière comparative la situation dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. A cet égard, il faudrait indiquer que malgré que le nombre de réponses au questionnaire qui nous sont parvenus était restreint, les réponses étaient révélatrices de la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école à ce moment donné.

La deuxième partie du rapport est centrée sur les impacts positifs et négatifs de l'évolution de la société sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et sur l'éducation en général. L'analyse des réponses au questionnaire ainsi que les contributions écrites de plusieurs membres du Groupe constituent la trame de cette partie du rapport. Une consultante externe, Mme Maureen Bohan, du ministère de l'éducation et des sciences d'Irlande, a été chargée d'analyser et de mettre en lumière les idées principales et les messages découlant des réponses à ce questionnaire et pouvant contribuer à l'élaboration de lignes directrices.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les réponses ont été très différentes, tant qualitativement que quantitativement d'un pays à l'autre et dans les pays mêmes. De nombreuses différences liées à la situation économique et aux structures familiales dans les divers pays ont été relevées, avec des répercussions sur les possibilités de développement des filles et des garçons dans tous les domaines de la société.

Bien que ce niveau de réponses s'apparente plus à un sondage qu'à une véritable analyse, il a, cependant, fourni des informations intéressantes et donné un aperçu de la situation actuelle. Il a mis en relief un point commun aux pays concernés par l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école, à savoir l'incapacité à faire la distinction entre égalité entre les femmes et les hommes et approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les changements sociaux – dans la vie économique et familiale et dans les nouvelles technologies et la communication de masse – ont affecté les jeunes de manière différente et les jeunes femmes et les jeunes hommes de façon différente et inégale. Les données présentées dans l'analyse éclairent à la fois les nouvelles possibilités et les nouveaux défis qui se posent à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école. Les changements sur le marché du travail ou dans l'accès à l'Internet peuvent présenter de nouvelles chances pour les jeunes femmes, mais aussi de nouveaux risques. De même, les attentes liées aux rôles et responsabilités dans la famille et la représentation des jeunes femmes dans les médias comportent à la fois des promesses et des craintes.

On peut déduire des réponses au questionnaire que le degré de prise de conscience du concept d'égalité entre les femmes et les hommes est limité. On a pu constater un niveau élevé « d'aveuglement au genre » dans ces réponses. De nombreuses réponses faisaient référence à l'égalité de traitement des filles et des garçons, mais aucune ne faisait état d'égalité de résultat. Beaucoup de personnes se sentaient plus concernées par les inégalités sociales que par celles entre hommes et femmes.

La plupart des personnes ayant répondu ont donné un aperçu des effets positifs et négatifs des domaines couverts par le questionnaire sur les filles et les garçons de leurs classes respectives, mais beaucoup d'entre elles semblent ne pas savoir ou ne pas être disposées à traiter les effets négatifs de ces évolutions avec leurs élèves. Les stratégies évoquées restent imprécises dans bien des cas. Aucune d'entre elles ne fait mention d'une définition d'objectifs et/ou de suivi des progrès réalisés.

Une majorité des personnes ayant répondu ont estimé que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est menée avec succès dans le contexte de leur programme scolaire, et la majorité a estimé qu'elle l'était au niveau de la gestion de leur établissement. Si l'on considère les réponses apportées à l'ensemble du questionnaire, ces déclarations mériteraient une étude plus approfondie. Certaines personnes ont illustré leurs propos à l'aide d'exemples, mais il aurait été très intéressant

d'avoir plus d'informations sur la manière dont les écoles assurent la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, les actions spécifiques entreprises pour cette promotion, et leurs résultats positifs.

Au vu du nombre de personnes interrogées n'ayant bénéficié d'aucune formation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes, soit 31 personnes (62%), et le nombre de ceux qui jugent une telle formation utile, soit 26 personnes, la nécessité de développer des programmes de formation, notamment dans le contexte de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, n'est plus à démontrer.

La formation des administrateurs/trices d'établissements scolaires est déterminante pour le succès de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école.

Les expériences de formation aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes menées pour les enseignant(e)s révèlent des résistances assez fréquentes aux questions soulevées et aux stratégies proposées lors des sessions de formation. Les programmes de formation doivent définir précisément les obligations des établissements scolaires en matière de promotion d'égalité entre les femmes et les hommes et fournir des lignes directrices susceptibles d'aider les enseignant(e)s à mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de leurs salles de classes et dans l'école sur un plan général.

L'analyse de ces réponses a constitué le socle sur lequel une stratégie de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école a été élaborée.

Les établissements scolaires sont des places publiques idéales pour diffuser des idées démocratiques et les enraciner dans nos cultures. Ils propagent les changements de comportement et de mentalité et ont obligation de répondre aux besoins et aux attentes des enfants et des jeunes qui sont leurs élèves, ainsi qu'à ceux d'une société en constante évolution. Leur tâche est vaste et complexe. Les établissements scolaires sont des structures permettant aux individus d'acquérir des connaissances, des compétences personnelles et collectives en matière de relations humaines et une éthique basée sur le respect de tous les êtres humains. Les écoles aident les élèves à façonner leur personnalité et stimulent leur potentiel individuel ; elles prennent en compte la diversité de leurs élèves et par là même les différences entre les femmes et les hommes.

Ce qui est clairement attendu est un engagement renouvelé aux questions de l'égalité dans le contexte scolaire – contrecarrer les stéréotypes négatifs et mettre en avant et optimiser le potentiel des jeunes femmes. Une stratégie forte pour atteindre ce but est nécessaire – cohérente de la Constitution à la salle de classe. Elle demande une volonté politique, des ressources propres, une formation professionnelle et une mise en œuvre pratique.

Une stratégie de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école

La partie III du rapport a pour but de livrer des éléments utiles à l'élaboration de stratégies de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école, axées principalement sur les différents niveaux d'intervention et les acteurs impliqués.

C'est la force des structures politiques et du personnel professionnel qui constituent la meilleure garantie d'interventions réussies. Après un bref examen de l'interface entre l'école et « les acteurs extérieurs », la stratégie de l'approche intégrée à l'école est construite et formée avec toute l'attention nécessaire portée à ces questions d'apport, de processus, de pratique et de résultats.

Le système éducatif est traité dans son intégralité, depuis la volonté politique, le cadre législatif et les autorités responsables de la politique éducative, jusqu'aux structures scolaires, la formation des enseignants, les programmes scolaires et les relations entre le personnel éducatif et les acteurs externes.

L'engagement à intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école doit venir du haut. Les administrations scolaires doivent comprendre le concept, comment le mettre en œuvre et comment gérer ses résultats. Toutes les politiques de l'éducation doivent intégrer une perspective de genre et

tous les membres du personnel (y compris la direction) doivent recevoir une formation en égalité entre les femmes et les hommes.

En préparant les lignes directrices sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école, le Groupe a également proposé, dans le cadre du programme de formation continue du personnel éducatif du Conseil de l'Europe, une série de séminaires sur l'égalité entre les filles et les garçons à l'école et par l'école, associant les différents acteurs concernés, c'est-à-dire les administrateurs/trices et les enseignant(e)s. A cette fin, il a rédigé une proposition dans laquelle il indiquait le titre, le groupe cible et le contenu des séminaires et a demandé au Secrétariat de la transmettre au secrétariat du CD-ED (voir l'annexe IV).

Un séminaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été organisé à Uppsala (Suède) du 7 au 12 mars 2004 sur *l'égalité des sexes pour une démocratie effective*.

Le groupe a également proposé qu'un ou plusieurs séminaires de ce type soient organisés chaque année. Les résultats des séminaires tenus en 2004 et 2005 pourraient être examinés lors d'une conférence qui se tiendrait dans le cadre de *l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (2005)*.

Le groupe a jugé également très important d'introduire une perspective de genre dans le projet sur l'éducation à la citoyenneté démocratique. Une brochure pourrait par exemple porter sur les liens entre l'égalité entre les femmes et les hommes et la citoyenneté démocratique.

Le groupe a souligné l'importance de cette question et demandé au CDEG d'en tenir compte dans ses travaux futurs.

Le Groupe a recommandé que le CDEG et le CD-ED continuent leurs travaux sur cette question et développent des stratégies pour l'intégration d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'école et que :

- Des modèles de mécanismes d'évaluation des politiques, des pratiques et des résultats de mise en œuvre de l'approche intégrée soient développés ;
- Un code d'éthique pour les professeurs, pour les directeurs et les équipes d'encadrement soit élaboré ;
- Une banque de données répertoriant les différents outils didactiques existant en Europe pour mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité soit développée ;
- Un manuel sur les bonnes pratiques existant en Europe en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école soit rédigé ;
- Des réseaux interactifs sur l'échange de bonnes pratiques au niveau européen soient créés ;
- Une étude comparative sur la pratique de l'approche intégrée de l'égalité à l'école dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, si des ressources financières sont disponibles, soit réalisée.

ANNEXES

ANNEXE I :

MEMBRES DU GROUPE DE SPECIALISTES SUR LA PROMOTION DE L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES SEXES A L'ECOLE (EG-S-GS)

FRANCE

Mme Marie-Josée de FORNEL
Member of the CDED/Membre du CDED
 Chargée de mission, Ministère de l'Education nationale
 Délégation aux relations internationales et à la
 coopération (DRIC),
 173, bld St Germain, F-75006 PARIS

GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Walter DALMUS,
 Robinienweg 20, D-51688 WIPPERFÜRTH

GREECE/GRÈCE

Mme Iphigénie KATSARIDOU
Member of the CDEG/Membre du CDEG
 Hellenic General Secretariat for Equality on the Sexes
 Ministry of the Interior, Public Administration and
 Decentralisation,
 8 Dragatsaniou Str, 105 59 ATHENS

LUXEMBOURG

Mme Maddy MULHEIMS
 Ministère de la Promotion Féminine
 L-2921 LUXEMBOURG

MOLDOVA

Dr Elena PRUS
 Université Pédagogique d'Etat
 Doyenne de la Faculté des Langues et Littératures
 étrangères
 Présidente de l'ONG « Etudes de genre »
 bld. Dacia 11/2, apt 185 CHISINAU 2038

NORWAY/NORVEGE

Mr Kristoffer UPPHEIM
 Buvik Skole, 7350 BUVIK

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE

Dr Mirjana NAJCEVSKA
 Institute for Sociological, Political and Juridical
 Research
 Centre for Human Rights, Refugees and Forced
 Migration Studies
 Blvd partizanski Odredi bb, PO Box 435, SKOPJE 1000

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

Dr Howard WILLIAMSON
 School of Social Sciences, Cardiff University
 Glamorgan Building, King Edward VII Avenue
 CARDIFF CF10 3WT, WALES, UK

OBSERVERS/OBSERVATRICES

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Mme Georgette HENNINGSEN
 Direction Générale de l'Education et de la Culture
 Commission européenne
 Rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES

LIGUE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE

Mme Anne-Marie FRANCHI
 Secrétaire générale de la Ligue internationale de
 l'enseignement, de l'éducation et de la culture
 3 rue Récamier, F-75341 PARIS CEDEX 07

CONSULTANT EXPERT/EXPERTE CONSULTANTE

IRELAND/IRLANDE

Ms Maureen BOHAN
 Department of Education and Science
 Block 3, Marlborough St., Dublin 1

ANNEXE II :

MANDAT DU GROUPE DE SPECIALISTES SUR LA PROMOTION DE L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES SEXES A L'ECOLE (EG-S-GS)

1. **Nom du Comité** : Groupe de spécialistes sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes à l'école (EG-S-GS)
2. **Type de Comité** : Comité d'expert(e)s
3. **Origine du mandat** : Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG)
4. **Mandat** :

Dans le contexte des changements qui s'opèrent au sein des sociétés européennes au seuil du troisième millénaire, le Groupe étudiera la pertinence des politiques et des pratiques dans le domaine de l'égalité entre les sexes dans l'éducation et comment ces dernières pourraient être adaptées aux situations nouvelles et aux nouveaux défis qui en découlent, par exemple en utilisant l'approche intégrée de l'égalité. Le Groupe est chargé de :

- i. étudier les manières de promouvoir l'approche intégrée de l'égalité à l'école, notamment dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignant(e)(e)s, de l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux contextes d'apprentissage, de la révision des programmes scolaires et du matériel éducatif ;
- ii. sur la base des résultats de cette étude, préparer :
 - a. un rapport, contenant un résumé des résultats de l'étude du Groupe, accompagné par des exemples de bonnes pratiques sur la manière dont la stratégie de l'approche intégrée de l'égalité peut être promue à l'école et dans la formation initiale et continue des enseignant(e)s. Il contiendra également des exemples sur la manière dont les écoles peuvent créer un environnement qui permet aux filles et aux garçons d'arriver à utiliser pleinement leurs ressources, de développer leurs multiples identités et d'exercer la citoyenneté démocratique, tout en respectant les droits de la personne humaine;
 - b. un projet de recommandation sur la promotion de l'approche intégrée de l'égalité à l'école. Cette recommandation devrait contenir des lignes directrices pour des politiques à mettre en place et des mesures à prendre pour favoriser la promotion de l'égalité des sexes à l'école dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, notamment par la sensibilisation et la formation des enseignant(e)(e)s, la diversification des méthodes d'enseignement et la révision, dans la perspective de l'égalité des sexes, des programmes scolaires et du matériel éducatif⁴⁰.

En exécutant son mandat, le Groupe devrait garder à l'esprit le travail déjà accompli par le CDEG et le CC-ED sur cette question.

⁴⁰La recommandation elle-même devrait constituer un texte bref, si possible ne dépassant pas une page. Elle sera accompagnée d'une série de lignes directrices.

5. Composition :

Le Groupe est composé de 8 spécialistes des différents Etats membres du Conseil de l'Europe, ayant les qualifications suivantes :

- 1 membre du CDEG (Grèce) ;
- 1 membre du CC-ED (France) ;
- 6 expert(e)s, par exemple des enseignant(e)s ; des formateurs/trices d'enseignant(e)s ; des chercheurs/euses sur l'égalité des sexes et l'éducation ; des psychologues travaillant dans le système éducatif ; des conseiller(ère)s d'orientation scolaire ; des expert(e)s en pédagogie ; des concepteurs de matériel éducatif.

Les expert(e)s seront désigné(e)s par le Secrétariat en consultation avec le Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG) et le Comité de l'éducation (CC-ED).

La composition du Groupe devrait, dans la mesure du possible, être envisagée selon une distribution géographique équilibrée ainsi que selon un équilibre entre les sexes.

6. Méthodes de travail :

Dans le cadre de son mandat, le EG-S-GS a la possibilité d'avoir des contacts et les consultations qu'il estime nécessaires avec des expert(e)s ou des professionnel(le)s dans les Etats membres, en particulier dans le cadre d'auditions ou des consultations écrites. Il peut également avoir recours à des expert(e)s consultant(e)s.

7. Durée du mandat :

Le présent mandat expire le 30 décembre 2003.

ANNEXE III :

QUESTIONNAIRE SUR «L'ÉVOLUTION SOCIALE ET LES NOUVEAUX DEFIS POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES»

1. Profil des personnes ayant répondu au questionnaire

Pays

Groupe d'âge

Sexe

Matière

Etablissement

Zone

Depuis combien de temps envisagez-vous de traiter/traitiez-vous des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes dans votre établissement ?

2. Questionnaire

Nouvelles technologies de l'information

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont-elles eu d'une manière générale un effet positif sur les filles dans votre établissement ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont-elles eu d'une manière générale un effet positif sur les garçons dans votre établissement ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont-elles eu d'une manière générale un effet négatif sur les filles dans votre établissement ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont-elles eu d'une manière générale un effet négatif sur les garçons dans votre établissement ?

Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les «gagnants» ou les «perdants» de cette évolution ?

Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience ?

Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution technologique ?

Economie et marché du travail

S'agissant de l'avenir de vos étudiant(e)s, l'évolution économique récente a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet positif sur les filles dans votre établissement ?

S'agissant de l'avenir de vos étudiant(e)s, l'évolution économique récente a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les filles dans votre établissement ?

S'agissant de l'avenir de vos étudiant(e)s, l'évolution économique récente a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet positif sur les garçons dans votre établissement ?

S'agissant de l'avenir de vos étudiant(e)s, l'évolution économique récente a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les garçons dans votre établissement ?

Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les «gagnants» ou les «perdants» de cette évolution ?

Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience ?

Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution économique ?

Influences et structures familiales

L'évolution récente du contexte familial a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet positif sur les filles dans votre établissement ?

L'évolution récente du contexte familial a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les filles dans votre établissement ?

L'évolution récente du contexte familial a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet positif sur les garçons dans votre établissement ?

L'évolution récente du contexte familial a-t-elle eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les garçons dans votre établissement ?

Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les «gagnants» ou les «perdants» de cette évolution ?

Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience ?

Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution du contexte familial ?

Culture jeunes

Les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont-elles eu, d'une manière générale, un effet positif sur les filles dans votre établissement ?

Les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont-elles eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les filles dans votre établissement ?

Les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont-elles eu, d'une manière générale, un effet positif sur les garçons dans votre établissement ?

Les nouvelles formes et influences culturelles de la jeunesse ont-elles eu, d'une manière générale, un effet négatif sur les garçons dans votre établissement ?

Des catégories particulières de jeunes (filles ou garçons) sont-elles plus susceptibles d'être les «gagnants» ou les «perdants» de cette évolution ?

Pouvez-vous donner des exemples d'effets positifs et négatifs à partir de votre propre expérience ?

Avez-vous envisagé ou mis au point récemment des stratégies ou des dispositifs pour traiter des éventuels effets négatifs de l'évolution des attitudes et du style culturel de la jeunesse ?

Stratégies d'égalité entre les femmes et les hommes

Dans quelle mesure diriez-vous que les questions d'égalité entre les femmes et les hommes s'insèrent structurellement dans votre pratique de travail (par l'intermédiaire par exemple de politiques et de stratégies de gestion) ?

Dans quelle mesure les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes sont-elles favorisées culturellement dans votre pratique de travail (par l'intermédiaire par exemple de l'utilisation de matériel pédagogique et de stratégies d'enseignement et d'apprentissage) ?

Dans quelle mesure vous efforcez-vous de traiter de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'interface entre l'école et l'environnement plus large d'où viennent vos élèves (par l'intermédiaire par exemple des relations avec la famille et la communauté) ?

Dans quelle mesure votre établissement cherche-t-il à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en utilisant les ressources que les jeunes apportent (ou pourraient apporter) à l'école (revues, musique, traditions ethniques, croyances religieuses) ?

D'une manière générale, estimez-vous que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est couronnée de succès dans le contexte de votre programme scolaire ?

D'une manière générale, estimez-vous que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est couronnée de succès au niveau de la gestion de votre établissement ?

Avez-vous suivi une formation sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes ?

ANNEXE IV :

PROPOSITIONS DU GROUPE DE SPECIALISTES SUR LA PROMOTION DE L'APPROCHE INTEGREE DE L'EGALITE ENTRE LES SEXES A L'ECOLE (EG-S-GS) POUR LE PROGRAMME DU CONSEIL DE L'EUROPE DE FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL EDUCATIF

Le groupe propose qu'un ou plusieurs séminaires de ce type soient organisés chaque année dans le cadre du programme de formation continue du personnel éducatif.

Dans le cadre de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation (2005), une conférence sur les résultats de ces séminaires pourrait être organisée.

SEMINAIRE 1

Titre du séminaire:

Egalité entre les filles et les garçons à l'intérieur de l'école – Qualité et égalité par le biais de la gestion

Groupe cible

Directeurs et responsables d'écoles primaires et secondaires

Objectifs du séminaire

Intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes comme critère de qualité dans l'organisation et l'enseignement de l'école

Contenu du séminaire

Renforcer le rôle des directeurs d'établissements scolaires dans la promotion de l'égalité à l'école.
Développer des outils pour changer les comportements stéréotypés dans l'administration, le corps enseignant(e), auprès de élèves et de leurs parents.
Développer les relations avec les enseignant(e)(e)s et les parents à cet égard.
Etudier les mécanismes et méthodes pour communiquer le message à l'intérieur et à l'extérieur de l'école par des projets d'établissement et des activités scolaires et extrascolaires.

Méthodes

Par le biais de méthodes interactives, arriver à un échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité des sexes à l'école.

SEMINAIRE 2

Titre du séminaire

Egalité entre les filles et les garçons à l'intérieur de l'école – Le rôle des enseignant(e)(e)s

Groupe cible

Enseignant(e)(e)s d'écoles primaires/secondaires
(en particulier ceux/celles impliqué(e)s dans la préparation de manuels scolaires)

NB : Il faut distinguer entre les niveau d'enseignement, donc prévoir plusieurs séminaires, même pour les professeurs d'université, pour ne pas oublier un volet de l'enseignement

Objectifs du séminaire

Augmenter la qualité de l'enseignement, développer l'esprit et le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes

Contenu du séminaire

Appuyer le rôle des enseignant(e)(e)s dans la promotion de l'égalité à l'école.
Etudier les méthodes employées pour éviter les stéréotypes.
Analyser les relations avec la direction, l'administration, les parents à cet égard.
Coopérer avec les enseignant(e)(e)s d'autres matières.

Méthodes

Organisation d'ateliers par matière enseignée et mise en commun des résultats et propositions.
Par le biais de méthodes interactives, provoquer un échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de promotion de l'égalité à l'école.

